

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TRAVAILLEUR DE RUE, UNE FIGURE HÉROÏQUE?
ANALYSE CRITIQUE DES DISCOURS SUR
LE TRAVAIL DE RUE AU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
PHILIPPE MASSON

AVRIL 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*These are the same people that tried to pin
the name Judas on me. [...] Yeah, and for
what? For playing an electric guitar? As if
that is in some kind of way equitable to
betraying our Lord and delivering him up
to be crucified.*

BOB DYLAN

- *What? What are you looking at?*
- *William Blake. It's so strange that you don't
remember any of your poetry.*
- *I don't know anything about poetry.*
- *Oh, you're so modest.*
- *Listen. I feel very weak. I'm hungry.*
- *Quest for vision is a great blessing, William Blake. To do
so, one must go without food and water. All the sacred
spirits, recognize those who fast. It's good to prepare for a
journey in this way.*
- *I seem to have, misplaced my eyeglasses.
I can't see clearly.*
- *Perhaps you will see more clearly without them.*
- *You're a very strange man. Very strange.*
- *May the Great Spirit watch over you, William Blake*

Dialogue entre William Blake et Nobody
DEAD MAN, JIM JARMUSCH

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier mon directeur de maîtrise, M. Michel Parazelli. Merci, Michel, pour ton enthousiasme, ton ouverture, ta rigueur et ta disponibilité. Tes questions m'ont toujours amené à me remettre en question et à ne pas tenir pour acquis ce que je pensais savoir. Nos discussions ont été de précieux repères dans ma démarche. À travers elles, j'ai pu mieux comprendre d'où j'arrivais et où je souhaitais me diriger.

J'aimerais aussi remercier mes parents, Conrad et Francine. Votre soutien indéfectible m'a permis d'avancer dans ce processus sans crainte et avec la conviction qu'au bout, y'aura toujours la famille pour nous accueillir. Je remercie aussi Olivier, mon frère et fidèle compagnon de réflexions, de route et de chialage. C'est grâce à lui si maintenant, je sais que dans tout cercle, si parfait puisse-t-il paraître, il y a un trou.

Merci à tous mes amis et amies, proches et distants, qui m'ont accompagné, bon temps, mauvais temps dans mes réflexions, incertitudes et délires.

Merci à ma famille moderne. Alain, Naïla, Lorenzo et Gustave, votre présence est précieuse et enrichissante, je suis chanceux de vous avoir dans ma vie. J'adresse un merci spécial à Adèle, qui chaque jour me rappelle qu'il a des choses et surtout des personnes plus importantes que ce mémoire. Merci de me faire rire, jouer et grandir.

Un immense merci à Sophie. Ta détermination, ton courage et ton indépendance d'esprit sont une source d'inspiration constante sans laquelle ce mémoire n'aurait pas été le même. Merci pour ton soutien, ton amour, tes réflexions et les compromis.

Je tiens également à remercier Émilie Dazé, pour sa disponibilité, sa rigueur et sa compréhension dans les derniers moments de ce long processus.

Enfin, merci au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), au Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) et à la Fondation de l'UQAM pour leur soutien financier.

TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	8
1.1 Parcours historique du discours sur le travail de rue.....	11
1.1.1 Les premiers écrits.....	11
1.1.2 Les années 1980.....	15
1.1.3 Les années 1990.....	18
1.1.4 Des années 2000 jusqu'à aujourd'hui.....	22
1.2 Caractéristiques du discours sur le travail de rue.....	25
1.2.1 La crise du lien social	26
1.2.2 La dualisation sociale	28
1.2.3 Le vide institutionnel	30
1.2.4 Des rôles et des valeurs partagés	31
1.2.5 Revendiquer la singularité du travail de rue	33
1.3 Interroger le discours sur le travail de rue.....	36
1.3.1 Le paradoxe de la dualité sociale.....	36
1.3.2 L'indéfinition du discours sur l'exclusion sociale.....	38
1.3.3 Le renvoi vers l'expérience subjective et les idéologies	40
1.4 Objectif et question de recherche.....	42

CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL	44
2.1 Les épistémologie du sens.....	45
2.2 Les épistémologies critiques	47
2.3 La connaissance	50
2.3.1 Connaissance, langage et symbolisme.....	51
2.3.2 Connaissance et discours	53
2.3.3 Dialogisme	55
2.3.4 Apports conceptuels.....	57
2.4 La clinique transdisciplinaire	58
2.4.1 Le registre théorique	60
2.4.2 Le registre idéologique	61
2.4.3 Le registre subjectif	62
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	64
3.1 Stratégie générale de recherche.....	64
3.2 Population à l'étude, sélection des sujets et modalités de recrutement.....	66
3.3 Méthode de collecte des données	68
3.4 Considérations éthiques	70
3.4.1 Affiliation avec le monde du travail de rue	71
3.4.2 Risques et avantages de la recherche pour les sujets.....	72
3.4.3 Consentement libre et éclairé, confidentialité et anonymat.....	74
3.5 Analyse des données	75
3.6 Fiabilité et limites du devis de recherche	81

CHAPITRE IV	
RÉSULTATS	84
4.1 Description des répondants	84
4.2 Un champ d'action spécifique : le milieu	86
4.2.1 Articulation théorique	87
4.2.2 Articulation idéologique	91
4.2.3 Articulation subjective	94
4.2.4 Au carrefour : le milieu, un champ d'action spécifique au travail de rue	96
4.2.5 En tension : l'incompréhension des autres intervenants	98
4.3 Les liens : des expériences relationnelles	103
4.3.1 Articulation théorique	105
4.3.2 Articulation idéologique	108
4.3.3 Articulation subjective	112
4.3.4 Au carrefour : les liens comme expériences de transfiguration	115
4.3.5 Tension : une approche réservée à tout le monde	117
4.4 Développer des liens égalitaires : une question de transparence	120
4.4.1 Articulation théorique	122
4.4.2 Articulation idéologique	126
4.4.3 Articulation subjective	129
4.4.4 Au carrefour : la transparence	132
4.4.5 Tension : l'opportunité des inégalités	135
CHAPITRE V	
DISCUSSION	138
5.1 Le travail de rue : un parcours héroïque	138

5.1.1 La circulation sociale des discours	138
5.1.2 Le mythe du héros	141
5.1.3 Lecture mythique du discours des travailleurs de rue	144
5.2 Confinement de la connaissance : indétermination et redondances.....	147
5.2.1 Explorer le doute.....	150
5.2.2 Rapprochement et rencontre des imaginaires	153
5.3 Naturalisation des liens et logique de responsabilisation individuelle.....	156
CONCLUSION.....	159
ANNEXE A	
GRILLE D'ENTRETIEN	164
ANNEXE B	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	169
BIBLIOGRAPHIE	173

RÉSUMÉ

L'émergence d'une certaine manière de concevoir le contact avec les jeunes, plus spécifiquement ceux qui consomment des drogues, a mené aux premiers projets en travail de rue au début des années 1970. Cette pratique a depuis généré un nombre toujours grandissant de textes, articles, ouvrages et publications gouvernementales. En s'intéressant à la manière dont les auteurs québécois étudient cette pratique, on remarque qu'ils élaborent un discours sur le travail de rue mobilisant un certain nombre de repères normatifs et s'exposant à des critiques. Conséquemment, cette recherche pose la question suivante : quelles sont les réflexions des travailleurs de rue sur les repères normatifs établis par le discours sur le travail de rue? Elle a pour objectif de repérer ces réflexions et de comprendre les dynamiques qui animent et structurent la production de connaissance chez les travailleurs de rue, un processus discursif et dialogique mis en lumière dans les entretiens semi-dirigés réalisés auprès de sept travailleurs de rue de Montréal. L'analyse des données, inspirée de la clinique transdisciplinaire de Saül Karsz (2011), a ainsi mis en lumière que le discours des répondants est ponctué par trois thèmes : le milieu comme champ d'action spécifique, les liens comme expérience relationnelle transfiguratrice et la transparence comme fondement des relations égalitaires. Ces trois thèmes, à travers les logiques normatives qui s'y déploient, structurent la manière dont les répondants produisent des connaissances sur leur pratique. L'analyse a également mis de l'avant que cette production de connaissance leur apparaît sous une forme immédiate et indéterminée. Cette situation provoque la méconnaissance des fondements du discours du travail de rue dans la structure du mythe du héros et dans la reproduction d'une logique de responsabilisation individuelle, des ancrages qui risquent de bloquer la transformation des pratiques en travail de rue et de participer à la reproduction de situations auxquelles ils souhaitent apporter une réponse. Les analyses qui émergent de la recherche ouvrent la voie à des pistes de réflexion et d'action ainsi qu'à d'éventuelles recherches qui assumeront pleinement les processus de production de connaissance en travail de rue.

Mots clés : travail de rue, repères normatifs, analyse des pratiques, analyse du discours, mythe du héros.

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1990, le travail de rue au Québec a suscité l'intérêt de plus en plus de chercheurs et de planificateurs de politiques sociales. Si quelques documents à peine étaient disponibles dans les années 1980 (Pector, 1981; Fahmi, 1982; Blais, 1986) et au début des années 1990 (Bernier, 1994; Bombardier, 1993; Lamoureux, 1994), on assiste depuis la deuxième moitié des années 1990 à un développement considérable du nombre de textes, articles, ouvrages et publications gouvernementales traitant de ce sujet.¹ Or, malgré l'abondance des travaux sur le sujet, le travail de rue demeure néanmoins un objet difficile à saisir. Au Québec seulement, on répertorie sous cette appellation quantité de projets et d'organismes communautaires qui mettent en œuvre des actions diversifiées et empruntent des approches différentes. À l'international, il existe plusieurs termes pour désigner les initiatives associées au travail de rue et les terminologies qui le désignent sont aussi diversifiées que les contextes locaux qui les accueillent. Cependant, selon De Boevé et Giraldi (2008, p.10), on peut parler d'un « mode de raisonnement particulier » qui caractérise les différentes pratiques qui se rattachent au travail de rue. Ce qui les unit toutes, selon ces auteurs, c'est « la prise en compte du public là où il se trouve » (De Boevé et Giraldi, 2008, p. 67), alors qu'elles se distinguent selon le degré de proximité adopté, le public rejoint ou les problématiques adressées. Ainsi, tenter de dégager une définition unique du travail de rue représente un exercice hasardeux.

¹ On peut citer, à titre d'exemple, la réalisation de travaux académiques (Cheval, 1998; Fontaine, 2001; Poliquin, 2007; Fontaine, 2011; Tremblay, 2015), certaines publications gouvernementales (Pharand, 1995; Paquin et Perreault, 2001; Connelly et Leblanc, 2012), des ouvrages de chercheurs (Hurtubise *et al.* 1999; Fontaine et Duval, 2003; Martel, 2008) ou des textes provenant directement de la communauté de pratique en travail de rue (ATTRueQ, 1997; Paris, 2012). Si ces exemples ne constituent pas une recension exhaustive des écrits, ils suffisent néanmoins à démontrer l'intérêt grandissant pour cette pratique au Québec.

Je propose pour ma part de considérer le travail de rue comme une pratique qui s'insère dans le champ plus large de l'intervention sociale, puisque les travailleurs² de rue cherchent à « intervenir », c'est-à-dire à jouer un certain rôle, dans la vie de certaines personnes³. Ainsi, si les différents acteurs du travail de rue (intervenants, associations, organismes communautaires, etc.) soutiennent qu'ils s'inspirent d'approches variées (globale, humaniste, réduction des méfaits, etc.), ils revendiquent également la singularité de leur manière de concevoir et d'entrer en relation avec les personnes qu'ils tentent de rejoindre. Ils participent, en ce sens, à un même discours sur leurs actions et les inscrivent donc à l'intérieur d'une même « pratique » d'intervention. Je distingue donc dans ce mémoire « la pratique » du travail de rue « des pratiques » en travail de rue. La première se réfère à cette manière commune de concevoir et d'agir avec les personnes que cherchent à rejoindre les travailleurs de rue, tandis que les secondes représentent les actions précises que posent ces intervenants en fonction des approches et stratégies qu'ils adoptent dans des situations concrètes⁴.

Par ailleurs, dans le cadre de ces pages, je définis plus spécifiquement le travail de rue comme un mode d'intervention qui privilégie le déplacement de l'intervenant directement vers les milieux de vie des personnes qu'il tente de rejoindre (Fontaine, 2013; Davoine-Tousignant et Masson, 2015). Selon cette approche, la prise de contact avec la population doit se fonder sur le développement de « liens » de confiance, dans une relation qui se veut :

² Dans ces pages, la forme masculine a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

³ Les rôles adoptés et les populations ciblées par les travailleurs de rue varient en fonction des divers contextes organisationnels d'implantation du travail de rue ainsi que des stratégies qu'ils adoptent. Pour plus de détails sur ces enjeux, consulter *La culture du travail de rue : une construction quotidienne* (Fontaine, 2011).

⁴ Dans le cadre de ces pages, j'utiliserai néanmoins le terme « approche » comme un synonyme de « pratique » dans le souci d'éviter la monotonie qu'engendrerait la répétition d'un seul terme.

[...] chaleureuse, humaine, inscrite dans la quotidienneté de la vie. C'est une relation qui tend à être empreinte de réciprocité et qui se veut significative dans la vie des personnes, dont la base n'est pas la demande d'aide, mais le désir de la relation, de la présence de l'autre. Une fois les liens créés, les travailleurs de rue pourront agir, de concert avec les personnes accompagnées, sur une multitude de réalités présentes dans la vie humaine (Davoine-Tousignant et Masson, 2015).

En ce sens, en travail de rue, la relation précède l'intervention et cette dernière doit toujours être conçue en fonction des besoins exprimés par les personnes rencontrées et par l'adaptation à leur mode de vie. Selon Annie Fontaine (2013, 2015), l'intérêt marqué de différents acteurs sociaux pour le travail de rue s'inscrit dans le recours de plus en plus fréquent à un éventail plus large de pratiques de proximité, qui elles permettent de prendre en compte les trajectoires individuelles des personnes vivant des situations difficiles et de leur fournir un accompagnement personnalisé.

Ayant moi-même évolué au sein de la communauté de pratique⁵ en travail de rue, d'abord comme travailleur de rue avec l'organisme communautaire TRAC et ensuite comme chargé de projet pour l'Association des travailleuses et travailleurs de rue du Québec (ATTRueQ), j'ai eu l'occasion d'être directement témoin de la manière dont différents acteurs sociaux sollicitent l'apport du travail de rue dans leur propre champ d'intérêt. Ce contexte d'effervescence m'a motivé à m'impliquer dans des

⁵ Le terme « communauté de pratique » est ici un emprunt à Fontaine (2011). L'auteure l'utilise pour caractériser le processus d'identification professionnelle de la pluralité des acteurs associés à l'organisation et l'exercice du travail de rue ainsi que des multiples représentations qui y sont associées. Ce terme permet de rendre compte des efforts effectués par les acteurs en travail de rue afin de se réunir et de travailler ensemble autour de questions et d'enjeux qui touchent cette approche d'intervention. Il permet également de souligner qu'ils ne partagent pas nécessairement le même employeur, les mêmes fonctions, ni nécessairement des représentations identiques de leur pratique. Pour plus d'information concernant les défis de légitimation, de consolidation organisationnelle, d'appropriation méthodologique et d'identification professionnelle du travail de rue, le lecteur peut consulter Fontaine (2011).

réflexions concernant le développement de cette pratique afin de mieux comprendre ses rouages et de les communiquer en respectant sa spécificité.

Ce processus a toutefois pris une tournure particulière au cours de l'élaboration de ma démarche de recherche. En effet, au fil de mes lectures, j'en suis venu à observer qu'il y a « une manière » de parler du travail de rue. Cette première intuition était d'autant plus forte à mes yeux qu'elle faisait écho à des préoccupations qui parcouraient déjà mes réflexions lorsque j'étais travailleur de rue et impliqué dans différentes instances de concertation de l'ATTRueQ. J'avais déjà, à ce moment, l'impression que les discussions tournaient autour d'arguments qui reprenaient des idées convenues. En ce sens, la concertation n'arrivait pas, à mes yeux, à instaurer une réponse nouvelle aux enjeux actuels du travail de rue, mais nous rassurait plutôt d'avoir les bons mots pour expliquer ce que nous vivions individuellement comme intervenant, et ce, quitte à nous retrancher dans des positions différentes sans vraiment saisir les enjeux de fond abordés par nos discussions.

J'ai par conséquent commencé à apprécier la portée des écrits sur le travail de rue non plus seulement pour ce qu'ils disent sur cette approche, mais surtout en fonction de la manière dont ils le font. J'en suis venu à voir s'élaborer, à la lecture de ces documents, un discours sur le travail de rue qui mobilise un certain nombre de notions de façon récurrente. Ainsi, à la suite de Saül Karsz, qui propose de déconstruire la notion d'exclusion sociale et les finalités du travail social (2000, 2011), j'ai souhaité mettre à jour les mécanismes de structuration du discours sur le travail de rue. Ce processus a révélé que des repères théoriques (théories et concepts issus de la recherche) alimentent les repères normatifs (règles et normes) de ce discours particulier, tout en ouvrant la voie à des interrogations quant aux conséquences que ces repères peuvent avoir sur la manière dont les travailleurs de rue parlent de leur pratique.

En raison de ces observations, ma démarche de recherche a pour objet l'étude des réflexions des travailleurs de rue concernant les repères normatifs du discours portant sur leur pratique, ainsi que l'étude des effets que ces derniers peuvent avoir sur la manière dont les travailleurs de rue conçoivent leurs actions quotidiennes. L'objectif est d'abord de décrire ces réflexions, pour ensuite arriver à mieux cerner les dynamiques qui les animent et les structurent. Le résultat de ce travail descriptif et analytique est de porter un regard différent sur la transformation des pratiques en travail de rue ainsi que sur leur participation aux enjeux de la société contemporaine.

Le premier chapitre de ce mémoire a pour objectif de situer le discours sur le travail de rue par rapport aux différents documents émanant de la littérature grise et scientifique concernant cette pratique. Il propose un tour d'horizon historique du développement de ce discours, des transformations qu'il a subies ainsi que des constances qu'on y remarque. À partir de ces répétitions, je propose une description des repères théoriques afin de mettre en lumière comment ils alimentent les repères normatifs du discours sur le travail de rue. Le premier chapitre se conclut par une critique des éléments de la théorie de l'exclusion repris par les différents documents recensés, ainsi que des interrogations suscitées par cette critique.

Au deuxième chapitre, je situe ma démarche de recherche à l'intérieur d'un cadre conceptuel qui fournit les éléments nécessaires à l'exploration des réflexions des travailleurs de rue. J'y développe l'idée que ma recherche doit s'inspirer d'une posture épistémologique mixte où sont d'abord explorées les significations qu'accordent les travailleurs de rue aux repères normatifs du discours sur leur pratique. Par la suite, il s'agit d'analyser ces significations de façon critique sous l'angle de leurs transformations et des questions qu'elles soulèvent pour la compréhension de cette pratique.

Au troisième chapitre, je décris la stratégie générale de recherche adoptée, les instruments de collecte de donnée ainsi que les enjeux éthiques et les limites liées à ma démarche. Je conclus cette section en expliquant la méthode d'analyse employée afin de traiter la quantité importante de données générées par cette démarche.

Au quatrième chapitre, je présente mon analyse des résultats obtenus en explorant trois thèmes majeurs recoupant l'ensemble des entretiens réalisés avec les répondants : le milieu comme champ d'action spécifique, les liens comme expérience relationnelle transfiguratrice et la transparence comme fondement des relations égalitaires. Chacun de ces thèmes est présenté d'abord de manière générale, puis en détail. J'y aborde notamment la manière dont s'y déploient les registres théorique, idéologique et subjectif ainsi que les logiques qu'il est possible d'en dégager. J'explique finalement, pour chaque thème, une tension qui émane des situations ambiguës auxquelles peuvent être confrontés les travailleurs de rue.

Au cinquième chapitre, je propose une interprétation conjointe des trois thèmes identifiés lors de la présentation des résultats en analysant leur participation commune à un même imaginaire. Je présente ensuite une analyse plus détaillée de la portée des résultats présentés sur la pratique du travail de rue. J'amorce aussi une réflexion qui pourrait à terme servir d'hypothèse de travail à des travaux futurs concernant le développement de cette pratique.

Enfin, ce mémoire se termine par une synthèse de la démarche de recherche et des principaux résultats obtenus. Je rappelle ensuite les problématiques soulevées lors de la discussion ainsi qu'en avançant quelques suggestions qui, je le souhaite, stimuleront les recherches futures ainsi que la communauté de pratique afin qu'elle participe activement au renouvellement du travail de rue. Je conclus en soulevant certaines limites de l'étude. J'espère que la lecture de ce mémoire donnera l'occasion

au lecteur de renouveler sa perspective sur le travail de rue et sur les discours des acteurs qui s'y intéressent.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre a pour objectif de camper la problématique de la présente recherche en situant la manière dont est abordé le travail de rue dans les différents documents émanant de la littérature grise et scientifique concernant cette pratique. J'y présente la revue documentaire que j'ai réalisée ainsi que les constats que j'en ai dégagés. Plus particulièrement, je définirai les contours de ce que j'appelle le discours sur le travail de rue, c'est-à-dire la manière dont les documents provenant de la littérature grise et scientifique parlent de cette approche d'intervention. En ce sens, j'entends utiliser le terme « discours sur le travail de rue », pour désigner le discours qui émane de l'ensemble des textes qui décrivent, définissent ou évaluent de manière plus ou moins systématique le travail de rue, ses finalités, ses méthodes et ses modes d'action.⁶

J'ai répertorié les documents à inclure dans ma revue documentaire en tenant compte de certains paramètres. D'abord, j'ai choisi de limiter l'examen du discours sur le travail de rue au contexte québécois. Ce choix a d'abord été motivé par un souci de concision, mais aussi par un désir de circonscrire l'objet d'étude à un seul et même contexte de développement sociohistorique. En effet, pour plusieurs auteurs (Lamoureux, 1994; Pharand, 1995; Fontaine, 2001; Fontaine et Duval, 2003; Poliquin, 2007), le développement du travail de rue au Québec est étroitement lié aux

⁶ Il existe évidemment un discours sur le travail de rue élaboré directement par des travailleurs de rue contribuant parfois, mais pas toujours, aux efforts de description, de définition et d'évaluation écrites de leur pratique. Toutefois, je compte distinguer leur contribution au discours sur leur pratique des moments où ils parlent de celle-ci entre eux ou avec d'autres acteurs sociaux. Pour désigner ces moments, j'entends plutôt utiliser l'expression « discours des travailleurs de rue ».

transformations sociohistoriques de la province. J'ai donc choisi de m'intéresser seulement au discours généré dans ce contexte spécifique.

Ensuite, lors de mon parcours comme travailleur de rue, j'ai été exposé à des informations concernant l'origine du travail de rue au Québec et certaines des initiatives marquantes de son développement. J'ai voulu retracer les sources écrites qui corroborent ces informations et j'ai constaté qu'elles sont d'une part fortement autoréférentielles et, d'autre part, qu'elles se basent sur des témoignages d'anciens travailleurs de rue datant, au plus tôt, de 1986 (Blais, 1986). Par conséquent, j'ai voulu diversifier la documentation utilisée afin de retrouver des textes datés de la même époque que les premières initiatives en travail de rue au Québec, plutôt que d'utiliser des comptes rendus rédigés *a posteriori*. Pour ce faire, j'ai consulté les centres documentaires du Bureau de consultation jeunesse (BCJ)⁷ et du Projet d'Intervention auprès des Mineurs-es Prostitués-es (P.I.a.M.P.). De plus, j'ai recensé tous les articles concernant le travail de rue ou le travail de milieu⁸ de la collection « Toxicomanie » éditée par l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) de 1968 à 1980. J'ai également retrouvé des articles de journaux et de revues médicales abordant le travail de rue ou des initiatives qui s'y rapportent. Cette recherche documentaire s'est additionnée aux textes recensés à partir des bibliographies d'ouvrages se penchant sur le travail de rue ainsi qu'à la recension effectuée dans différentes bases de données informatisées.

⁷ Cet organisme communautaire a été créé en 1969 et avait pour mandat principal de participer à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes en favorisant leur autonomie et en cherchant avec eux des solutions. Il a joué un rôle important dans le développement des premiers projets en travail de rue.

⁸ Dans les documents datés des années 1970, le terme « travailleur de milieu » est privilégié par rapport à celui de « travailleur de rue » et ce, bien qu'on se réfère parfois à leur approche comme étant du travail de rue. On peut donc considérer qu'il n'y a pas de distinction claire entre les deux termes à cette époque. Aujourd'hui, il existe cependant un débat concernant la catégorisation des différentes pratiques se rapportant au travail de rue (travail de rue, travail de milieu, *outreach*). Pour plus d'informations concernant ces enjeux de définition, consulter l'ouvrage *Balises et enjeux de définition du travail de rue* (Fontaine, 2004).

Enfin, l'ensemble de cette démarche est venu baliser l'étendue de la revue documentaire. J'ai en effet procédé à un va-et-vient entre les documents trouvés et de nouvelles recherches effectuées à la lumière des informations qu'elles ont générées. Ce processus m'a permis de repérer des traces de projets en travail de rue jusqu'au début des années 1970. Toutefois, plus je me suis rapproché de cette date, plus les pistes se sont raréfiées. J'ai donc choisi de cesser la recherche de documents plus anciens. Ma revue documentaire s'étend sur une période située entre 1970 et 2012, année où j'en ai cessé la recension.

Je présente dans les pages qui suivent les constats que j'ai tirés de ma revue documentaire. Cette présentation est divisée en quatre sections. Dans un premier temps (section 1.1), je fais une rétrospective des différents documents concernant le travail de rue et de la manière dont ils traitent de la question. Dans un deuxième temps (section 1.2), j'explore ces récurrences afin d'en apprendre davantage sur les repères théoriques qui caractérisent le discours sur le travail de rue. Une fois ces repères identifiés, j'examine leurs différentes composantes et la manière dont celles-ci alimentent également des repères normatifs. Dans un troisième temps (section 1.3), j'explique comment les repères théoriques du discours sur le travail de rue recourent certains des éléments saillants du discours sur l'exclusion sociale. Je présente également certaines des critiques adressées à ce discours afin de soulever des questionnements concernant le discours sur le travail de rue et les potentielles conséquences qu'entraîne la mobilisation de ce type d'ancrage théorique. Pour terminer (section 1.4), je présente ma question de recherche découlant des questionnements concernant les repères théoriques et normatifs du discours sur le travail de rue.

1.1 Parcours historique du discours sur le travail de rue

Dans les pages qui suivent, je propose un survol historique du discours sur le travail de rue qui reprend les divisions utilisées par les principaux textes documentant l'histoire du travail de rue (Lamoureux, 1994; Pharand, 1995; Fontaine, 2001; Fontaine et Duval, 2003; Poliquin, 2007). Je me distancie toutefois de l'analyse du développement de la pratique, des événements qui l'ont marqué et de leurs impacts. Je m'intéresse plutôt aux textes eux-mêmes afin de déterminer qui parle du travail de rue et la manière dont on en parle. Je débute en présentant (section 1.1.1) les premiers écrits sur le travail de rue, datant d'une période qui s'échelonne de la fin des années 1960 à la fin des années 1970. Je présente ensuite (sections 1.1.2 et 1.1.3) les textes écrits dans les années 1980 ainsi que ceux des années 1990. Pour la période des années 2000 à aujourd'hui (section 1.1.4), je m'intéresse à un seul texte qui se distingue par sa proposition inédite.

1.1.1 Les premiers écrits

Les auteurs des principaux travaux consultés portant sur l'histoire du travail de rue au Québec avancent que la pratique a débuté avec des cliniques-champignons¹⁰ appelées « Drogue-Secours ». Ces centres ont vu le jour à la fin des années 1960 afin de fournir un accompagnement à des jeunes consommant des hallucinogènes, notamment des champignons magiques et du LSD. Un article du journal *La Patrie* daté d'août 1970 décrit en ces termes l'objectif des centres Drogue-Secours :

Lorsqu'on est jeune et qu'on prend de la drogue, explique Jean Leblanc, il arrive parfois qu'on fasse un « break-out » ou un mauvais voyage. À ce

¹⁰ L'appellation « clinique-champignon » provient des documents portant sur le travail de rue. Dans l'article de journal retrouvé, on parle plutôt du centre de dépannage, d'information et d'accueil Drogue-Secours.

moment-là, on a besoin de quelqu'un qui nous parle [...] En fait, les objectifs principaux de Drogue-Secours sont les suivants : informer les adolescents de tous les services à leur disposition, y compris les services médicaux, juridiques, etc. Leur aider à prendre conscience de l'existence d'un mode de vie plus sain, afin qu'ils puissent par eux-mêmes comprendre et améliorer leur état de vie actuel. Renforcer la coordination des services et des moyens actuels mis à la disposition de cette jeunesse désadaptée et s'efforcer de les développer. Mettre au point un programme d'informations et d'enseignements publics concernant les répercussions et les conséquences de certaines activités de l'adolescent inadapté, surtout vis-à-vis de l'usage des drogues. Mais surtout, le but premier, dans le cas de mauvais voyage, un état de panique existe chez les usagers de drogues. Ni un médecin ni la police sont équipés pour ce genre de travail. Le jeune qui a vécu la même expérience est plus apte à agir, même si ce n'est qu'en parlant calmement à la personne concernée. (Goustille, 1970, p.22)

En parallèle avec l'émergence de ces centres, des hôpitaux ont commencé à s'intéresser à la consommation de drogues. Par exemple, en 1970, le Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine a mandaté un groupe pour mettre sur pied un projet s'occupant de cette problématique (Barker, 1975). Les Services de santé spéciaux pour adolescents ont alors pris la forme d'une clinique externe surnommée le Service 3215, du nom de l'adresse où elle était située. Selon Maurice Barker (1975, p.249), psychologue au Service 3215, ce projet fonctionnait selon une approche globale, « [...] c'est-à-dire capable de subvenir par des soins complets aux besoins réels des patients, et ce, dans le cadre d'une seule relation thérapeutique prioritaire qui ne présume pas de l'importance primordiale de l'aspect psycho-social ou médical ». L'équipe était multidisciplinaire et optait pour des soins continus où chaque adolescent se voyait assigner une personne-ressource qui s'occupait de tous ses problèmes. À l'occasion, le professionnel faisait appel à ses collègues, mais toujours à l'intérieur de son suivi avec le jeune afin de ne pas briser la continuité des soins. Barker (1975, p.252) juge par ailleurs que l'adoption de l'approche globale par ce service « permet[tait] de constater qu'il est avantageux de se définir par rapport à une population plutôt qu'en termes de spécialité de services ou en termes de

problèmes ». Selon lui, le principal désavantage de cette approche demeurait l'investissement de temps plus important qu'elle requiert et qui entre en conflit avec le « système traditionnel de l'évaluation des services ». (Barker, 1975, p.251)

En 1975, le Service 3215 a été approché afin de traiter les cas d'intoxication liés à la drogue lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal (Wilkins et Barker, 1976). À cette époque, la programmation pour les fêtes de la Saint-Jean était répartie sur quatre jours et les organisateurs avaient prévu pour l'événement un centre médical divisé en deux unités, l'une responsable des problèmes médicaux généraux et l'autre des conséquences liées à la consommation de drogues. Cette seconde unité spécialisée a été pilotée par les Services de santé spéciaux pour adolescents de Sainte-Justine et considérée comme un service de deuxième ligne situé légèrement en retrait des principaux sites de l'événement. L'équipe était alors composée d'un psychologue, de six infirmières et de vingt et un « travailleurs du milieu » et offrait des services 24 heures sur 24 (Wilkins et Barker, 1976, p.103). À cette époque, la participation à un festival en plein air ainsi que la séparation des soins généraux et des soins pour les consommateurs de drogues représentaient des faits nouveaux pour les centres hospitaliers du Québec. Leur approche était alors basée sur un mode de fonctionnement similaire à celui des centres Drogue-Secours, où les intervenants tentaient de rassurer les personnes en état de consommation en leur parlant et en leur offrant un climat calme.

Ces trois expériences sont représentatives des initiatives qui ont plus tard été considérées comme les balbutiements du travail de rue réalisés sous l'égide des « travailleurs du milieu » (Blais, 1986; Lamoureux, 1994). Le discours sur l'intervention, dans ces trois exemples, est centré sur la présentation d'une réalité méconnue, la consommation de drogues chez les adolescents et ses répercussions, et décrit les approches nouvelles qui s'y intéressent. Il présente la consommation comme un problème qui n'est plus seulement médical, mais qui s'insère à l'intérieur

d'une problématique plus large chez des jeunes qui vivent d'autres situations difficiles et qui sont parfois qualifiés d'« inadaptés » (Goustille, 1970, p.22). Ces initiatives jugent que le système en place à l'époque n'est pas en mesure de bien répondre aux problèmes liés à la consommation de drogue. L'approche préconisée insiste plutôt sur la continuité des services entre les différentes ressources qui s'occupent des jeunes ciblés et accorde une place importante à la qualité de l'environnement dans lequel ces jeunes sont reçus.

Un quatrième exemple d'initiative liée à l'apparition du travail de rue a été recensé dans un document écrit partiel et non daté retrouvé dans les archives du P.I.a.M.P. Le document semble être un morceau d'un possible rapport d'activités datant du milieu des années 1970. Il décrit Perspective « Z », un projet qui engage des « travailleurs de milieu », mais qui définit son approche comme étant du travail de rue. Le projet se déroulait dans le quartier Centre-Sud de Montréal et engageait deux équipes de deux « animateurs », en plus d'une équipe administrative. C'est le premier document consulté lors de ma recension des écrits qui traite directement de travail de rue et qui en décrit le fonctionnement :

Les travailleurs du projet interviennent auprès des jeunes selon deux lignes d'action. La première est constituée par les besoins manifestés directement par les jeunes et la deuxième par les ressources avec lesquelles les travailleurs sont en relation. Par sa présence dans le milieu auprès des regroupements naturels, le travailleur s'implique quotidiennement dans la vie des jeunes et leurs activités, mais selon un style de participation qui lui est propre. Le travailleur de rue se mêle aux activités et aux discussions des groupes, attentif aux problèmes manifestes et prêt à intervenir selon sa formation et ses compétences personnelles. Par ses contacts avec les organismes sociaux et sa connaissance des ressources du milieu, le travailleur de rue n'intervient pas seul, car il peut faire appel à tout un réseau de ressources indispensables à une intervention polyvalente et à long terme. Ainsi le travailleur de rue est d'une part interventionniste, éducateur, interlocuteur valable pour le jeune et, d'autre part, agent de liaison entre le jeune et les

organismes sociaux qui sont spécialisés à lui venir en aide. (Perspective « Z », s.d., p.10-11)

Encore une fois, une importance particulière est accordée au maintien d'un lien entre les jeunes et les organismes qui leur viennent en aide. On remarque néanmoins dans cet extrait les premières références aux « milieux », composés ici de « regroupements naturels », et au fait que le travail de rue vise à les intégrer pour y intervenir directement. Le document rapporte aussi que cette approche permet d'observer des réalités qui ne sont autrement pas verbalisées par les jeunes hors de leur élément naturel, de mieux les connaître et donc d'effectuer des interventions « adéquates » avec des adolescents qui ne sont « normalement » pas atteints par le réseau des services sociaux. Le rapport fait également état de la méfiance des jeunes et de la difficulté pour les travailleurs de rue de s'insérer dans leurs groupes. Ces constatations amènent les auteurs à affirmer que « c'est pour ces raisons que le "travail de rue" ne peut être qu'un travail hors structures, où l'interventionniste est presque complètement livré à lui-même et à ses ressources personnelles ». (Perspective « Z », s.d., p.15)

1.1.2 Les années 1980

D'autres documents recensent l'existence, entre 1975 et 1980, de projets engageant des travailleurs de milieu et s'apparentant à Perspective « Z ». Ces comptes rendus ont toutefois été écrits au début ou au milieu des années 1980 et ont déjà comme objectif de faire l'historique des initiatives en travail de rue. Dès lors, ces traces écrites ne permettent plus d'apprécier la manière dont on parle de cette pratique pendant sa première décennie d'existence, mais relatent plutôt la manière dont les travailleurs de rue commencent à envisager leur propre histoire.

Un premier document (Parazelli et Pector, 1983) constitue une source d'informations indispensable afin de rendre compte de la chronologie du développement de la pratique du travail de rue, particulièrement à l'intérieur du Bureau de consultation jeunesse (BCJ), mais aussi de la variété des projets en travail de milieu au cours des années 1970. Ce document est cependant très factuel et ne comporte aucune description ou explication de la pratique. Une réflexion sur le travail de milieu (P.I.a.M.P., 1983.) sans mention d'auteur trouvée au centre documentaire du P.I.a.M.P. est également disponible et comporte un bref historique du travail de rue au Québec, plus spécifiquement dans le quartier Chomedey, à Laval. Ce récit, probablement écrit en 1983 conjointement au bilan d'activité du BCJ (1983), combine un regard sur le passé du travail de rue d'une part, et d'autre part, une clarification des objectifs à poursuivre, des qualités recherchées chez les intervenants et des techniques d'intervention privilégiées. L'article « Le travail de milieu » de Michel Blais paru dans la revue *Sûreté* en 1986 reprend ce tour d'horizon du travail de rue tout en proposant à son tour sa vision de la pratique.

Parallèlement, le début des années 1980 a vu apparaître un important projet de travail de rue lié à la prostitution chez les mineurs : P.I.a.M.P.¹¹. Suite à un groupe de travail sur la prostitution et la publication du rapport *La prostitution des jeunes, connais pas...* (Doucet et Duhamel, 1980), ce même groupe a décidé d'engager un travailleur de milieu afin de mieux comprendre la réalité de la prostitution chez les jeunes mineurs et d'expérimenter une approche préventive directement dans les milieux où ils s'y adonnent. Le travailleur de milieu suivait alors une philosophie de travail de rue explicitée comme suit par le rapport d'étape produit par Jacques Pector :

La philosophie qui soustent(*sic.*) le travail de rue le situe aux antipodes du travailleur social traditionnel. Celui-ci travaille dans des structures institutionnelles dont les finalités et les modes de fonctionnement le

¹¹ Les premiers documents utilisaient l'acronyme P.I.M.P. plutôt que P.I.a.M.P., qu'on retrouve plus tard et qui est toujours utilisé aujourd'hui pour désigner cet organisme.

placent dans des contradictions insurmontables; établir une relation d'aide avec un jeune sur une base et autorité que lui confère sa fonction, alors même que le jeune se trouve très souvent en révolte contre toutes formes d'autorité et est à la recherche de son autonomie et de son identité personnelle.

Établir une relation d'aide signifie « fournir à autrui des possibilités supplémentaires qui lui permettront d'atteindre ses objectifs; afin de promouvoir une évolution positive et personnelle du jeune, il est nécessaire de le rassurer (attitude de support), l'aider à s'évaluer (mieux se connaître) et comprendre la totalité de ce qui se passe en lui tout en respectant la manière dont il ressent ce qu'il vit (attitude d'empathie).

Il est évident que le fait de rencontrer le jeune dans son milieu de vie est une constituante de la relation d'aide. (Pector, 1981, p.1)

On retrouve dans ce regard sur le travail de rue une perspective qui se positionne en opposition à celle des services sociaux dits « traditionnels ». Cette posture est justifiée par la position de révolte adoptée par les jeunes et qui amène le travailleur de rue à adopter une attitude de support, d'empathie, mais surtout une prise de contact directement dans le milieu. Ces constatations trouvent écho dans le document de travail et la proposition de Kamal Fahmi au Centre des services sociaux de Ville Marie (1982). L'auteur écrit que le "*street work*" a été choisi comme mode d'intervention en prenant conscience de la peur qu'instaurent les services sociaux dits « traditionnels » chez les jeunes qui ne s'y sentent ni compris ni reconnus. "*They thus take refuge in mutism and the underground.*" (Fahmi, 1982, p.6) Le document explique que le travailleur de rue démontre son acceptation du mode de vie des jeunes et du milieu en s'y rendant directement. Il s'assure alors de développer une relation personnalisée avec les jeunes et n'intervient que lorsqu'il est invité à le faire par eux, en ne cherchant pas des changements de comportement immédiats. L'objectif du travailleur de rue n'est pas seulement de procurer des services, mais aussi de mettre en œuvre une intervention basée sur le développement du jeune et de répondre rapidement aux changements qui s'opèrent dans ses besoins. L'intervenant

doit aussi être en mesure de rediriger les jeunes vers des services complémentaires lorsque cela est requis et de les y accompagner si nécessaire (Fahmi, 1982).

Les thèmes de l'opposition aux services sociaux, de l'importance de la continuité des services et des attitudes nécessaires au développement d'une relation de confiance se voient dès lors réactualisés dans les écrits de cette période. Par ailleurs, on voit apparaître dans le discours les idées de révolte et d'« *underground*¹² », des termes avec lesquels on tente de cerner l'attitude des jeunes vis-à-vis de la société et des adultes. On remarque alors qu'un glissement s'est opéré depuis les années 1970, alors qu'on avait déjà commencé à situer les problèmes des jeunes dans un contexte de problématiques plus générales. Au cours des années 1980, les auteurs n'interprètent plus les problèmes des jeunes comme un signe d'inadaptation, mais les qualifient plutôt en fonction d'une certaine intention de révolte de leur part et les situent, par conséquent, dans un espace en marge de la société.

1.1.3 Les années 1990

Suite aux années 1980, les écrits sur le travail de rue se sont multipliés à un rythme remarquable. D'abord, en 1992, le colloque « Une génération sans nom (ni oui) » est organisé par le P.I.a.M.P pour parler des enjeux qui concernent la jeunesse. Une section importante du colloque est alors dédiée à l'intervention, à l'action communautaire et au travail de rue. Les actes du colloque ont été rendus disponibles à partir de 1994 et constituent à ce jour une source importante d'information sur cette approche. La même année, on retrouve, selon ma recension, la publication du

¹² L'*underground* est un terme polysémique que je définirais dans sa langue d'origine, selon le *Cambridge Advanced Learner's Dictionary & Thesaurus* (2016) : "people in a society who are trying new and often shocking or illegal ways of living or forms of art". Ce mot peut également faire référence à des activités clandestines, c'est-à-dire secrètes (qui demeurent cachées) et illicites.

premier travail universitaire au Québec portant sur le sujet, soit le mémoire de maîtrise de Marc Bernier. En 1993, la revue *Courant d'ère* produite par l'Action jeunesse de Laval réalise un dossier sur le travail de rue écrit par Guylaine Bombardier. Des entretiens avec Jacques Pector et Gilles Lamoureux vont reprendre les principales idées développées au cours des années 1980 dans les documents du P.I.a.M.P (Pector, 1981; Fahmi, 1982; Dionne, 1982), du BCJ (Parazelli et Pector, 1983; P.I.a.M.P., 1983; BCJ, 1983) et dans l'article de Michel Blais (1986).

En 1993, également l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ) voit le jour et produit une première version de son code d'éthique, qui vise à supporter les travailleurs de rue dans leurs réflexions portant sur leur pratique. Ce sont les premiers écrits associatifs produits directement par des praticiens avec l'objectif de rassembler leurs visions de leur travail. Le code d'éthique sera suivi en 1997 par un document rédigé par un collectif d'écriture composé de huit membres fondateurs de l'ATTRueQ et inspiré des discussions provenant de tous ses membres. Suite à la création de l'Association, le collectif explique avoir eu le désir de rassembler et de partager une certaine manière de concevoir leur travail et « d'inscrire dans l'écrit la tradition orale à laquelle se sont attachés des générations de travailleurs de rue depuis plus de 25 ans ». (ATTRueQ, 1997, p.3)

Entre temps, en 1995, Sylvie Pharand rédige une revue documentaire intitulée *Le travail de rue au Québec*, alors commandée par l'Unité de santé publique du centre hospitalier régional de Rimouski. Ce document est le premier d'une lignée de plusieurs rapports qui seront plus tard produits par les Directions de la santé publique afin de mieux cerner le travail de rue et ses impacts sur les enjeux qui touchent la santé et le bien-être de la population. La particularité de cette revue documentaire est qu'elle constitue un important travail de synthèse de toutes les initiatives en travail de rue coexistant à cette époque et des différentes façons dont la pratique se déploie. L'auteure y détaille une définition du travail de rue, certaines méthodes d'actions, un

profil des travailleurs de rue ainsi qu'une proposition afin de catégoriser les différents projets selon les deux types de stratégies qu'ils adoptent¹³. La définition retenue par l'auteure résume les positions adoptées par les auteurs dans les autres textes mentionnés :

Ce type d'approche permet d'agir au niveau de la réalité vécue par le jeune, dans le but d'améliorer sa qualité de vie. L'action n'est plus orientée en fonction des objectifs d'une structure comme le centre d'accueil. « Le travail de rue représente une alternative face à l'incapacité des centres d'accueil d'aider certains jeunes en difficulté » (Vaillancourt, Cotton et Manny, 1986). Pratique essentiellement non institutionnelle, elle s'exerce dans le milieu de vie des jeunes et permet de rejoindre ceux qui sont passés entre les mailles du filet « réseau ».

« Une job de relation », voilà comment on en parle dans le milieu. Il s'agit d'une approche qui favorise d'abord et avant tout des rapports plus égalitaires entre l'« aidant » et l'« aidé » : confiance réciproque, écoute et respect du jeune et de ses choix. « Le travail de rue, c'est aller dans le milieu de vie des jeunes, établir une relation de confiance, les aider très concrètement, au quotidien... et une volonté d'interagir dans leur milieu... avec une philosophie de base a priori favorable aux jeunes » (Pector, in Bombardier, 1993). (Pharand, 1995, p. 14)

Cette définition reprend l'idée de distinction des structures institutionnelles et de solutions de rechange à un système qui n'arrive pas à rejoindre les jeunes. Elle réaffirme l'importance d'intervenir directement dans leur milieu – qui n'est maintenant plus seulement un « milieu », mais bien un « milieu de vie » – et met de l'avant certaines valeurs : les rapports égalitaires, la confiance, la réciprocité et un préjugé favorable envers les jeunes.

¹³ Un premier pôle regroupe les pratiques où le travail de rue fait « partie d'une stratégie d'éducation globale des jeunes pour leur responsabilisation et leur émancipation » (Pharand, 1995, p.36), tandis que le deuxième regroupe les projets qui ont la visée plus épidémiologique de l'action préventive. La réflexion concernant les différentes stratégies adoptées par les travailleurs de rue a été poursuivie par Duval et Fontaine (2000) dans leur typologie des modèles de pratiques en travail de rue. Cette typologie est présentée à la section 1.2.5 du mémoire.

La définition n'est pas, dans son contenu, très différente de ce qui a été mentionné jusqu'à présent. On assiste plutôt, au cours de ces années, à l'apparition d'une nouvelle manière de parler du travail de rue. D'une part, il ne s'agit plus seulement de prises de parole par des personnes impliquées directement dans les projets qui partagent leur vision des jeunes, des services sociaux déjà en place et de ce à quoi devrait ressembler le travail de rue; il y a maintenant des personnes extérieures à la communauté de pratique qui s'expriment en tentant de comprendre les actions des travailleurs de rue ainsi que leurs objectifs. D'autre part, on assiste également au passage des prises de position individuelles des intervenants ou des responsables d'un projet à une mise en commun de leurs opinions, qui implique dès lors des discussions et une négociation concernant la manière dont ils souhaitent parler de leur travail. La transition qui s'opère au cours des années 1990 a, par conséquent, amené une plus grande systématisation des principes sur lesquels se fonde le travail de rue. C'est ce processus qui s'est poursuivi et même amplifié à la fin des années 1990 et au cours des années 2000.

Dans le même ordre d'idée, un deuxième mémoire est publié en 1998 par Chantal Cheval dans le cadre d'une maîtrise en service social. Cette auteure y aborde le travail de rue à travers sa dimension relationnelle et que l'accompagnement, une approche mise en œuvre par les travailleurs de rue, s'apparente à affirmer l'approche clinique. À son sens, cette posture permet « de répondre aux problèmes suscités par l'affaiblissement des liens sociaux [...] une pratique qui se veut relationnelle et symbolique (Renaud, 1997, p.156) et qui participe à "*l'émergence de l'être-sujet*" (Boulte, 1995 : 121) » (Cheval, 1998, p. 33). En 2001, Annie Fontaine dépose à son tour un mémoire sur le travail de rue. Elle s'intéresse aux pressions technocratiques de la planification intégrée de services sociaux et de santé sur cette pratique. Elle écrit que « dans le contexte d'effritement des liens sociaux qui caractérise notre époque, une possible dérive instrumentale ferait perdre à cette pratique son caractère

existentiel et sa capacité à engendrer des liens sociaux significatifs » (Fontaine, 2001, p.vii).

On remarque dès lors que ces deux auteures participent à la formalisation du travail de rue en cherchant à contextualiser les actions posées par ses acteurs à l'intérieur de la société contemporaine. Elles tentent, en ce sens et dans leurs champs respectifs, de comprendre comment cette pratique agit dans la société et sur celle-ci. Cet aspect n'est pas entièrement nouveau, mais il trouve dans ces textes un écho particulier puisqu'il inscrit le discours du travail de rue à l'intérieur de certains discours théoriques visant à donner une compréhension plus générale des différents mécanismes sociaux.

1.1.4 Des années 2000 jusqu'à aujourd'hui

À partir de cette époque, de nombreux autres articles, chapitres de livres, travaux universitaires, cadres de références et guides méthodologiques sont publiés concernant le travail de rue. La thèse de doctorat d'Annie Fontaine (2011) contient à cet égard une section complète concernant l'état actuel des connaissances sur le sujet. L'auteure y offre un tour d'horizon des différentes initiatives de production de connaissance sur le travail de rue, des textes disponibles ainsi qu'une classification des sujets qu'ils abordent. Dans sa thèse, elle s'intéresse à la production de connaissance en travail de rue et, plus spécifiquement, à la construction quotidienne de la culture de la pratique. En ce sens, le travail de recherche qu'elle a effectué représente un jalon dans l'étude de cette approche d'intervention. L'originalité de la thèse de Fontaine repose sur le postulat selon lequel « la singularité, la précarité et la pluralité du travail de rue convergent vers un questionnement transversal soulevant

l'enjeu de l'indétermination de cette pratique » (Fontaine, 2011, p.16). Plus spécifiquement, elle affirme à propos du rôle des travailleurs de rue :

En somme, la position de témoin-acteur des travailleurs de rue dans les zones grises des rapports sociaux ouvre diverses potentialités originales et soulève des défis particuliers. Afin de développer des repères partagés avec les groupes marginaux, avec la communauté environnante et avec les institutions, les travailleurs de rue négocient au quotidien diverses valeurs qui donnent forme et sens à leur rôle. Ayant à mobiliser des sources de savoir et de légitimité différentes en puisant à la fois dans le registre de la familiarité et dans celui des savoirs professionnels (Mathieu, 2000), ces praticiens se trouvent en constant processus de bricolage de leur cadre de référence. Appelés à prouver leur loyauté à l'égard des codes de la rue en même temps que leur respect des règles institutionnelles, ces praticiens tiraillés entre des critères de légitimation opposés doivent ainsi s'enraciner à la manière des roseaux afin d'entretenir la fluidité de leur adaptation à la mouvance des univers investis en même temps que leur résistance à la pression des vents contradictoires. (Fontaine, 2011, p.21-22)

Selon l'auteure, il s'agit donc d'affirmer le « caractère constitutif » (Fontaine, 2011, p.37) de l'indétermination du travail de rue en évitant de prétexter l'indéfinition de l'action. Cette position contraste avec les tentatives antérieures de définition de cette approche d'intervention. En effet, si l'ensemble des autres documents répertoriés souligne l'abondance de possibilités d'actualisation de l'approche et reconnaissent qu'il serait périlleux de rechercher à en produire une catégorisation trop contraignante, ils cherchent néanmoins à en tracer les contours. Fontaine (2011) choisit quant à elle de reconnaître le caractère indéterminé du travail de rue comme un aspect fondamental de la construction de sa culture spécifique. Cette posture ne l'empêche cependant pas de déceler certaines références récurrentes dans les conversations et les pratiques qu'elle a observées lors de son processus de recherche, tout en précisant qu'il ne faut pas y voir une tentative d'enfermer la pratique dans une définition contraignante, mais bien une opportunité pour

comprendre comment ces repères communs doivent être constamment négociés par les travailleurs de rue pour donner un sens à leur pratique.

Cette rétrospective des différents écrits sur le travail de rue et surtout de la manière dont ils en parlent permet de faire trois constats. D'abord, l'émergence d'une certaine manière de concevoir le contact avec les jeunes, plus spécifiquement ceux qui consomment des drogues, a mené aux premiers projets en travail de rue. Cette manière de parler des jeunes et de ce qu'ils vivent était effectivement ancrée à cette époque dans un discours plus général sur l'intervention qui a été canalisé à l'intérieur de nombreuses initiatives en milieux hospitaliers et communautaires, mais qui a trouvé une résonance particulière dans les projets de « travailleurs de milieu ». Ensuite, l'existence de ces projets a généré un discours sur le travail de rue porté dans un premier temps par leurs instigateurs, afin d'affirmer l'importance de leur présence dans le champ de l'intervention sociale. Ces prises de position individuelles des travailleurs de rue et des responsables de projets se sont ensuite transformées en une prise de parole collective provenant du milieu associatif, mais aussi de personnes extérieures à la communauté de pratique (de gestionnaires publics et de chercheurs). L'évolution du discours sur le travail de rue a dès lors amené une plus grande systématisation des principes qui guident la pratique, mais l'a aussi vu s'inscrire à l'intérieur de discours sur la société à visées plus générales et explicatives.

Finalement, bien que ce tour d'horizon ait permis de mettre en lumière les transformations qui ont été subies par le discours sur le travail de rue, il a aussi laissé poindre certaines constantes : l'opposition aux services sociaux « traditionnels » ou « institutionnels », la nécessité de proposer une solution de rechange qui intervient directement dans le milieu de vie des jeunes, et des valeurs comme l'égalité, la confiance et l'empathie. La prochaine section vise à regrouper ces récurrences afin d'arriver à mieux comprendre ce qui caractérise le discours sur le travail de rue et d'y apporter un éclairage nouveau.

1.2 Caractéristiques du discours sur le travail de rue

Le parcours de la littérature effectué à la section précédente a permis de constater que certains des travaux qui s'intéressent au travail de rue représentent des moments charnière dans l'évolution de son discours. La revue documentaire de Pharand (1995), les écrits associatifs de l'ATTRueQ (1997, 2010), le mémoire de Cheval (1998) et les travaux de Fontaine (2001, 2011) apparaissent comme des incontournables à ce niveau. Ils ont contribué, d'une part, à l'effort de synthèse d'une pratique aux déploiements multiples et, d'autre part, à systématiser les principes qui la guident. Certains d'entre eux ont également proposé une réflexion concernant la manière dont ce discours spécifique doit s'intégrer à une compréhension plus générale des différents mécanismes sociaux. En ce sens, ces documents représentent de solides assises permettant d'explorer les constantes qui habitent le discours sur le travail de rue.

L'analyse des caractéristiques récurrentes dans le discours sur le travail de rue peut être divisée en deux idées principales. D'abord, tous les textes choisis présentent une série de repères théoriques qui permettent d'intégrer les actions des travailleurs de rue à une compréhension plus générale des différents mécanismes sociaux. En 1995, Pharand note déjà les conséquences des transformations socioéconomiques et du désengagement de l'État sur les problèmes sociaux, les pratiques communautaires et la résurgence du travail de rue. Cheval (1998, p.4) est allée plus loin en associant ces changements à une crise qui « affecte tous les aspects de la vie sociale ». Fontaine (2001, p.14) a aussi observé que les années 1980 ont été une époque où les « mutations sociales telles que l'éclatement de la famille et la montée de l'individualisme [ont contribué] de plus en plus à l'appauvrissement affectif des jeunes ». L'auteure indique également que dans les années 1990, les jeunes ont vu leur situation se dégrader alors que les mécanismes d'exclusion les concernant

s'intensifiaient. Ces premières observations laissent déjà entrevoir comment les repères théoriques du discours sur le travail de rue renvoient au champ des théories du lien social. Dans les trois prochains points abordés, il sera plus spécifiquement question de la crise du lien social, de la dualisation que celle-ci engendre ainsi que du vide institutionnel laissé par l'incapacité du système des services sociaux à répondre à la souffrance qu'elle génère.

Ensuite, les différents textes choisis présentent également une série de repères normatifs qui insistent sur l'importance de la présence des travailleurs de rue dans le « milieu de vie » des destinataires, sur la nature des relations à développer avec ceux-ci ainsi que sur la position que doit adopter le travail de rue quant aux autres approches d'intervention. Les deux derniers points (1.2.4 et 1.2.5) permettront de mettre en lumière comment les trois repères normatifs du discours sur le travail de rue nourrissent cette normativité à laquelle les acteurs en travail de rue peuvent se référer afin d'orienter le sens de leur pratique (Parazelli, 2002; Parazelli, Nengeh Mensah et Colombo, 2010). Plus spécifiquement, il sera question de la manière dont ils fournissent aux travailleurs de rue une représentation partagée de leur identité collective se déclinant sous deux facettes : le partage de rôles et de valeurs communes et la revendication de la singularité de leur approche d'intervention.

1.2.1 La crise du lien social

Les observations contenues dans les différents documents consultés renvoient, explicitement ou implicitement, à la théorie du lien social et plus spécifiquement à l'idée selon laquelle la société contemporaine vivrait une crise dont l'enjeu majeur est l'érosion des liens sociaux. Cheval (1998) explicite clairement cette position dans le premier chapitre de son mémoire, lorsqu'elle recense les malaises sociaux de la

société contemporaine. En s'appuyant sur les écrits de Fitoussi et Rosanvallon (1996) et de De Gaulejac et Leonetti (1994), elle tient les mutations de l'économie mondiale responsables de la fragilisation identitaire, l'identité étant fortement liée à l'activité professionnelle.

Toutefois, cette « souffrance visible » (Cheval, 1998, p.6) que vivent les inemployés et les inemployables de la société ne constitue, selon l'auteure, qu'un pan de la crise. Son autre versant repose sur une « souffrance invisible » (Cheval, 1998, p.6) provoquée par la montée de l'individualisme, qui déstabilise les « réseaux de sociabilité primaire » (Cheval, 1998, p.8) et laisse les individus seuls devant la tâche de leur construction identitaire. Qui plus est, par son désengagement, l'État renonce à la prise en charge des inégalités sociales et des problèmes sociaux et, par conséquent, laisse ses citoyens isolés, sans aide et sans protection (Cheval, 1998). La crise n'est donc pas qu'économique, mais engage également les soubassements de la société contemporaine en bouleversant ses mécanismes de support et de construction identitaire. Cette défaillance frapperait donc non seulement le processus de reproduction structurel de la société, mais également ses instances de légitimation de sens.

Ainsi, si tous les écrits recensés en travail de rue ne formulent pas de manière aussi nette leur filiation avec la crise du lien social, plusieurs auteures s'en inspirent indirectement pour soutenir leur propos. À cet égard, Fontaine (2001) s'appuie à plusieurs reprises sur le mémoire de Cheval (1998) afin de problématiser l'utilisation du travail de rue par le réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Elle affirme que le malaise identitaire des jeunes en rupture sociale découle « de la fragilisation des liens sociaux et des transformations culturelles et économiques de notre monde en mutation rapide » (Fontaine, 2001, p.16) et ajoute que nous vivons à une « époque de fragilisation profonde du tissu social » (Fontaine, 2001, p.36). D'autre part, une autre manifestation du recours à la symbolique de l'effritement

provient de l'usage fréquent de l'idée selon laquelle le travail de rue participe directement à la restauration des liens sociaux par son implication dans des milieux en rupture sociale (Cheval, 1998; Fontaine, 2001; Poliquin, 2007; Fontaine, 2011). Qui plus est, les travailleurs de rue prennent part au « processus de construction identitaire [des personnes en rupture sociale] et d'appropriation de leur place individuelle et collective » (Fontaine, 2011, p.31). C'est donc autant dans la construction théorique du travail de rue et dans le rôle qui incombe aux travailleurs de rue que dans leurs actions concrètes que s'actualise la notion de crise du lien social.

1.2.2 La dualisation sociale

En évoquant une crise à deux visages, économique et structurel d'une part et identitaire de l'autre, le discours sur le travail de rue relève les difficultés de la société contemporaine à faire circuler le sens des pratiques locales de certaines populations vers les instances institutionnelles de légitimation (Barel, 1982). Il s'agit là d'affirmer que « ce qui unissait individu et collectivité à travers des normes et des représentations collectives perd de sa valeur et de sa prégnance » (Cheval, 1998, p.10). Ainsi, les auteures avancent que quantité de personnes se voient refuser une place dans la société tant au niveau géographique, économique qu'existential (Cheval, 1998; Fontaine, 2001; Fontaine, 2011). S'en suivrait un processus de dédoublement sociétal qualifié de dualisation, que Fontaine (2001, p.26) décrit de cette façon :

On réfère de plus en plus à cette idée d'une cassure, d'une fracture entre les « inclus et les exclus », qui agrandit le fossé entre les riches et les pauvres; entre ceux qui ont des acquis et qui consolident leur pouvoir et ceux qui, instables et précaires, se désaffilient entre autres des lieux d'exercice de la citoyenneté.

Les écrits consultés semblent donc adhérer à la théorie de l'exclusion sociale et à l'idée d'une division entre inclus et exclus. Cette scission se joue sur différents fronts mais, dans tous les cas, elle mène au mieux les deux groupes à des interactions teintées d'indifférence et d'incompréhension ou, au pire, à une absence de contacts.

Une fois cette remarque prise en compte, il est possible d'observer que le vocabulaire utilisé pour théoriser les pratiques en travail de rue s'inscrit dans le sillon du discours sur l'exclusion sociale. D'une part, l'utilisation de certains termes dans un même segment de texte propose l'image d'une dichotomie entre ces différents éléments. Ainsi, on remarquera des mots tels que « milieu institutionnel » et « milieu naturel » (Pharand, 1995, p.13-14), « jeunes » et « monde des adultes » (Pharand, 1995, p.30), « logiques institutionnelles » et « demandes de la population » (Cheval, 1998, p.18), ainsi que « jeunes vivant des difficultés sur le plan de leur rapport à la société » (Fontaine, 2001, p.17) et « personnes en ruptures » versus « structures sociales » (Fontaine, 2011, p.17). Ces couples s'organisent selon une logique dualiste concernant les places dans la société et, la plupart du temps, sont constitués d'un côté des exclus ou des marginalisés et, de l'autre, de l'institutionnel ou du sociétal.

D'autre part sont employées d'autres expressions qui viennent insister sur la distance qui sépare ces groupes, leur opposition ou carrément leur incompatibilité. On parle de « dissidence » (Pharand, 1995, p.13) et d'une « absence de médiation [...], de liens » (Cheval, 1998, p.14). On dit que la « [perspective centrée sur les pathologies et les facteurs de risques des jeunes de la rue] occulte le malaise que renvoie leur rupture à une société qui laisse peu de place aux jeunes » (Fontaine, 2001, p.31) et qu'il y a une « distance culturelle qui sépare les univers institués des univers marginaux » (Fontaine, 2011, p.18). Un vaste champ lexical est ainsi déployé afin de constituer des groupes sociaux distincts, séparés les uns des autres et entre lesquels les contacts sont difficiles, inexistant, voire impossibles.

1.2.3 Le vide institutionnel

Dans le prolongement de cette idée de rupture, l'ensemble des écrits consultés constate le désengagement de l'État dans les soins de santé et les services sociaux destinés aux populations marginalisées. Ce désengagement est d'autant plus marqué que les auteures consultées relèvent également que les services restants n'arrivent pas à rejoindre les personnes qu'ils ciblent. Pour expliquer cette situation, elles évoquent l'inadéquation de la lecture des problèmes sociaux par les planificateurs des politiques sociales et, par la même occasion, des réponses qu'ils proposent (Cheval, 1998; Fontaine, 2001; Fontaine, 2011). La planification se fait donc sans prendre en compte la dualité sociale, cause principale des souffrances contemporaines, et propose des solutions institutionnelles dont le fonctionnement est « incompatible avec le mode de vie des jeunes » (Fontaine, 2001, p.18).

Pour soutenir cette analyse, les auteures réactivent, dans leur critique de la planification des soins de santé et des services sociaux, le même vocabulaire dichotomique et oppositionnel utilisé pour appuyer la logique dualiste du repère théorique de la dualité sociale. Cette fois, les thématiques de la dichotomie et de l'opposition sont déployées par les auteures afin de venir renforcer l'idée selon laquelle les services sont inadaptés aux personnes marginalisées. En effet, Cheval (1998, p.18) affirme que pour l'État, « il s'agit de faire entrer les usagers dans un cadre normalisé », mais que « les usagers, particulièrement ceux qui vivent l'exclusion, ont des aspirations souvent moins normatives ». Fontaine (2001) note, quant à elle, que l'organisation des services étatiques ne possède pas les éléments nécessaires pour accueillir les jeunes en rupture. « Lourdeur bureaucratique, horaire inadéquat, critères d'admissibilité serrés, normes comportementales, rapport d'autorité » (Fontaine, 2001, p.18) contribuent à repousser une population qui s'oppose aux dictats des structures institutionnelles.

Cette inadéquation, selon les auteures, se répercute chez les personnes marginalisées en les incitant à abandonner les services parce qu'ils préfèrent « la déchéance plutôt que la dépendance, la stigmatisation et l'humiliation qu'ils craignent de rencontrer s'ils font appel aux institutions : mieux vaut être sujet dans la désinsertion que s'insérer en perdant sa dignité » (De Gaulejac et Léonetti cité *in*. Cheval, 1998, p.19). Les personnes en rupture sont intimidées par les structures et craintives; elles se méfient des professionnels avec qui les relations ont pu être difficiles dans le passé (Pharand, 1995; Fontaine, 2001). La perspective développée dans les écrits sur le travail de rue est que pour ces personnes, la rue devient alors « potentiellement à la fois un lieu d'autonomie et de contrainte, d'émancipation et de soumission » (Fontaine, 2011, p.21). Assurément, elle représente, selon le discours en travail de rue, un endroit « à l'écart des espaces institués » (Fontaine, 2011, p.19). C'est ainsi que les jeunes et adultes en rupture sociale en viennent à former une communauté inaccessible, ou à tout le moins difficile d'accès pour les services sociaux traditionnels. Selon cette perspective, la cassure est profonde et le fossé est immense; rares sont ceux qui arrivent à les traverser ou à créer des ponts.

1.2.4 Des rôles et des valeurs partagés

Déterminer les valeurs communes à une majorité de travailleuses et travailleurs de rue s'avère être un aspect majeur développé dans les documents qui analysent les pratiques en travail de rue. L'existence même du Code d'éthique de l'ATTRueQ (2010) indique un désir clair de ces intervenants de baliser les réflexions entourant leur approche d'intervention. À cet égard, la thèse de doctorat de Fontaine (2011) constitue une référence indispensable afin de mieux comprendre les dynamiques de construction quotidienne de la culture du travail de rue. On y trouve une série de

constats quant aux référents culturels particulièrement valorisés, qui se présentent comme des manières de faire et de dire la pratique. Or, l'examen des écrits antérieurs permet également d'identifier des indices de ces constats dans l'ensemble du discours sur le travail de rue. Qui plus est, des liens doivent être tissés entre cette éthique du travail de rue et les repères théoriques dégagés précédemment.

Dans un premier temps, le discours sur le travail de rue insiste sur l'intégration des travailleurs et travailleuses de rue aux communautés occupant les territoires desservis. Leur présence physique quotidienne et à long terme assure d'une part une proximité géographique garantissant leur accessibilité et, d'autre part, une exposition aux signifiants culturels des milieux investis afin de mieux les comprendre. Cette sensibilité pour la compréhension des modes de vie des personnes qu'ils rencontrent semble s'ancrer dans leur théorisation de la dualité sociale. En séparant inclus et exclus en deux groupes culturels distincts, le discours sur le travail de rue délimite son territoire et met en lumière la nécessité de saisir les codes culturels propres à ce terrain afin d'être en mesure d'appréhender le vécu de ces personnes. Ces travailleurs affirment dès lors la nécessité d'une approche graduelle, en douceur et axée sur la proximité (ATTRueQ, 1997).

Dans un deuxième temps, le travail de rue fait de la relation entre ses intervenants et les personnes marginalisées la pierre angulaire de sa pratique. Ainsi, le code d'éthique de l'ATTRueQ (2010, p.6) affirme que « la relation humaine constitue le principal moyen de travail » des travailleurs de rue, qui recherchent l'établissement d'un lien significatif. Pour y parvenir, la proximité physique et culturelle est nécessaire en plus de la « personnalisation » de la relation, c'est-à-dire une considération qui dépasse les préjugés concernant les personnes en situation de rupture et qui les entrevoit dans leur singularité. Ainsi, comme l'avance Duval et Fontaine (2000, p.66), « un lien autre que normatif doit aussi être établi avec les jeunes marginalisés ». Les travailleurs de rue cherchent une relation basée sur la

réciprocité et la non-directivité afin de ne pas appliquer mur-à-mur des stratégies d'intervention visant à réintégrer les jeunes dans la norme dominante. Ce faisant, ils espèrent développer « un rapport à l'autre qui tend constamment à dépasser l'aide instrumentale » (Fontaine, 2011, p.284) et cherchent à insuffler davantage de « symbolisme » là où les liens sociaux tendent à fléchir (Cheval, 1998). Ce faisant, ils se positionnent théoriquement comme des créateurs de liens sociaux dans une société qu'ils jugent en manque de consistance.

S'il ne fait aucun doute que ces différentes pratiques existent, c'est-à-dire que les travailleurs de rue rencontrent des gens, qu'ils développent des relations avec eux et qu'ils partagent leur quotidien, il n'en reste pas moins que ce sont leurs repères théoriques qui donnent sens à leurs actions. Ce sont précisément grâce à ces repères qu'ils vont à la rencontre d'une culture marginale, qu'ils créent des relations significatives ou des liens sociaux. Dans cet esprit, le langage utilisé dans les différents documents consultés ne fait pas que donner un sens à leurs propres pratiques, mais consiste également en une prise de position théorique sur le monde qui les entoure et la société dans laquelle ils évoluent. Cette prise de parole qui vient les positionner socialement, on doit également la concevoir comme un acte agissant sur la société (Leimdorfer, 2010). Ainsi, en qualifiant la société, le discours sur le travail de rue lui donne une signification, il la met en forme et, du même coup, participe à sa transformation.

1.2.5 Revendiquer la singularité du travail de rue

Les rôles et valeurs partagées présentées jusqu'à maintenant permettent aux travailleurs de rue de se rallier derrière une identité collective à même de représenter la place qu'ils revendiquent en tant qu'« alternative aux interventions

institutionnelles [en mesure] de répondre aux nouvelles réalités des jeunes » (Duval et Fontaine, 2000, p.52). Les auteures consultées, à la suite entre autres de Pharand (1995), suggèrent une typologie qui détaille différentes manières de concevoir les pratiques en travail de rue. D'une part, elles décrivent un premier pôle qualifié de « normatif », qui s'inscrit dans le prolongement des mandats des services sociaux « institutionnels ». Les pratiques associées à ce pôle cherchent à jouer un rôle de liaison entre les services sociaux et les jeunes « inaccessibles » en créant le contact le plus « humain » possible. En ce sens, les travailleurs de rue adoptent, selon ces auteures, les objectifs et les normes « institutionnelles » (Duval et Fontaine, 2000).

En contrepartie de ce premier pôle, la typologie proposée en décrit un deuxième qu'elle qualifie d'« autonome ». Fontaine explique que

[d]ans cette perspective, le travailleur de rue inscrit son rôle dans une finalité plutôt existentielle en définissant sa pratique par le lien subjectif et volontaire qu'il développe avec les jeunes dans le but de partager une manière autre « d'être ensemble » (Duval et Fontaine, 2000, p.53).

Ce pôle se rapproche davantage des rôles et valeurs identifiées jusqu'à maintenant et est composé, selon Cheval (1998) et Fontaine (2001), des caractéristiques fondamentales de cette approche, trouvant leurs racines dans les traditions développées depuis les premières générations de travailleurs de rue.

En adoptant des pratiques s'alliant au pôle autonome, Fontaine (2001) suggère que les travailleurs de rue seraient plus à même de répondre aux besoins des jeunes en rupture qui recherchent un espace de confiance et de confiance. Les différents documents consultés revendiquent donc la possibilité pour ces travailleurs de déployer les finalités existentielles de leur pratique, plutôt que d'être contraints à

l'évacuer au profit de leur instrumentalisation par une approche plus « normative »¹⁴. Duval et Fontaine (2000, p.66) souhaitent entre autres que dans leurs collaborations avec les autres intervenants, les travailleurs de rue puissent conserver leur approche « autonome » et expliquent qu'« il faut éviter que la complémentarité ne se traduise par une perte de spécificité des modèles d'intervention ».

Le discours sur le travail de rue adopte en ce sens une posture qui suggère une dichotomie où se trouvent séparés d'un côté, un univers « institutionnel » et, de l'autre, un univers « autonome ». Le monde de « l'institutionnel » est ici synonyme de distance et d'inadéquation avec l'univers des jeunes en rupture, malgré ses intentions de développer des relations plus « humaines ». Selon ce discours, les pratiques associées au pôle institutionnel participent à la normalisation tant des comportements des jeunes que des actions des intervenants adoptant des stratégies associées au pôle autonome. Le discours sur le travail de rue favorise donc une attitude défensive où les travailleurs de rue peuvent revendiquer la singularité de leur approche afin de « résister à l'uniformisation, la normalisation et l'instrumentalisation de leurs pratiques » (Fontaine, 2001, p.150). Dès lors, les travailleurs de rue peuvent se rallier derrière une identité commune à même de contrer les pressions générées par l'organisation du système de santé et de services sociaux « institutionnels » en plus de leur permettre de se positionner comme des « créateurs » de liens sociaux avec des jeunes affectés par leur effritement.

¹⁴ Le qualificatif « normatif » exprime ici l'idée des contraintes imposées par ces pratiques, par opposition à l'absence de contrainte imposée par les travailleurs de rue. Nous verrons plus loin que cette absence de contrainte relève davantage d'une vision idéalisée de la relation qui, elle, est toujours traversée de normes.

1.3 Interroger le discours sur le travail de rue

En s'appuyant sur l'idée selon laquelle la société contemporaine est traversée par une crise du lien social, sur le concept de dualité sociale et sur l'inaccessibilité de l'univers de la rue au réseau des soins de santé et des services sociaux, le discours sur le travail de rue reprend plusieurs idées maîtresses de la théorie de l'exclusion sociale. Qui plus est, le vocabulaire employé pour décrire les différents phénomènes observés s'inspire de l'imaginaire que cette dernière peut susciter. Cependant, malgré les avantages que représente cet ancrage théorique, ils comportent également des inconvénients qui ont été longuement critiqués par un certain nombre d'auteurs (Roy, 1995; Karsz, 2000; Châtel et Soulet, 2001; Parazelli, 2002). Karsz (2000, p.163) propose de voir autrement cette question :

Le problème n'est pas de se demander si l'exclusion existe ou si les exclus manquent de toute consistance : il s'agit de savoir comment cela existe, selon quels registres, en fonction de quelles conditions. Ce n'est pas Dieu qui nous intéresse, mais les dispositifs théoriques et pratiques qui l'inventent, qui le font exister.

Cet auteur soumet ainsi le concept à une déconstruction où surgissent plusieurs éléments s'apparentant aux notions mises de l'avant par le discours sur le travail de rue. Trois éléments ont été retenus afin de questionner les repères normatifs développés jusqu'à maintenant.

1.3.1 Le paradoxe de la dualité sociale

Le premier élément retenu de la critique de l'exclusion sociale formulée par Karsz (2000) est le caractère paradoxal de cette notion. L'existence d'un tel paradoxe interroge la notion de dualité sociale comme phénomène récent et comme résultat de

la crise vécue par nos sociétés contemporaines. L'exclusion sociale décrit la société comme traversée par une rupture et questionne son unité en avançant que la cohésion doit être rétablie et la cassure combattue (Cheval, 1998). Dès lors, on présuppose « une sorte d'état de nature, de paradis plus ou moins laïcisé qui, en fait, n'a jamais existé » (Karsz, 2000, p.113). On sous-entend qu'à certains moments de l'histoire, la cohésion sociale allait de soi et ne suscitait pas de frictions.

Il est un cas de figure, parmi d'autres, où apparaît la difficulté des êtres et des actes de faire sens ensemble, où s'enraye la dialectique du spécifique et de l'universel, du concret et de l'abstrait. Personne ne met en doute que la modernité occidentale ait ses titres particuliers à enrayer cette dialectique; mais personne non plus n'irait soutenir que cet accident arrive pour la première et la dernière fois. (Barel, 1982, p.168)

Ainsi, si cette difficulté à faire circuler le sens ne s'applique ni seulement aux exclus, ni seulement aux configurations de la société actuelle, il s'avère difficile d'affirmer qu'il y a des catégories spécifiques d'individus qui n'arrivent pas à créer de liens sociaux. Il n'y a pas d'espaces laissés vides, pas de groupes en dehors de la société, déliés (Parazelli, 2002). Tout le monde possède une certaine place et tisse certains liens. C'est donc d'un impossible en dehors que traite l'exclusion et, si lesdits exclus sont inaccessibles pour certaines ressources, c'est plutôt qu'ils relèvent de certaines autres (Karsz, 2000). Alors lorsqu'on s'intéresse aux personnes marginalisées ou à ces « individus hors normes » (Cheval, 1998, p.23) il ne faut pas « confondre “normalité” (conformité à des normes), “normalisation” (conformité aux normes standardisées) et “normativité” (présence de règles et de normes) » (Parazelli, 2002, p.328-329). Conséquemment, bien que le discours sur le travail de rue vise à démontrer que certaines approches permettent la reconnaissance des jeunes en rupture, il établit également qu'à l'intérieur de l'organisation actuelle de la société, ils occupent un rôle marginal. Cette référence à la théorie de l'exclusion n'arrive donc pas à démontrer en quoi la participation de ces jeunes à la structuration de la société contribue actuellement aux dynamiques qui animent sa transformation.

1.3.2 L'indéfinition du discours sur l'exclusion sociale

Le deuxième élément retenu s'intéresse à l'un des aspects les plus relevés par les critiques de l'exclusion sociale : son caractère polysémique. Si bien que Châtel et Soulet (2001, p.177-178) désignent cette catégorie comme une « notion fourre-tout », et ce, malgré l'important travail de clarification qui a été tenté à travers les années. La confusion qui frappe le sens de l'exclusion sociale provient d'abord de sa capacité à désigner une quantité importante de phénomènes hétérogènes (Karsz, 2000; Châtel et Soulet, 2001). Est exclu celui qui n'a pas d'emploi, pas de logement, ou encore, celui qui ne reçoit pas de services de certaines ressources. Tout le monde risque ainsi de se retrouver « exclu » à un moment ou un autre de son existence et l'établissement de critères définitionnels s'avère une tâche impossible (Karsz, 2000). Au même moment, tout le monde s'évertue à œuvrer à l'éradication de l'exclusion et, à cet égard, on remarque une diffusion de l'utilisation de ce concept dans de nombreuses sphères d'activité différentes. Politiques publiques, intervenants et politiciens enrachent leurs prises de paroles dans le discours se rapportant à cet imaginaire, contribuant du fait à « contaminer les modes de représentation [...] de nombre d'institutions » (Châtel et Soulet, 2001, p.178). Or, c'est en jouant sur le sens des mots-clés fournis par ce discours qu'on arrive à justifier des modes d'intervention diamétralement opposés.

Cette indéfinition apparemment intenable constitue le fer de lance de la notion d'exclusion, puisqu'elle permet, grâce à son caractère « flexible, spongieux, lâche » (Karsz, 2000, p.120), de rallier des opinions divergentes, sinon antagonistes; une « fuite en avant théorique » (Karsz, 2000, p.120) qui assure que les désaccords soient tus, que l'adhésion au concept l'emporte sur ses contradictions fondamentales et que, conséquemment, le consensus brille.

En examinant les différents documents sélectionnés, on remarque que certaines notions du discours sur le travail de rue comportent le même aspect consensuel. On voit effectivement apparaître de manière récurrente certains termes qui, quoique parfois définis, se renvoient les uns aux autres sans être vraiment expliqués. Un bon exemple est la notion d'« approche globale », dont on trouve des traces dès les premiers écrits concernant le travail de rue. Le terme est utilisé tant pour définir le travail de rue, que le travail de rue peut être utilisé pour décrire ce type d'approche. Les différents éléments qui la caractérisent sont présentés et mis de l'avant comme une solution au morcèlement des personnes en une suite de symptômes ou de problématiques sociales. À la suite de Michel Parazelli (2009, p.47) dans un article où il propose une déconstruction de l'approche globale, il est essentiel de rappeler que :

Identifier les éléments caractérisant l'approche globale en action communautaire sous forme de représentations justement, ne constitue pas un travail définitionnel, donc nécessairement théorique, mais seulement son point de départ [...] « Nommer » les caractéristiques de l'approche globale en ayant l'impression d'en théoriser la définition, c'est alors plus que désigner, c'est en quelque sorte réciter un chapelet de valeurs et de principes en laissant l'indéfinition renforcer le sentiment d'évidence.

Dans le cas du discours sur le travail de rue, ces indéfinitions rappellent la catégorie de l'exclusion sociale où, en fait, « le principe fédérateur est : tous des humains » (Karsz, 2000, p.135). Cependant, cette appellation d'« humain » est apposée, telle une essence et une exigence. Ainsi, loin de nous renseigner sur les fondements théoriques du discours sur le travail de rue, ce sont ses principes moraux, ce que l'humain devrait être, mais n'est pas toujours, qui sont mis en lumière.

1.3.3 Le renvoi vers l'expérience subjective et les idéologies

Le troisième élément retenu dans la critique de l'exclusion sociale proposée par Karsz (2000) s'incarne dans la méconnaissance de l'expérience subjective et des idéologies que cette notion entraîne. Celle-ci, par l'image de ces personnes extérieures à la société et les imprécisions qu'elle suscite contribue à créer un jeu d'ombre et de lumière à l'intérieur du discours sur le travail de rue. D'un côté, il y a l'éclairage que procurent les repères théoriques puisés à même le discours de l'exclusion sociale. De l'autre côté, il y a la méconnaissance de l'expérience subjective suscitée par la figure de l'exclu et de l'apport idéologique dissimulé dans les consensus.

Conséquemment, lorsque le discours sur le travail de rue s'intéresse à des phénomènes concrets et les regarde à travers le prisme de l'exclusion sociale, il suscite d'abord une réaction subjective à la figure de l'exclu. Par exemple, Karsz (2000) souligne qu'on afflige ces individus de divers sentiments comme l'isolement, la solitude et l'inutilité. On se désole de leur souffrance « visible » et « invisible » (Cheval, 1998, p.6), ce qui provoque une situation qui laisse croire que les « exclus disposeraient d'un presque monopole de la souffrance » (Karsz, 2000, p.150). Une fois de plus, la catégorie d'exclusion sociale est exposée comme une moralité spécifique qui s'incarne dans ce que Karsz (2000) considère comme des rappels signifiant l'état d'altérité qu'on oppose aux exclus.

[Elle] rappellerait cette distance inexpugnable de soi à soi et de soi aux autres, chez lesdits exclus autant que chez les supposés inclus. Elle réveillerait l'espoir, voire l'espérance, vieille comme l'espèce humaine, que cette distance aurait un caractère conjoncturel et provisoire, qu'il serait donc possible de la dépasser (Karsz, 2000, p.153).

Le discours sur l'exclusion sociale fait donc appel à ce désir, celui d'être en mesure de ressaisir notre destinée et d'être en contrôle de notre existence. Parazelli (2009, p.51) vient spécifier qu'on s'appuie ici sur des « concepts placébos », c'est-à-dire des mots qui ne comportent pas un réel travail de théorisation, mais qui procurent le sentiment de bien comprendre les phénomènes et d'en ressentir un bien-être. Cette impression d'emprise sur le réel vient reconforter les intervenants à la mesure de l'intensité de leur investissement personnel dans l'idée qu'ils défendent (Parazelli, 2009). C'est en ne reconnaissant pas l'expérience subjective sous-jacente à la notion d'exclusion et ses présupposés moraux que les travailleurs et travailleuses de rue adoptent une identité commune qui leur procure une compréhension partagée des situations auxquelles ils sont exposés.

Ensuite, le discours sur le travail de rue, inspiré par la catégorie de l'exclusion sociale, ne peut prétendre proposer une compréhension neutre du monde. Il parle de la réalité d'une manière très spécifique et mobilise des valeurs, une morale et des significations particulières. Afin de saisir l'impact que représente cette prise de position pour les pratiques quotidiennes qui incarnent ce discours, Karsz (2000) avance qu'il s'avère essentiel de faire intervenir la logique de l'idéologie. Comme il s'agit d'un concept malmené, la définition que propose Karsz (2000) permet de prendre acte des critiques formulées et de distinguer l'idéologique des institutions politiques. Il définit les configurations idéologiques de la façon suivante :

Ensembles de normes, valeurs, représentations, modélisations, idéaux, réalisés dans des rites et des rituels, dans des gestes et des attitudes, dans des pensées et des affects, dans des configurations institutionnelles, dans des pratiques matérielles. Ce sont des discours autant que des pratiques, des manières de parler et des manières de taire. Ce sont des manières de faire et de s'abstenir de faire. Les idéologies sont des actes, les idéologies sont agies. (Karsz, 2011, p.54)

Cette définition permet de distinguer l'idéologie des institutions politiques et distancie cette notion des critiques parfois formulées à son égard comme quoi elle représenterait un miroir lointain déformant et contraignant la réalité aux profits des luttes politiques (Karsz, 2011). Elle se trouve plutôt à tracer les contours des significations possibles de la pratique, à les ordonner dans un univers de sens.

Le discours sur le travail de rue, comme tout autre discours, est donc idéologiquement chargé. Il s'appuie sur différents registres idéologiques retraçables dans ses repères théoriques marqués par l'idée d'exclusion sociale. Certains de ces registres ont jusqu'ici été identifiés, notamment l'idée de la cohésion sociale à rétablir, le principe fédérateur « tous des humains » ou encore son opposition au système biomédical. Le discours sur le travail de rue parle de normes dominantes, d'institutions structurantes, sans parler de ses propres normes et de ses propres structures. On interpelle l'humanité des gens et on laisse planer qu'« elle se situe au-dessus de toute vision particulière et de tout intérêt partisan, bref au-delà de toute idéologie. L'humain existe en soi » (Karsz, 2000, p.148). Cependant, cette conception de la société contemporaine et des enjeux qui s'y jouent possède sa propre historicité, qui se trouve masquée tant par les configurations idéologiques qu'elle reproduit que par l'investissement personnel nécessaire à son adhésion.

1.4 Objectif et question de recherche

La problématique qui fait l'objet de ce mémoire se développe donc autour de trois volets, s'intéressant de trois manières différentes au discours sur le travail de rue. Dans un premier temps, un survol de la transformation du discours sur le travail de rue a été effectué et a permis de démontrer sa systématisation graduelle à travers les prises de position collectives provenant du milieu associatif, mais également de

personnes provenant de l'extérieur de la communauté de pratique. De cette systématisation, on a pu voir émerger certaines constantes qui, une fois regroupées, ont permis de mettre en lumière trois repères théoriques alimentant une identité collective derrière laquelle peuvent se rallier les travailleurs de rue. Grâce à cette identité, le discours sur le travail de rue fournit des repères normatifs aux travailleurs de rue afin qu'ils soient en mesure de revendiquer la singularité de leur approche. Une vision commune et unique qui leur permet de résister aux pressions générées par les services sociaux dits « institutionnels » et de légitimer le travail de rue vis-à-vis des autres pratiques d'intervention sociale. Toutefois, suite à la mobilisation de certains éléments de la théorie de l'exclusion sociale par le discours sur le travail de rue, on constate que l'utilisation de cette notion implique certaines critiques et soulève des interrogations quant aux conséquences qu'entraînent ces ancrages théoriques, idéologiques et subjectifs sur le déploiement de cette pratique.

Plus spécifiquement, l'analyse des repères normatifs effectuée jusqu'ici m'incite à m'interroger sur leur influence sur les dynamiques en jeu à l'intérieur du discours des praticiens sur leurs propres actions. En ce sens, la question qui m'a guidé dans le cadre de la présente recherche est la suivante : *quelles sont les réflexions des travailleurs de rue sur les repères normatifs établis par le discours sur le travail de rue?* L'objectif étant, d'une part d'identifier ces réflexions afin d'être en mesure de les décrire et, d'autre part, d'arriver à comprendre et à expliquer les dynamiques qui les animent et les structurent.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Par l'analyse du parcours du discours sur le travail de rue menée dans les pages qui précèdent, il a été possible d'identifier certaines constantes qui mettent en évidence les repères théoriques qui l'animent. Ce tour d'horizon a également permis de mettre en lumière la manière dont ceux-ci alimentent à leur tour la revendication d'une identité collective à même de protéger le travail de rue de sa normalisation vers des stratégies qui nieraient son caractère « existentiel ». L'identification de la problématique a finalement permis de soulever certains questionnements concernant les repères normatifs déployés par le discours sur le travail de rue, particulièrement vis-à-vis des conséquences de l'héritage théorique, idéologique et subjectif légué par le discours sur l'exclusion sociale.

En utilisant ces questionnements comme point de départ, je souhaite saisir, d'une part, les réflexions des travailleurs de rue vis-à-vis des repères normatifs du discours sur leur pratique, et d'autre part, documenter les dynamiques qui les animent et les structurent. Afin de réaliser ces deux objectifs, j'ai développé un cadre conceptuel qui s'inspire de deux postures épistémologiques différentes. Je m'assure ainsi de cerner différentes facettes de mon objet de recherche et de répondre aux exigences de chacun des objectifs. Ma démarche de recherche présente donc une posture mixte. En suivant la typologie de Pierre Paillé (2012)¹⁵, elle s'inscrit, d'une part, dans la

¹⁵ Paillé (2012, p.87) a choisi de parler de « quatre grands groupes de postures épistémologiques dans les sciences humaines et sociales » plutôt que d'opter pour une nomination pointue des différentes postures possibles. Ce choix à l'avantage de présenter une typologie simple, tout en cernant les différences importantes entre chaque regroupement. Elle inclut les épistémologies : du sens, de l'action, critiques et du contrôle.

mouvance des « épistémologies du sens » (Paillé, 2012, p.87) qui se regroupent autour d'une démarche axée sur l'accès au sens vécu et construit par les personnes qui expérimentent une situation. J'adopte, d'autre part, une attitude critique concernant la construction des savoirs, incluant ceux produits par les acteurs, et m'inscris à cet égard dans la mouvance des « épistémologies critiques » (Paillé, 2012, p.88).

Dans ce chapitre, je décris d'abord ces deux postures épistémologiques et détaille leurs influences sur mes choix conceptuels. Ensuite, je présente le concept de « connaissance » et explicite ses conditions de production. Ces éléments de clarification me donnent l'occasion de cerner les contours de ce que j'examine lorsque je m'intéresse aux réflexions des travailleurs de rue. De plus, je démontre que ma démarche de recherche peut être considérée comme une contribution au champ de l'analyse épistémologique des pratiques. Dans la dernière section du chapitre, je présente la clinique transdisciplinaire de Saül Karsz (2011). Je précise comment ce modèle d'analyse spécialement adapté aux pratiques d'intervention sociales peut me fournir les outils analytiques nécessaires à un examen critique des réflexions des travailleurs de rue.

2.1 Les épistémologie du sens

Dans un premier temps, les épistémologies du sens reposent, selon Paillé (2012), sur trois constats : phénoménologiques, herméneutiques et interactionnistes. Ceux-ci conduisent à concevoir que la recherche en sciences humaines doit être menée d'abord afin de comprendre ce que vit la personne. Lamarre (2004, p.23) spécifie pour sa part que la recherche doit « élucider le sens des phénomènes de la vie quotidienne en effectuant un retour à la *chose même* [...] [qui] représente l'expérience

vécue telle que rapportée par la personne concernée ». Le deuxième principe, herméneutique, stipule quant à lui que le sens d'un fait réside, non pas dans son existence matérielle, mais bien dans les interprétations que l'on peut lui donner. Plus particulièrement, le chercheur se doit d'explorer les situations de la perspective des personnes concernées et doit donc chercher à la comprendre à partir de ces interprétations, plutôt qu'en se basant sur ses *a priori* théoriques (Lamarre, 2004). Le dernier constat, interactionniste, précise finalement que la construction du monde doit être appréhendée comme un processus de négociation constant se déroulant lors des interactions entre personnes (Paillé, 2012). Pour Lamarre (2004, p.23) :

[...] l'être humain n'existe et ne donne sens à son existence que par et dans sa relation à autre chose que lui-même, c'est-à-dire avec les autres êtres comme lui et avec tout ce qui constitue son univers, sa culture, ses intérêts, ses préoccupations, etc.

La démarche de recherche doit donc prendre en compte la multiplicité des mondes possibles déterminés par les perspectives uniques que chaque personne adopte ainsi que la coexistence de ces différentes interprétations.

La prise en compte de ces trois constats me permet d'établir un certain nombre de balises dans l'élaboration de ma démarche de recherche et des objectifs qui l'accompagnent. En effet, c'est d'abord en suivant cette posture que j'ai pu dégager, dans le premier chapitre de ce mémoire, une interprétation des écrits sur le travail de rue. Je me suis éloigné des faits rapportés par les textes pour porter mon attention sur le sens qu'ils accordent à la société, aux personnes que les travailleurs de rue tentent de rejoindre ainsi qu'à la manière d'y arriver. J'ai pu faire émerger de cette interprétation des écrits sur le travail de rue un certain nombre de repères normatifs. J'opte maintenant pour une posture qui m'amène à m'intéresser avant tout à la perspective des travailleurs de rue eux-mêmes concernant ces repères. Je dois donc définir des objectifs qui visent à en comprendre leurs interprétations afin d'arriver à

reconstruire le sens qu'ils y accordent. Les balises que m'offrent les épistémologies du sens m'indiquent que pour mener cette exploration je dois adopter leurs propres descriptions de leurs expériences sans la qualifier au préalable de conforme, contraire, distante, consensuelle, cohésive ou divergente.

2.2 Les épistémologies critiques

Dans un deuxième temps, j'adopte dans ma démarche de recherche une posture critique quant aux savoirs. Dans cette perspective, l'accès au sens que donnent les travailleurs de rue à leur expérience demeure un objectif prioritaire, j'opte toutefois pour une démarche qui comporte un travail supplémentaire. En effet, « [...] de ce point de vue épistémologique, le savoir n'existe pas en soi, il n'y a pas un savoir valable pour tous, mais bien *des* savoirs. Or ces savoirs peuvent s'opposer sur différents points » (Paillé, 2012, p.88). Dès lors se pose la question de la place de la critique de ces savoirs et de l'engagement du chercheur dans leur évaluation. Comme se le demande Valériane Champagne St-Arnaud (2014, p.111) : « le scientifique est-il autorisé à porter des jugements évaluatifs et prescriptifs sur la société, ou doit-il se limiter à des jugements descriptifs? » L'auteure remarque que la réponse à cette question divise philosophes et scientifiques depuis longtemps et principalement en fonction de deux positions opposées, soit la distanciation et l'engagement (Champagne St-Arnaud, 2014).

Je ne vise pas, dans l'élaboration du cadre conceptuel de ce mémoire, à apporter une réponse définitive à cette question. Je choisis plutôt de me ranger derrière la perspective que propose la sociologie critique telle qu'explicitée par Jean De Munck (2011) et par conséquent à emprunter la voie de l'engagement. Ce qui

signifie pour le chercheur qu'il doit être en mesure d'évaluer les phénomènes¹⁶ rencontrés et de prendre position quant aux possibilités de changements. Pour ce faire, De Munck (2011) propose que la sociologie se dote de trois objectifs : un premier objectif (explicatif) où la tâche du sociologue est de décrire et d'expliquer les phénomènes observés afin de répondre aux questions « pourquoi? » et « comment? »; un deuxième objectif (normatif) où sa tâche est de fournir une perspective évaluative des phénomènes à l'étude, et d'émettre un jugement sur ceux-ci; enfin, un troisième objectif (pratique) où il se doit de guider une transformation de la réalité à laquelle appartient le phénomène.

Selon De Munck (2011, p.4) c'est « l'intégration des trois tâches dans une pratique scientifique cohérente [qui] constitue la visée de la sociologie critique ». Pour ce faire, il suggère de déployer deux axes épistémologiques. D'une part, une démarche de recherche critique doit tenter d'articuler explication et normativité. Cette exigence suppose que la théorie explicative ne puisse se passer d'une base normative pour la compléter. Cette constatation découle de l'observation par l'auteur que toute théorie « secrète »¹⁷ une position évaluative, c'est-à-dire qu'elle induit une certaine vision d'un phénomène et, par conséquent, un jugement de valeur à son égard (De Munck, 2011, p.7). Le chercheur peut tenir compte de ce constat en explicitant et en validant les bases normatives qui sous-tendent son explication du monde.

D'autre part, il faut, selon De Munck (2011), réfléchir à l'articulation entre critique sociale et critique sociologique. Le chercheur critique s'invite dans le débat, y prend part et propose une action pour transformer la réalité. Cette participation peut cependant faire l'objet d'une objection morale où l'évaluation du sociologue est associée à un jugement impérialiste ou élitiste. De Munck (2011) propose, pour

¹⁶ Ici le concept de phénomène est compris dans sa dimension empirique, c'est-à-dire quelque chose qui apparaît ou advient à quelqu'un. Pour une discussion plus détaillée du terme phénomène, voir Bordeleau (2005).

¹⁷ Ce terme est emprunté à Charles Taylor (1985, cité dans De Munck, 2011).

dépasser cette limite, de bâtir un rapport entre critique sociale et sociologique qui se fonde sur la prise en compte des capacités réflexives des acteurs et des sociologues. « Le sociologue critique n'intervient donc pas de nulle part : il prolonge dialogiquement et donne une forme théorique à des interrogations qui sont *déjà* à l'œuvre dans une forme de vie. » (De Munck, 2011, p.13) Le sociologue critique agissant de la sorte conserve toutefois un rôle distinct de celui des acteurs; le chercheur possède les outils conceptuels et normatifs pour effectuer la généralisation d'un phénomène local, et se soumet de plus aux exigences de validation d'une communauté scientifique. De Munck (2011) juge que la recherche dans sa tâche pratique peut ainsi éviter l'instauration d'un rapport d'instrumentalisation¹⁸ qui transformerait le projet sociologique en projet philosophique ou idéologique.

Les observations de De Munck (2011) me fournissent des balises pour l'élaboration de ma propre démarche de recherche inspirée de la sociologie critique. Précisons que je ne me limite pas à investiguer le sens que les travailleurs de rue confèrent à leur expérience (compréhension), je cherche aussi à dégager une ou des logiques normatives qui en expliqueraient l'existence ou l'orientation, et s'inscriraient par la suite dans un fonds commun de connaissances sur la pratique du travail de rue. À cette étape, ma tâche est de décrire et d'expliquer leurs perspectives spécifiques concernant les repères normatifs trouvés dans les écrits concernant leur pratique. La recherche de ce qui est à l'origine de ces interprétations exige alors un travail critique de déconstruction de leurs bases normatives à partir de repères théoriques clairement identifiés à l'aide des travaux de Karsz (2011) sur l'analyse de pratiques.

¹⁸ Selon De Munck (2011), le rapport d'instrumentalisation est en fait deux faces d'un même problème. D'un côté, le sociologue propose (parfois inconsciemment) une direction normative et les acteurs auraient comme fonction de l'exécuter. De l'autre, le sociologue devrait servir la volonté ou les revendications (parfois inconscientes) des acteurs. Dans tous les cas, théorie et pratique ne sont utiles à l'une et l'autre que dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs et non partagés.

Explicitons d'abord les concepts avec lesquels je tente de comprendre ce que produisent les travailleurs de rue lorsqu'ils parlent de leur pratique. Je propose à cet effet de fournir (section 2.3) une définition de cette production en tant que « connaissance » et d'en décrire différentes composantes afin de saisir la portée de ce choix. Je présente ensuite (section 2.4) les outils analytiques qui me permettent d'effectuer la déconstruction de la base normative de cette production et de justifier mes propres points d'interprétation.

2.3 La connaissance

Tenter de cerner ce que représente la connaissance, c'est d'abord poser la question de son origine. En optant pour une posture critique, j'ai déjà établi qu'en fonction de cette perspective, il n'y a pas de savoir absolu et que les sources de savoirs sont multiples (Paillé, 2012). Devant le constat de leurs origines diverses, on pourrait être tenté de rouvrir le débat sur la distinction entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques (Huot et Couturier, 2003). Or, ce n'est pas mon intention. Je propose plutôt d'emprunter la même prémisse que Couturier et Huot (2003, p.108) et d'affirmer avec eux que « le savoir, qu'il soit de nature théorique ou pratique, est fondamentalement *logos*, c'est-à-dire une forme particulière de discours qui permet à un acteur social d'établir son rapport au monde, à la société et à l'autre ». En choisissant cette perspective, je ne souhaite pas fermer le débat sur les distinctions entre théorique et pratique. Je fais toutefois le choix de considérer la connaissance sous son angle pratique, c'est-à-dire à partir de l'acte sous-jacent à sa production.

Je souhaite ainsi poursuivre une réflexion sur les processus à prendre en considération dans la production de la connaissance. En me basant sur les travaux de François Leimdorfer (2010), j'explore (section 2.3.1) comment la connaissance peut

d'abord être comprise comme une construction qui constitue, parce qu'elle utilise le langage, une activité concrète et donc une pratique. Les conséquences de ce constat vont ensuite m'amener (section 2.3.2) à soutenir que la connaissance peut également être comprise comme un discours où la personne qui l'énonce se situe vis-à-vis des autres et de la société. Finalement (section 2.3.3), je qualifie de dialogique le rapport aux autres et à la société qu'induit cette conception de la connaissance.

2.3.1 Connaissance, langage et symbolisme

Afin d'amorcer la discussion sur ce que constitue la connaissance, il est essentiel de poser son origine dans une conception du savoir comme articulation de la raison à travers le langage (Huot, 2013; Granger, 2014). La connaissance constitue en ce sens une construction langagière qui ne peut être accessible qu'à travers les paroles et les mots qui sont dits et écrits. Elle se trouve ainsi inexorablement liée au langage, une union qui a certaines conséquences devant être explicitées. D'abord, le langage fournit aux humains certains des outils nécessaires afin qu'ils puissent « symboliser » (Leimdorfer, 2010).

Le propre de la symbolisation, c'est de produire un objet (une image, un son ou un objet concret) qui d'abord *agit* (l'appel), puis qui *indique* autre chose et qui enfin la *représente* : dans son sens le plus général, un objet, concret ou abstrait, une action, un sujet, une qualité, un lieu, un temps, une idée, etc. Il prend en quelque sorte la place de cette autre chose, mais en est *différent et autonome*. (Leimdorfer, 2010, p.18)

Le langage possède à ce titre une autonomie symbolique qui lui permet de se détacher des situations immédiates afin de donner accès à des objets ou des situations qui ne sont pas disponibles dans l'« ici et maintenant ». Il sert en ce sens d'outils pour rendre présents des objets et des personnes qui sont absentes socialement, temporellement et spatialement. Il possède la caractéristique de relier différentes

zones de la réalité en instaurant d'abord, à travers la symbolisation, une distance entre le « monde sensible » et le « monde du symbolique » (Leimdorfer, 2010, p.18). Cette séparation peut ensuite être effacée ou mise en évidence, mais doit toujours être considérée comme le point de jonction où ces mondes sont mis en relation.

La symbolisation doit aussi être considérée comme une activité puisqu'elle produit, non seulement des sons ou des images, mais aussi une relation entre les symboles et les objets du monde sensible. On parle alors de productions symboliques qui malgré leur autonomie apparente doivent néanmoins faire partie d'un système commun afin de pouvoir être reconnus, non seulement, par la personne qui les émet, mais aussi par celles à qui elle s'adresse.

La symbolisation langagière s'effectue donc par l'usage de la parole et doit être conçue comme une activité sociale caractérisée par l'échange et la circulation, où le partage est au cœur du processus de signification. En ce sens, l'analyse faite par Marcel Mauss et rapportée par Camille Tarot (1998) révèle que le langage n'est pas suffisant à l'atteinte de « l'efficacité symbolique ». Cette dernière n'est rendue possible que grâce à l'efficacité partagée du rituel, qui se déroule dans la répétition des symboles, des mots et des gestes et qui leur impose un rythme. Cet aspect fondamental du symbolisme finit de dégager le langage de ses variations individuelles pour lui donner son caractère collectif. L'auteur illustre son propos dans cet exemple portant sur la danse :

La danse obéit à des mouvements respiratoires et cardiaques, musculaires, identiques chez tous, mais en même temps elle suppose et suit une succession d'images. Elle est d'abord rythme et ses effets se poursuivent longtemps lorsqu'on en a été impressionné. [...] Or dans la danse, tout est physique, psychique et social à la fois. Le rythme semble donc apte à produire du signifiant partagé, car il effectue un dépouillement des variations individuelles, « sorte de naturelle expérience de laboratoire faisant disparaître les harmoniques pour ne laisser, pour ainsi dire, que le

ton pur» (Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie, p. 301). (Tarot, 1998, p.35)

En suivant ces observations, on remarque que le langage, stimulé par son efficacité symbolique, représente une activité sociale qui n'a pas à être distinguée des autres pratiques humaines. Parler n'est pas qu'un simple transfert désintéressé d'informations; c'est une activité concrète qui met en scène des actes spécifiques visant des finalités pratiques (Leimdorfer, 2010). Le langage est nécessairement agi et à partir de cette constatation majeure, on doit faire intervenir une nouvelle notion, celle du « discours ». Cette notion permet de mettre en lumière que la connaissance, maintenant comprise comme une construction langagière agissante, doit également être considérée à travers son caractère discursif.

2.3.2 Connaissance et discours

Dans l'étude des connaissances, le passage du langagier au discursif peut s'effectuer lorsqu'on constate que le langage en tant qu'acte agit sur des situations concrètes et pratiques. En opérant cette transition, l'intérêt pour le langagier peut se distancier de l'analyse linguistique et trouver une place à l'intérieur de l'analyse sociologique. Ainsi, à travers la notion de discours, on accède à une certaine vision du langage où l'énoncé est « un discours dans la mesure où il est effectivement prononcé ou écrit par telle personne, dans telle circonstance » (Achard, 1993, p.11). Les mots prononcés ou écrits ne sont donc pas considérés pour leur structuration interne en tant que phrase, mais plutôt en tant qu'acte effectué par une personne dans un certain contexte social. Par conséquent, à la suite de Achard (1993, p.10), la définition de la notion de discours retenue dans le cadre de cette recherche est la suivante : « Nous appellerons "discours" l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme

acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie). »

À partir de cette définition, il est possible de souligner le rapport dialectique dans lequel s'insère le discours. En effet, considérant que le discours implique une relation avec l'ensemble des actes, on observe qu'à travers celui-ci, la personne s'implique dans un processus relationnel où elle entre en interaction avec les autres ainsi qu'avec le monde. Par conséquent, elle influence et agit sur la société et, à l'intérieur de cette dynamique relationnelle, arrive aussi à se situer elle-même, ainsi que ses actions et ses rapports aux autres (Leimdorfer, 2010). En tant qu'acte, le discours constitue donc une pratique sociale qui agit sur la société autant qu'elle peut être formée et contrainte par la structuration de cette dernière. On peut donc affirmer avec Leimdorfer (2010, p.170) que :

[I] es rapports entre le social et le langagier se trouvent à présent noués dans un même espace, celui du discours, c'est-à-dire un espace qui se confond avec celui de la société, où les actes, les pratiques et rapports sociaux sont à la fois physiques et langagiers. Le discours, bien que toujours porteur de la distance constitutive du symbolique au réel, conjoint rapports sociaux et rapports langagiers et est rapport social.

On remarque en ce sens que la connaissance, puisqu'elle doit être comprise comme une construction langagière et, plus précisément, une construction discursive, doit également être vue comme une pratique sociale. À ce titre, elle agit dans, sur et avec la société et ne peut plus être perçue comme un ensemble de représentation à plaquer sur des événements vécus localement. Le savoir n'est donc plus un domaine séparé de l'action, mais constitue en lui-même une pratique.

2.3.3 Dialogisme

Il s'agit maintenant de faire intervenir une dernière notion, le dialogisme, qui permet de qualifier la dynamique relationnelle se développant au cœur même du discours. La notion de dialogisme trouve ses racines dans « le cercle de Bakhtine », un groupe d'intellectuels surtout actifs dans les années 1920 et 1930 et composé, entre autres, de Mikhaïl Bakhtine (1895-1975), Valentin Voloshinov (1895-1936) et Pavel Medvedev (1891-1938) (Sériot, 2007, Leimdorfer, 2010). Elle est aujourd'hui considérée comme un des legs les plus importants du philosophe russe. Toutefois, Sériot (2007, p. 3) nous rappelle qu'« il semble y avoir autant de Bakhtine qu'il y a de pays de réception » et qu'il faut être prudent dans les choix de l'interprétation a donné aux travaux de ce groupe de chercheur. L'utilisation de son concept phare, le dialogisme, nécessite donc une certaine précision quant à sa définition et ses implications.

À cet égard, c'est sur son acception commune dans le monde francophone que se base le cadre conceptuel de ce mémoire. On s'y réfère pour désigner, d'une part, le dialogue qui se tient entre deux interlocuteurs et, d'autre part, le dialogue généralisé dans la société. Le dialogue, qu'il soit intériorisé entre deux personnes ou dans la société, est considéré comme un « échange de mot » (Leimdorfer, 2010, p. 174) et une interaction entre sujets parlants contribuant à l'incessant processus de mutation de la langue. Si on poursuit cette réflexion, le fait de dialoguer devient un aspect central de l'existence humaine et on ne peut plus imaginer « un sujet isolé, en soi », mais plutôt « un sujet situé dans et constitué par une dialectique je-tu » (Leimdorfer, 2010, p. 174). En ce sens, les paroles d'une personne ne lui appartiennent jamais totalement; elles sont toujours le fruit de l'interaction entre les interlocuteurs et, plus largement, du contexte dans lequel elles sont apparues. Le locuteur, en prenant la

parole, s'inspire donc de ce qui a été dit avant lui et, par ce qu'il puise dans le passé et ce qu'il lègue au futur, il participe *de facto* à la circulation sociale des discours.

Côté (1998), quant à lui, synthétise les apports des théories avancées par le Cercle de Bakhtine en fonction de trois éléments à retenir. D'une part, un énoncé dépend toujours du contexte social d'où il surgit et on doit le concevoir comme une réponse à celui-ci. D'autre part, ce faisant, le locuteur prend toujours position vis-à-vis des formes d'expression qui le précède, que ce soit positivement, négativement, activement ou passivement. Finalement

[...] le caractère « dialogique » de l'expression n'est pas lié à son insertion dans une « entente inter-subjective » *a posteriori*; il est intrinsèquement lié à l'expression de manière *a priori*, puisque l'expression participe d'un *dialogue intériorisé*, et qu'elle est toujours d'abord une « réponse » à ce dialogue intériorisé. (Côté, 1998, p.75).

Le concept de dialogisme revêt donc une importance particulière pour l'analyse de la connaissance, puisqu'il incite à concevoir la dynamique relationnelle intrinsèque au sens comme un dialogue. Cet apport vient non seulement lier la production du savoir à la pratique et au social, mais la situe également à travers la circulation sociale des discours, au centre d'un processus d'une relative permanence. On retrouve alors dans un discours des traces de ce qui a été dit et écrit antérieurement, ce qui l'inscrit à l'intérieur d'un agencement, plus ou moins stable, de discours. Ces espaces discursifs structurent la société et permettent de prendre en compte que le discours ne fait pas que produire un savoir sur et dans la société, mais participe également à sa reproduction et à sa transformation.

2.3.4 Apports conceptuels

En traçant les contours de la connaissance en tant qu'utilisation du langage, j'ai voulu mettre en lumière certains des processus qui participent à sa production. J'ai identifié que le savoir doit être compris comme une pratique discursive où se développe un rapport dialogique entre la personne, la société et les autres. En appréhendant la connaissance sous cet angle (pratique, discursif et dialogique), je me dote de certaines balises conceptuelles pour ma démarche de recherche. En effet, cette perspective m'indique que je peux entrevoir les réflexions des travailleurs de rue comme une manière de produire des connaissances sur leur travail. Pour formuler leurs réflexions, les travailleurs de rue doivent utiliser le langage et s'engagent en ce sens dans une pratique. Cette constatation m'amène à concevoir les réflexions des travailleurs de rue non pas comme des représentations qu'ils apposent sur des réalités extérieures, mais bien comme des discours qui par leur énonciation agissent sur la réalité qu'ils cherchent à saisir. Les connaissances produites par les travailleurs de rue peuvent ainsi m'informer sur le rapport qu'ils instaurent avec la société et les autres. Un rapport qui s'inscrit dans un dialogue où les travailleurs de rue prennent position sur les discours qui les précèdent, les réutilisent et participent ainsi à la reproduction et à la transformation de la société. Par conséquent, les connaissances produites à l'intérieur de ce dialogue indiquent tout autant l'importance de la subjectivité de celui qui les génère que de la structure que procurent les contraintes imposées par les discours qui le précèdent.

Ces remarques sur les processus de production des connaissances constituent les balises qui orientent mon analyse des réflexions des travailleurs de rue concernant les repères normatifs que j'ai relevés dans les écrits sur le travail de rue. Une démarche qui, comme je l'ai souligné, s'inscrit aussi dans une posture critique. En ce sens, je dois d'abord chercher à décrire et comprendre les pratiques discursives des

travailleurs de rue. Cependant, mon analyse doit ensuite se poursuivre dans la déconstruction des bases normatives qui structurent leur rapport au monde afin de proposer une piste explicative de ces pratiques discursives. Le cadre conceptuel développé jusqu'à présent ouvre la voie à cette tâche. En effet, il vient poser les connaissances produites par les travailleurs de rue comme des prises de position sur le monde qui s'inscrivent à l'intérieur de la circulation sociale des discours. Je souhaite maintenant proposer un modèle d'analyse des pratiques qui me procure les outils analytiques nécessaires à l'identification de ces positionnements.

2.4 La clinique transdisciplinaire

Saül Karsz (2011), avec la clinique transdisciplinaire, propose un modèle d'analyse des pratiques en intervention sociale. Selon l'auteur, l'objectif de la « clinique » est de comprendre et d'évaluer les pratiques sociales et médico-sociales grâce à l'étude de situations concrètes. Il élabore ainsi un modèle d'analyse qui s'applique à différents types d'intervention (sociale, éducative, médicale), mais où l'objet reste le même : leurs pratiques quotidiennes. Karsz (2012, p.39) précise que « la clinique transdisciplinaire revendique *la matérialité* des pratiques ». En ce sens, l'analyse s'intéresse aux acteurs et aux relations intersubjectives qui animent les situations à l'étude sans toutefois les y réduire. Elle se donne donc pour tâche de prendre aussi en compte les « enjeux socio-historiques chaque fois singulier » (Karsz, 2011, p.173) qui les caractérisent et les différencient. Par conséquent, la clinique part de situations concrètes vécues par des praticiens pour arriver à les déconstruire et en obtenir une compréhension objective. Selon Karsz (2011, p.223), la déconstruction est justement ce travail qui « [évite] de rendre compte de la pratique et de ses effets à partir du seul discours du praticien engagé dans cette pratique ». Le résultat (jamais final) est la

production de connaissances objectives où sont déterminés les « contenus précis de la non-neutralité¹⁹ de chaque intervention » (Karsz, 2011, p.228). Des connaissances qui pour être objectives doivent également pouvoir faire l'objet de critiques, de débats raisonnés et de rectifications argumentées.

Cette « démarche se veut résolument pragmatique », selon Huot (2006, p.236), et cadre avec la posture épistémologique mixte que j'ai élaborée jusqu'à présent. En effet, la clinique transdisciplinaire vise « un "pas de côté" analytique permettant la création d'une distance et d'une différence de l'expérience quotidienne et un enrichissement ou une rectification de la situation d'origine » (Huot, 2006, p.236).

L'angle d'analyse proposé par la clinique transdisciplinaire est définitivement tourné vers les pratiques d'intervention sociale. À cet égard, Karsz (2011, p. 214) formule qu'elles sont traversées par trois registres normatifs : théorique, idéologique et subjectif. « Ceux-ci ordonnent toute clinique possible, quelle qu'en soit l'orientation : ils revêtent donc un caractère structurel, partout présent. » Ainsi, ces registres sont repérables peu importe le type d'intervention à l'étude. C'est la manière dont ils se déploient dans leurs pratiques pour la structurer qui doit être mise en lumière par l'analyse.

À cet égard, certaines études (Parazelli et al. 2007; Parazelli et al. 2011; Colombo et al. 2016) ont utilisé le modèle formulé par Karsz pour analyser les repères normatifs d'acteurs sociaux. Dans tous les cas, ces recherches ont mis à profit l'apport de la clinique transdisciplinaire afin de déterminer la position²⁰ de différents acteurs impliqués dans des situations concrètes (épisode de squattage à Montréal; enjeux de

¹⁹ Karsz (2011, p.229) précise : « L'objectivité relève du registre scientifique, et à ce titre reste toujours possible [...] la neutralité, en revanche, relève du registre idéologique, voire politique, et à ce titre est impossible. »

²⁰ Parazelli et al. (2007, p.13) définit la position par « le résultat dynamique d'une situation sociale chargée de repères normatifs mettant en valeur l'inscription d'un individu ou d'un groupe dans l'espace de sa société selon un double processus de différenciation et d'appropriation ».

partage de l'espace public à Montréal et Québec; occupation des bords du canal Saint-Martin à Paris). La réalisation de ces études me confirme que la clinique transdisciplinaire peut être un outil adapté à l'analyse des bases normatives du discours des travailleurs de rue sur leurs pratiques quotidiennes. Plus précisément, ce sont les registres normatifs (théorique, idéologique et subjectif) qui retiennent mon attention. Ils représentent en effet des outils analytiques qui permettent d'effectuer le découpage des dynamiques qui structurent le discours des travailleurs de rue et de repérer les éléments essentiels au déploiement de ce discours. À cet égard, la clinique transdisciplinaire m'apparaît comme un ajout intéressant pour le cadre conceptuel. En effet, elle me fournit des concepts analytiques afin non seulement d'appréhender le discours des travailleurs de rue à travers leurs interprétations, mais aussi d'en dégager une logique discursive et dialogique qui rende compte d'un certain type de production de connaissances sur cette pratique. En ce sens, le choix de ce cadre conceptuel contribue à l'analyse épistémologique des pratiques en travail social. Avant de conclure ce chapitre, je détaillerai chacun des trois registres normatifs décrits dans la clinique transdisciplinaire de Karsz (2011).

2.4.1 Le registre théorique

Le registre théorique renvoie à l'utilisation de concepts, de notions, de théories ou de traces théoriques provenant des sciences humaines et sociales que les intervenants utilisent pour parler de leurs pratiques et la comprendre; certaines pratiques comportent donc des orientations théoriques et certaines constructions théoriques en viennent à s'exprimer sur le terrain. Dès lors, le processus clinique tâche de construire un objet en posant la question du pourquoi. Les réponses à cette question prennent la forme d'une sélection, mais aussi d'un rejet d'événements, ce qui, inévitablement, leur impose une signification et suggère une certaine lecture. Celle-ci

sera toutefois soumise à l'interrogation de ses présupposés et on se demandera « quels éléments ont été privilégiés et éventuellement sous-estimés ou surestimés » (Karsz, 2011, p. 224). Le produit de cette analyse clinique ne représente alors pas une donnée fixée dans un univers symbolique statique, mais plutôt un travail qui se doit d'être constamment recommencé. Ainsi, les praticiens s'assurent que leurs positionnements théoriques restent réfutables et que l'on puisse à nouveau les soumettre au travail de construction et de déconstruction (Karsz, 2011).

2.4.2 Le registre idéologique

Le registre idéologique désigne les valeurs, les principes, les convictions, les croyances, les utopies, bref les axiologies qui orientent des préférences parmi les modèles d'actions ou d'intervention des praticiens. Selon Karsz (2011), les pratiques d'intervention sociale se retrouvent toujours aux prises avec la charge idéologique qu'elles portent. Karsz (2011) affirme que cette charge ne représente pas une tare indépassable, mais plutôt une condition d'existence de la clinique transdisciplinaire.

Il ajoute que :

La pratique est toujours orientée. Toute situation individuelle ou collective met en jeu des projets de société, des modèles, modélisation et idéaux concernant les relations avec soi-même et avec les autres [...] Autrement dit, il s'agit de repérer les valeurs, référentiels, parti-pris nécessairement partisans mis en œuvre dans la situation considérée et dans les interventions y afférant. (Karsz, 2011, p. 215)

Dès lors, aucune pratique ne saurait se dérober à un positionnement spécifique, et ce, même lorsque les intervenants souhaitent se tenir hors des débats idéologiques et qu'ils revendiquent la neutralité de leur approche d'intervention. Toute attitude envers la clinique comporte une certaine prise de position envers le travail à faire et promeut donc certaines actions plutôt que d'autres (Karsz, 2011). Le travail de

conceptualisation ne doit toutefois pas être sacrifié malgré l'incontournable prise de position qui le caractérise, car il n'y a que le travail d'objectivation qui peut contribuer à identifier les conséquences des charges idéologiques qui traversent les pratiques. L'objectif n'est donc pas d'arriver à la neutralité des pratiques, ce qui est impossible, mais bien à les objectiver afin de savoir ce qu'elles contiennent et ce qu'elles suggèrent pour les intervenants, les destinataires et la société dans laquelle elles s'insèrent.

2.4.3 Le registre subjectif

Le registre subjectif réfère aux désirs de l'intervenant, à ses engagements personnels et à ses projections conscientes et inconscientes qui affectent tout autant que les registres théoriques et idéologiques son regard sur sa pratique. Il ne peut y avoir d'activités, de pratiques ou de connaissances sans sujets. Karsz (2011) explicite cette position en spécifiant que :

... le clinicien, celui qui s'occupe de clinique, celui que la clinique occupe, est un sujet socio-désirant, sujet sexué porteur conscient et inconscient de normes, de valeurs, de modèles socialement connotés. Compromis dans le travail clinique, des intérêts divers l'y attachent, des situations l'intéressent ou l'inquiètent, le déstabilisent et/ou le confortent. Des relations à la fois conscientes et inconscientes le lient aux sujets avec lesquels il travaille [...] Pris dans son désir, dans ses désirs, et dans ceux des autres, navigant tantôt avec une boussole (théories explicites), tantôt à vue (théories implicites), parmi des configurations idéologiques à la fois divergentes et convergentes, le clinicien prend part à la production d'analyses aussi objectives que possible, sans pour autant pouvoir rester neutre... (Karsz, 2011, p. 231).

La prise en compte de la subjectivité des praticiens constitue donc une part incontournable du travail clinique. Si l'identité professionnelle n'est jamais totalement détachée de l'identité personnelle, on peut toutefois avancer que dans les

professions relationnelles comme le travail social ou le travail de rue, cette donnée cruciale doit invariablement être soumise à la réflexion. Dans la clinique transdisciplinaire proposée par Karsz (2011), on y admet que la subjectivité n'existe qu'à travers un univers social et que chacune de ses manifestations en actualise une image renouvelée, inédite. Ce « pas de côté » (Karsz, 2011; Huot, 2013), cette « distanciation critique » (Fontaine, 2011) est nécessaire afin d'effectuer un travail clinique capable d'identifier ses propres positionnements idéologiques et subjectifs. Cependant, si on aspire à cette prise de conscience de l'apport subjectif des intervenants sur leurs actions, il n'en reste pas moins qu'elle ne peut rester que relative. La construction du savoir, surtout son savoir propre, n'est pas une tâche à accomplir, mais bien un travail inachevable, qui doit être perpétuellement recommencé à la lumière de ce que cette dialectique donne à voir (Karsz, 2011).

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Après avoir proposé, dans un premier temps, une problématisation du discours sur le travail de rue et, dans un second, un cadre conceptuel en mesure d'explorer les réflexions des travailleurs de rue, il convient maintenant de spécifier la méthodologie qui encadre la mise en œuvre de ma démarche de recherche. Dans le présent chapitre, j'explique dans un premier temps les raisons qui ont motivé mon choix d'une stratégie générale de recherche de type qualitatif. Je précise ensuite la population à l'étude, les modalités de recrutement ainsi que la méthode qui me permet de recueillir les données nécessaires afin de répondre à ma question de recherche. En troisième lieu, j'identifie les considérations éthiques à prendre en compte dans la mise en œuvre d'une démarche de recherche auprès de sujets humains. Plus spécifiquement, je décris les précautions que j'ai prises concernant mon implication antérieure avec le monde du travail de rue, les risques et avantages que comportent la participation à la recherche ainsi que les dispositions prises afin de respecter la confidentialité et l'anonymat des répondants. Finalement, en guise de transition vers la présentation des résultats, les méthodes employées pour l'analyse des données sont explicitées, de même que les limites de l'étude.

3.1 Stratégie générale de recherche

L'étude des différents repères normatifs présents dans le discours sur le travail de rue, des registres théoriques, idéologiques et subjectifs qui les structurent ainsi que

des rapports qu'entretiennent les praticiens vis-à-vis de ceux-ci, nécessite une stratégie de recherche qui s'attaque au processus complexe de mise en forme du sens des pratiques. Seule la recherche qualitative est en mesure de saisir l'ensemble des dimensions qui alimentent cette dynamique. En effet, par la rencontre qu'elle suscite entre le chercheur et l'objet de sa recherche, elle l'expose à un rapport de proximité avec ce dernier (Paillé, 2007). Cette relation se traduit par un contact (direct ou indirect) avec les sujets de la recherche, leur expérience et leur histoire (Paillé, 2007). La recherche qualitative donne ainsi l'occasion au chercheur d'appréhender la complexité du procès de production et de reproduction de la société à partir de l'expérience et à travers le sens.

À cet égard, la recherche qualitative, dans la méthode qu'elle préconise, s'accorde avec le cadre conceptuel développé jusqu'à présent. Paillé et Mucchielli (2008, p.51) définissent la donnée qualitative comme « une donnée de signification immédiate revêtant une forme discursive ». En effet, le travail avec des données qualitatives engage dans un processus de recherche de la signification qui a pour objectif de donner un sens aux phénomènes observés. Cette vision vient inscrire les données recueillies, comme du matériel discursif à contextualiser dans les dynamiques de structuration des significations ainsi que dans les conséquences du dialogisme qui les sous-tendent. La démarche méthodologique en recherche qualitative s'inscrit donc dans la dialectique de la singularité et de l'universel en contribuant à la mise en forme de phénomènes spécifiques en des significations contextualisées.

De plus, le travail de rue ne constitue pas une approche d'intervention nouvelle et, comme en témoigne la problématique propre à la présente recherche, les réflexions qui l'entourent sont foisonnantes. Si la démarche présentée se veut modeste par son envergure et, en ce sens, essentiellement de type exploratoire, elle se base néanmoins sur plusieurs études préexistantes, tant dans le domaine du travail de rue qu'au niveau des pratiques d'intervention sociale. En ce sens, en cherchant à documenter

les réflexions des travailleurs de rue, la recherche qualitative est d'abord orientée vers un objectif descriptif. Elle poursuit ensuite un objectif explicatif, puisque le devis choisi vise également à expliquer et à comprendre les dynamiques qui animent et structurent les réflexions des praticiens. À ce titre et en s'appuyant sur la typologie proposée par Trudel, Simard et Vornax (2007), la recherche qualitative s'inscrit dans une lignée descriptive-explicative, tout en étant consciente que par son envergure, elle se limite à une visée exploratoire.

3.2 Population à l'étude, sélection des sujets et modalités de recrutement

Afin de répondre aux objectifs de la démarche de recherche, de lui donner de la crédibilité et d'accomplir ces deux tâches à l'intérieur d'un échéancier raisonnable, il est indispensable de circonscrire les paramètres du champ de l'analyse (Van Campenhout et Quivy, 2011). Dans le cadre de ce mémoire, ce sont les réflexions actuelles des travailleurs de rue québécois qui constituent le phénomène observé. Plus spécifiquement, l'échantillon a été composé de huit répondants : quatre travailleurs et quatre travailleuses de rue affiliés à l'ATTRueQ. Leur adhésion au code d'éthique de l'association m'est apparue comme un élément essentiel dans le choix des répondants, puisqu'elle attestait d'un contact réel avec le discours sur le travail de rue.

La composition de l'échantillon s'est faite selon une méthode non probabiliste et a regroupé des unités typiques des membres de l'ATTRueQ (Mayer *et al.*, 2000). À ce titre, le comité régional montréalais de l'association s'est avéré un bassin de recrutement intéressant, puisqu'il a été possible d'y rejoindre des répondants qui adoptent un éventail de pratiques en travail de rue. De plus, suivant l'observation de Fontaine (2011, p.149) selon laquelle « l'intégration d'un travailleur de rue dans la

communauté et dans la “rue” oblige un apprentissage des ethnométhodes de ce milieu en vue d’être accepté comme “membre associé” dans cet univers », seuls les entretiens avec les travailleurs de rue détenant plus d’un an d’expérience ont été inclus dans les résultats de la recherche.

Il m’a en effet paru essentiel de rencontrer des intervenants qui non seulement avaient été exposés aux repères normatifs du discours sur le travail de rue, mais qui avaient aussi eu l’occasion de développer assez d’expérience sur le terrain pour entamer des réflexions critiques concernant ces repères. À cet égard, l’un des entretiens réalisés n’a pas pu être inclus dans le cadre de la recherche, car malgré la riche expérience de la personne rencontrée dans différents milieux d’intervention, son expérience spécifique en travail de rue ne répondait pas aux exigences du devis de recherche.

Mon lien déjà établi et entretenu avec la communauté de pratique a représenté un atout lors du recrutement des répondants, particulièrement lors du premier contact avec les quatre organismes communautaires sollicités. Cette première approche a été effectuée par téléphone, auprès des responsables de la direction ou de la coordination, afin de leur présenter sommairement la recherche et ses objectifs. Une lettre explicative leur a ensuite été envoyée par courriel et une première rencontre a été organisée avec les responsables de trois des quatre organisations contactées. Cette première rencontre a été une occasion de m’assurer de leur collaboration et de demeurer à l’écoute des craintes qu’entretiennent parfois les acteurs du travail de rue envers le monde de la recherche (Hurtubise *et al.*, 1999).

Suite à ce premier contact, j’ai reçu l’approbation des organismes et l’autorisation de rencontrer trois des quatre équipes de travailleurs de rue. J’ai alors eu l’occasion de remettre aux répondants potentiels une lettre explicative concernant la recherche, de leur expliquer de vive voix la démarche enclenchée et d’échanger avec eux

concernant leurs interrogations et préoccupations. J'ai remis à la fin de chaque rencontre une fiche que toutes les personnes présentes devaient remplir et où elles indiquaient leur intérêt ou non à participer à la recherche ainsi que leurs coordonnées, tout en soulignant qu'elles n'avaient pas à me transmettre leurs vraies informations personnelles si elles ne souhaitaient pas participer. Cette méthode de recrutement a eu l'avantage de donner l'occasion aux personnes intéressées de signaler immédiatement leur intérêt et de planifier plus rapidement les rencontres subséquentes, tout en permettant de préserver leur anonymat et en gardant confidentiel leur intérêt à participer à la recherche.

Une fois les trois équipes de travailleurs de rue rencontrées, j'ai recontacté de manière individuelle sept des personnes ayant manifesté un intérêt pour la recherche afin de prendre rendez-vous pour réaliser un entretien avec elles. Suite à l'exclusion d'un des entretiens réalisés pour la raison précédemment mentionnée, j'ai sollicité l'aide du comité régional montréalais de l'ATTRueQ afin de faire un appel à tous. Le comité organisateur régional a accepté de transférer une lettre explicative du projet aux membres de l'association inscrits à sa liste d'envoi courriel ainsi qu'un appel à leur participation. La première personne répondant aux critères de la recherche qui m'a contacté a été rejointe afin de réaliser un entretien supplémentaire. L'échantillon final a donc été composé de quatre femmes et trois hommes détenant toutes et tous plus d'un an d'expérience en travail de rue et œuvrant à l'intérieur d'organismes et de contextes différents sur le territoire montréalais.

3.3 Méthode de collecte des données

Après avoir démontré la manière dont le travail sur le terrain mené pour cette recherche a été orienté en circonscrivant le phénomène à l'étude ainsi que la

procédure d'échantillonnage, il s'avère maintenant nécessaire d'établir quels ont été les moyens employés pour la collecte de donnée.

Suivant la typologie de Grawitz, reprise et revue par Mayer *et al.* (2000), la collecte de donnée menée pour cette recherche a pris la forme d'entretiens semi-structurés à questions ouvertes. Les questions avaient pour objectif de diriger l'échange vers les réflexions des répondants concernant les repères normatifs développés par le discours sur le travail de rue. Cette méthode a permis d'entrer en relation avec les répondants et de miser sur les informations qui peuvent émerger d'une rencontre interpersonnelle (Mayer *et al.*, 2000). Ce choix méthodologique visait également à accorder de l'importance au traitement que font les travailleurs de rue rencontrés des thématiques à l'étude et à leur permettre d'exprimer leur perspective concernant l'expérience de leurs pratiques quotidiennes (Van Campenhoudt et Quivy, 2011; Lamarre, 2004).

Ainsi, sept entretiens avec des travailleurs de rue ont été réalisés et retenus. Ces entretiens se sont déroulés sur une période d'au moins deux heures et, pour certains répondants, se sont prolongés jusqu'à deux heures trente minutes afin d'aborder l'ensemble des thèmes contenus par le guide d'entretien réalisé pour diriger les échanges (voir l'annexe A). Ce guide d'entretien comportait trois activités. La première avait pour objectif d'établir le contact initial avec les répondants. Les questions portaient sur leur parcours comme travailleur de rue, leur contexte de travail et le sens qu'ils donnent à leur pratique. Lors de la deuxième activité, les questions étaient orientées sur deux thèmes s'inspirant des repères normatifs identifiés dans la problématique, c'est-à-dire les rôles et valeurs partagées ainsi que la revendication de la singularité du travail de rue. Le premier thème comportait donc des questions sur les relations établies entre les travailleurs de rue et les destinataires de leurs interventions, alors que le deuxième s'intéressait à la place qu'occupe le travail de rue à l'intérieur des autres pratiques d'intervention sociale.

La dernière activité réalisée avec les répondants s'intéressait à leurs réflexions concernant certaines critiques que l'on peut apporter aux repères normatifs présents dans le discours sur le travail de rue. Les questions abordaient la manière dont la notion de « rue » peut être définie, la place qu'occupent les inégalités dans leurs relations avec les personnes qu'ils accompagnent ainsi que la présence ou l'absence de principes et de normes en travail de rue. Cette dernière activité avait pour objectif de leur présenter des enjeux qui traversent le discours sur le travail de rue et d'interroger leur manière de répondre aux tensions qui en émergent.

La présence de ces différentes thématiques dans le guide d'entretien a eu pour effet de circonscrire les échanges à certains aspects de la réflexion des répondants. Toutefois, cette attention particulière à certains thèmes s'est trouvée justifiée par les objectifs de la démarche de recherche. En effet, il était essentiel de développer un guide d'entretien qui permette d'aborder l'ensemble des repères normatifs soulevés à l'intérieur de la problématique afin d'identifier ce que les travailleurs de rue en pensent. De plus, une fois la discussion enclenchée, beaucoup de latitude a été confiée aux répondants afin qu'ils soient en mesure de s'exprimer en profondeur à propos de chaque thématique abordée. L'entretien devait, en ce sens, leur donner l'occasion de s'exprimer librement vis-à-vis des différents repères normatifs identifiés, afin de laisser émerger les dynamiques qui animent et qui structurent leurs réflexions.

3.4 Considérations éthiques

Rappelons que ce projet de recherche vise l'étude des réflexions des praticiens en travail de rue concernant les repères normatifs qui traversent leurs actions

quotidiennes. Pour ce faire, et comme il en a été question tout au long de cette section, il s'est avéré essentiel de questionner directement des travailleurs de rue afin de recueillir des données permettant de répondre à la question de recherche. Ce contact avec des acteurs directement concernés par le questionnement qui motive cette démarche de recherche est un privilège qu'il ne faut pas sous-estimer. À cet égard, j'ai porté une attention particulière afin de m'assurer que le devis de recherche choisi respecte les répondants, se préoccupe de leur bien-être et les traite de manière juste et équitable.

3.4.1 Affiliation avec le monde du travail de rue

Une préoccupation majeure de ma démarche de recherche est la prise en compte de mes liens actuels et passés avec le monde du travail de rue qui pourraient potentiellement affecter mon travail de chercheur. J'ai en effet moi-même été travailleur de rue et membre organisateur du comité montréalais de l'ATTRueQ. La nature des partenariats que j'ai développés avec les autres travailleurs de rue a varié, passant du statut de collègues pour certains membres du comité régional montréalais de l'ATTRueQ, à celui d'organisateur et de preneur de décision pour d'autres. Au cours de mon parcours universitaire de deuxième cycle, j'ai aussi entretenu des liens avec le monde du travail de rue en demeurant engagé dans différents projets.

Comme le souligne De Munck (2011), l'engagement du chercheur dans une démarche d'analyse critique risque de mener à un rapport d'instrumentalisation avec les acteurs sociaux concernés par la recherche. Cette préoccupation devient d'autant plus importante dans ma propre recherche considérant mon affiliation avec l'ATTRueQ. En ce sens, en suivant les recommandations de De Munck (2011), j'ai inscrit ma recherche dans des débats qui existent déjà chez les travailleurs de rue. En

effet, en m'intéressant à leurs discours concernant les repères normatifs repérés dans les écrits sur le travail de rue, je prolonge les réflexions déjà existantes dans l'ATTRueQ et même à l'origine de sa création : la compréhension des valeurs et enjeux du travail de rue ainsi que l'évaluation du sens de ses pratiques (ATTRueQ, 1997). Je me suis toutefois engagé à développer ces questionnements sous un angle qui diffère, d'un point de vue épistémologique et méthodologique, de celui des travailleurs de rue toujours actifs. Pour m'assurer que cette position soit bien comprise, j'ai réitéré à toutes les étapes du processus de recherche mon engagement à respecter les débats déjà enclenchés par l'association, mais aussi les spécificités de ma posture critique, qui se distingue de celle des membres de l'ATTRueQ.

3.4.2 Risques et avantages de la recherche pour les sujets

La démarche de recherche possède le double objectif de décrire et comprendre le discours des travailleurs de rue ainsi que de déconstruire ses bases normatives. C'est ainsi que je vise à générer de nouvelles connaissances sur le travail de rue, mais aussi à prendre part au débat et à proposer de nouvelles interrogations aux travailleurs de rue Québec. En ce sens, j'espère pouvoir participer au renouvellement des débats qui les préoccupent. Cet engagement assumé d'une recherche critique comporte toutefois des risques pour les répondants ainsi que pour les acteurs concernés par cette pratique au Québec.

En effet, la déconstruction des bases normatives du discours des répondants pourrait, d'une part, attaquer leur crédibilité individuelle. Les acteurs concernés par le travail de rue pourraient percevoir la lecture qui est faite de leur pratique comme erronée. D'autre part, l'analyse mise de l'avant pourrait également être utilisée afin de discréditer certains aspects du travail de rue, d'attaquer ses fondements théoriques,

idéologiques et subjectifs. Par conséquent, la démarche de recherche pourrait avoir un impact sur les efforts de reconnaissance entrepris par les différents acteurs de la communauté de pratique.

Afin de diminuer le risque de préjudices lié à la participation à cette recherche, deux facteurs sont principalement à considérer dans le devis méthodologique : l'anonymat des répondants et l'appropriation des résultats par les différents collectifs en travail de rue. D'abord, l'anonymat des répondants revêt une importance particulière dans un milieu associatif où il n'y a qu'environ 40 intervenants inscrits comme membres du comité régional montréalais de l'ATTRueQ. Très peu d'informations sont nécessaires afin d'identifier un travailleur de rue : les caractéristiques du quartier qu'il couvre, ses années d'expérience, l'organisme employeur ou sa mission. Par conséquent, des précautions sont à prévoir afin d'assurer que la participation à la recherche demeure confidentielle et anonyme. Ces dispositions sont présentées à la section 3.4.3.

Ensuite, la diffusion des résultats doit se faire sous la forme d'un dialogue où les travailleurs de rue s'approprient les résultats, pour les intégrer à leurs propres débats. Pour ce faire, j'organiserai des rencontres avec chaque organisme sollicité lors du recrutement afin de présenter les résultats et d'en discuter. Je prévois également organiser une rencontre sous forme d'atelier de discussion avec le comité régional montréalais de l'ATTRueQ lors de la rencontre annuelle nationale. Dans cette optique, les conclusions de la recherche seront comprises et débattues. Elles risquent donc moins d'être reprises au désavantage des différents acteurs qui travaillent à la reconnaissance du travail de rue.

3.4.3 Consentement libre et éclairé, confidentialité et anonymat

Une attention particulière a été portée aux enjeux liés à l'anonymat et à la confidentialité des répondants, et ce, au cours de chaque étape de la démarche de recherche. Concernant le recrutement, aucun des noms des organismes n'a été dévoilé afin que les équipes de travailleurs de rue spécifiques où œuvrent les intervenants répondants ne puissent être identifiées. De plus, aucun des organismes sollicités n'a été informé de la participation ou non des membres de leur équipe à la recherche. La posture critique de la recherche, ses buts, les risques qui y sont associés et les mesures mises en place pour préserver la confidentialité et l'anonymat des répondants constituaient des informations susceptibles de permettre aux répondants de faire un choix libre et éclairé quant à leur participation à la démarche de recherche. Ces informations leur ont été transmises d'abord lors de la rencontre initiale avec les équipes de travailleurs de rue (par écrit et verbalement) et, ensuite, par le biais du formulaire de consentement libre et éclairé remis au début des entretiens (voir l'annexe B).

Pour les entretiens, j'ai veillé à ce que ma grille d'entretien n'aborde ni la cueillette d'informations pouvant identifier les organismes employant les répondants, ni des interventions spécifiques menées par ceux-ci (voir l'annexe A). Les entretiens ont également fait l'objet d'un enregistrement sonore et ont été immédiatement retranscrits sous forme de verbatim à l'intérieur desquels toutes les informations permettant l'identification des répondants ont été retirées. Chaque verbatim a par ailleurs été identifié par un prénom fictif qui ne permet pas de retracer le répondant associé au document, mais qui en facilite la lecture lors de la communication des résultats. À cet égard, des extraits de verbatim ont été utilisés afin de transmettre intégralement un énoncé particulièrement représentatif de l'analyse effectuée, sans toutefois inclure d'informations permettant l'identification des répondants.

3.5 Analyse des données

L'expérience que j'ai vécue une fois placé devant l'ensemble des données recueillies et non traitées fait écho à celle décrite par les différents guides méthodologiques consultés : une étape stimulante, mais angoissante (Huberman et Miles, 1991; Mayer, 2000; Paillé et Mucchielli, 2008; Van Campenhoudt et Quivy, 2011). Huberman et Miles (1991, p.96) décrivent cette situation comme une « surcharge de mots [...] [où] il devient difficile de *retrouver* les mots les plus significatifs, de *réunir* les segments qui vont ensemble et de *réduire* cette masse en unités immédiatement analysables ».

Pour faire face à cette tâche, j'ai opté pour une démarche d'analyse des données de type inductive-déductive (Balslev et Saada-Robert, 2006). Ce double mouvement dans l'analyse reflète la posture épistémologique mixte qui donne la parole aux travailleurs de rue tout en cherchant à qualifier les bases normatives de leur discours. Ainsi, la méthode d'analyse s'est déroulée dans un premier temps sous une forme inductive qui a nécessité de nombreuses lectures et relectures des verbatim afin de me laisser imprégner par les réponses des répondants. Cette étape a également exigé une distanciation de ma propre perspective (cadre théorique et connaissance antérieure de la pratique) afin de laisser émerger l'interprétation des travailleurs de rue de leur pratique quotidienne (Balslev et Saada-Robert, 2006). Dans un deuxième temps, j'ai effectué une nouvelle lecture des propos des répondants à travers le filtre que procurent les concepts analytiques présentés au chapitre II (Balslev et Saada-Robert, 2006). Cette étape a donc pris une forme déductive où j'ai voulu comprendre comment les réponses des répondants se déploient à l'intérieur des trois registres normatifs (théorique, idéologique et subjectif) proposés par la clinique transdisciplinaire de Saül Karsz (2011).

La première étape de l'analyse des données (posture inductive) s'est effectuée sous forme d'un codage des données pendant leur collecte (Huberman et Miles, 1991). Cette technique présente l'avantage de s'appuyer directement sur le contenu des entretiens afin de développer une modélisation des interprétations des travailleurs de rue. Chaque segment de texte s'est vu attribuer un code, ce qui a permis d'organiser et de classifier les propos tenus par les répondants. Certains codes comportent un niveau d'inférence très faible et leur fonction est de résumer le phénomène décrit. D'autres codes, explicatif et interprétatif, comportent un niveau d'inférence plus élevé et peuvent s'ajouter aux codes descriptifs afin d'opérer une analyse plus en profondeur des segments de texte et de les associer à différentes thématiques (Huberman et Miles, 1991). Cette étape m'a ainsi permis de regrouper en quelques thèmes la très grande quantité d'informations générée par les entretiens. Par exemple, voici une réponse d'Étienne à une demande de clarification sur ce que représente pour lui un lien « significatif » lors d'une question sur la définition des relations en travail de rue :

Pour moi, un lien ça va commencer très progressivement, donc ça va être souvent par une petite opportunité. T'as tu une cigarette, t'as tu vu ce qui s'est passé dans le parc. Peu importe, ou on va sauter sur l'occasion pis au fil des discussions peut-être qu'on va dire qu'on est TR graduellement.
(Étienne)

J'ai d'abord désigné cet extrait par la question à laquelle il est rattaché, dans ce cas-ci « Liens : définition ». Le code « Liens : développement progressif » lui a aussi été attribué afin de le résumer (inférence faible). Je l'ai ensuite associé à d'autres extraits qui décrivent une certaine forme de changement des liens dans le temps. Ces différents extraits, provenant de questions différentes, se sont vu attribués le code « Liens : évolutifs, progressifs, exponentiels » (inférence plus élevée) afin de créer un code thématique qui indique comment les liens peuvent être affectés par le passage du temps (évolution : d'un contact à un lien; progressif : étape par étape; exponentiel : un lien peut ouvrir la porte à des liens avec d'autres personnes). Tous

les énoncés de tous les répondants ont été regroupés de cette manière dans un même document sous leurs thèmes respectifs. Cet assemblage a alors fourni une vision synthétique de tout ce qui a été dit lors des entretiens, tout en offrant une lecture transversale. Cette première étape de l'analyse a donc permis de constituer une sorte de « grammaire » commune aux répondants, où j'ai pu visualiser les principales thématiques ressortant de leurs réponses, ainsi que la manière dont ils les décrivent. Cette étape de la codification m'a par la suite servi de référence lorsque j'ai voulu m'assurer de respecter l'interprétation des répondants lors de la deuxième étape d'analyse. Je m'y suis référé d'une part pour m'assurer que l'analyse n'outrepasse pas ce qui a été dit par les répondants ou la signification qu'ils ont donnée d'un mot ou d'une situation. D'autre part, elle m'a aussi servi à comprendre comment un énoncé spécifique peut être rattaché à une certaine thématique. J'ai ainsi pu comprendre les énoncés en fonction de leurs relations à d'autres propos des répondants concernant la même thématique.

La deuxième étape du travail d'analyse (posture déductive) a consisté à analyser les propos tenus par les répondants du point de vue des trois registres proposés par Karsz (2011) : théorique, idéologique et subjectif. Je me suis ainsi détaché de leurs réponses pour mieux en dégager de nouveaux thèmes. L'idée ici est de mieux comprendre la manière dont les travailleurs de rue rencontrés parlent de leur pratique à partir de leurs conceptions (registre théorique), leurs valeurs (registre idéologique) et leurs engagements personnels (registre subjectif). Ainsi, lorsqu'ils abordent un certain sujet lors des entretiens, ils appuient leur idée sur des détails, des exemples, des justifications, des explications ou des émotions. Cette élaboration constitue une sorte de décor autour de ce sujet, prenant tour à tour un caractère à prédominance théorique, idéologique ou subjective. Ainsi, selon l'idée qu'ils cherchent à transmettre, il a été possible de remarquer une certaine constance dans l'utilisation et la disposition du décor mobilisé et, plus particulièrement, dans l'articulation effectuée entre les différents registres.

On peut concevoir ce travail analytique à l'aide de trois cercles, représentant chacun l'un des registres, qui s'entrelacent tels des anneaux borroméens. Ceux-ci se juxtaposent et se rencontrent au centre, tout en conservant également des éléments qui leur sont propres. Pour classer les propos des répondants dans l'un ou l'autre des registres, j'ai considéré un énoncé qui décrit la manière dont ils comprennent une situation comme étant une référence au registre théorique (Parazelli *et al.*, 2007). Plus précisément, si l'énoncé contient des savoirs relevant tant de théories explicites que des théories implicites mobilisées dans l'action, il appartient à ce registre (Huot, 2006). J'ai ensuite classé les énoncés se référant à un jugement (bien, mal, valorisé, dévalorisé), une appréciation (bon, mauvais, efficace, inefficace) ou la mobilisation d'un idéal à l'intérieur du registre idéologique (Parazelli *et al.*, 2007). Finalement, j'ai catégorisé les énoncés concernant les investissements personnels des répondants, c'est-à-dire leurs sentiments, émotions et motivations rattachés à un sujet, comme relevant du registre subjectif (Huot, 2006).

J'ai donc réexaminé chaque entretien en tentant d'isoler les différents registres mobilisés par les répondants. Cet exercice m'a permis d'extraire des énoncés qui s'inscrivent davantage dans un registre théorique par exemple, mais qui sont en interaction avec des idées qui font aussi partie d'un registre idéologique. Par exemple, Caroline a développé un certain nombre d'idées lors de la section de l'entretien concernant les relations développées entre les travailleurs de rue et les personnes qu'ils rejoignent. Dans l'extrait qui suit, elle décrit son approche d'un groupe de jeunes occupant un parc :

Je me souviens, j'étais tout le temps assise sur le banc pis je faisais rien. Pis un moment donné j'ai commencé à m'approcher. Pis là, les estrades. Pis là : « Eille salut! ». Mais ç'a été long. Pis un moment donné, je connais une ou deux personnes dans gang. Pis j'arrivais au [parc], j'essayais de *spotter* si ces deux personnes étaient là. Sinon, je me rassoyais un peu plus loin. Je voulais pas m'imposer, peut-être que j'ai

trop peur de m'imposer, pis ça, ça m'appartient. Il y a d'autres TR que je sais qui fonctionnent autrement pis ça marche aussi. Ça dépend de toi dans ce que tu es à l'aise. Mais en travail de rue, c'est toi l'outil. Il faut que tu sois à l'aise parce que si t'es pas à l'aise, ça va être bizarre. Pis le monde, ils le sentent quand t'es bizarre. Fait que, ça l'a fini par marcher. Maintenant, j'arrive au [parc] pis je connais tout le monde, pis je suis plus gênée, je m'assoie direct à la table. [...] Je sais que je choque pas personne, que j'achale pas personne ou que je fais pas peur à personne. Parce que il y a du monde qui pense que t'es un *undercover*. Il y du monde qui pense que tu vas appeler la police. Il y a du monde qui fument un bat, qui vendent de la dope. Il y a simplement du monde qui ont peur des intervenants. Pas peur, mais, qui veulent pas être intervenus. Toi tu arrives, tu es travailleur de rue. Ils se disent : « Bon il va nous faire la morale » ou « C'est un intervenant, il est meilleur que les autres. » Quand tu te fais inviter par des pairs ou quand tu te fais *promoter* par les gens que tu as déjà un lien, souvent ça passe vraiment mieux.

Dans cet extrait, elle mobilise des concepts comme le temps nécessaire à l'intégration au groupe (« ça été long », « ça l'a fini », « maintenant ») et elle identifie des indices clairs de sa progression dans l'espace (« commencer à m'approcher », « les estrades », « je me rassoyais un peu plus loin », « je m'assoie direct à la table »). Elle fait également appel à des indices qui évoquent une certaine méfiance des jeunes (« du monde qui pense que t'es un *undercover* », « que tu vas appeler la police », « qui fument un bat, qui vendent de la dope »). En lisant ce passage, j'ai classé ce type d'informations comme appartenant au registre théorique. Toutefois, ce registre n'est pas complètement indépendant des deux autres. Par exemple, l'idée de méfiance n'est pas exempte d'un certain jugement sur les jeunes (« ont peur des intervenants », « ne veulent pas être intervenus ») et d'une appréciation des actions (être invitée, acquérir la confiance, être à l'aise) menant à être accepté par le groupe (« ça marche aussi », « ça passe vraiment mieux »). Ces éléments m'ont alors amené à classer ces informations comme appartenant au registre idéologique. Finalement, dans cet extrait, Caroline nomme également la manière dont elle a vécu son intégration (« Je voulais pas m'imposer », « peut-être

que j'ai trop peur de m'imposer », « je suis plus gênée »). J'ai alors catégorisé ces informations dans le registre subjectif.

Je souhaite préciser, à la suite de Parazelli et *al.* (2011, p.35), que cette démarcation entre les trois registres est synthétique puisque « dans la réalité, il est impossible d'isoler ces trois manières d'appréhender une situation car, du fait de leur communauté de sens, ils se nourrissent mutuellement ». Il est cependant possible d'utiliser ces délimitations dans l'analyse afin de rendre compte de la manière dont est structuré le discours des répondants. Ainsi, ce qui m'est apparu le plus saisissant à cette étape de l'analyse, c'est que les répondants ont déployé de manière récurrente certaines idées dans chacun des registres. J'ai aussi remarqué que l'articulation de ces idées s'effectue de manière très similaire lorsqu'elles sont mobilisées pour parler d'un même thème. J'ai ainsi constaté au fil de ces récurrences, les différents registres se juxtaposent pour former des points de rencontre où se profilent trois grands thèmes. À travers ceux-ci se déploie une logique qui représente une sorte de structure du discours des répondants en assurant la cohérence des énoncés les uns par rapport aux autres. En ce sens, on peut dire de cette logique qu'elle est normative, justement parce qu'elle ordonne les usages possibles des idées véhiculées par leur discours.

Grâce à cette analyse, j'ai ainsi pu mettre en lumière trois thèmes centraux situés à l'intersection des trois registres et possédant chacun leur logique normative spécifique, qui ordonne et structure la manière dont les travailleurs de rue rencontrés parlent de leur pratique. Toutefois, qui dit structuré ne dit pas nécessairement exempt d'ambiguïtés ou de contradictions. En ce sens, il a été possible de voir se profiler un certain nombre de tensions à l'intérieur du discours des répondants, qui peuvent alors fournir de précieuses indications sur les dynamiques qui animent sa structuration.

3.6 Fiabilité et limites du devis de recherche

La confiance du lecteur dans les résultats d'une recherche qualitative repose sur la rigueur de celle-ci (Blais et Martineau, 2006). Pour s'en assurer, le chercheur doit mettre au point un devis méthodologique qui répond à un critère de fiabilité, c'est-à-dire de qualité des outils de recueil et de traitement des données (Valéau et Gardody, 2016). Pour ma part, quatre moyens ont contribué à assurer la rigueur et la fiabilité de ma démarche de recherche. J'ai d'abord eu recours à un journal de bord. Les informations que j'y ai consignées se sont transformées en fonction des différentes étapes de ma démarche (écriture du projet de recherche, entretiens, analyse, écriture). Elles m'ont permis d'effectuer un travail réflexif tout au long de ma recherche. Le journal de bord m'a été particulièrement utile lors des entretiens, du codage des données et de leur analyse. J'ai pu y consigner mes premières observations dès la fin des entretiens ainsi que des remarques quant aux codes utilisés. Ces notes ont amélioré la qualité des entretiens, en me permettant par exemple de retravailler ma formulation des questions ou des demandes de clarification. J'ai également pu y noter les premières pistes d'analyse que j'ai, dans les étapes subséquentes de la recherche, eu l'occasion de valider ou invalider.

Pour assurer la rigueur de ma démarche de recherche, j'ai également effectué un entretien pré-test avec un répondant correspondant aux critères de recrutement. J'ai pu valider les questions posées ainsi que les réactions qu'elles ont suscitées chez le répondant. J'ai ainsi évalué, avec l'aide du directeur du mémoire, l'efficacité de mon outil de collecte de données et j'y ai apporté des corrections mineures. Dans le même ordre d'idées, j'ai procédé, avec le directeur du mémoire, à une évaluation préliminaire des codes créés lors de la première étape de l'analyse des données ainsi qu'à une validation de la codification effectuée à partir des trois registres normatifs. Finalement, la double analyse des données constitue également un élément assurant

la fiabilité du traitement des données puisque la première étape m'a fourni des repères essentiels à la réalisation de la deuxième étape.

Cependant, malgré la prise en compte des enjeux éthiques présentés et des moyens mis en place pour assurer la rigueur de la recherche, il est inévitable que le devis méthodologique comporte certaines limites. Il faut d'abord mentionner la taille restreinte de l'échantillon qui, d'une part, n'est composé que de sept répondants et, d'autre part, ne cible que la région montréalaise. Il aurait été préférable de pouvoir s'entretenir avec un plus grand nombre de travailleurs de rue et d'élargir le bassin de répondants à d'autres régions du Québec. De plus, l'échantillonnage a été basé sur la disponibilité des travailleurs de rue dans certains organismes offrant du travail de rue à Montréal. Si ce type d'échantillonnage a été choisi afin d'offrir une certaine représentativité des conditions de pratique du travail de rue, il peut également comporter des biais de sélection, notamment concernant les *a priori* du chercheur sur la population à l'étude.

Ensuite, la décision d'opter pour une collecte de données basée sur une seule situation d'observation du discours représente une autre limite de la recherche, puisque ce discours varie en fonction des situations interlocutoires où il se déploie (Leimdorfer, 2010). Les entretiens semi-dirigés avec les répondants constituent dès lors une situation interlocutoire qui diffère d'autres contextes où se manifeste le discours sur le travail de rue, par exemple entre travailleurs de rue, avec les destinataires ou entre les organismes et les bailleurs de fonds. Il aurait donc été profitable de mettre sur pied un devis de recherche qui aurait misé sur une plus grande variété de situations interlocutoires pour mener la collecte de données.

Finalement, l'analyse des données inspirée de la clinique transdisciplinaire de Karsz (2011) a aussi représenté un défi. Sa mise en œuvre a en effet exigé de créer des séparations dans le discours des répondants afin d'isoler les propos appartenant à

un registre plutôt qu'à un autre. Ces divisions me sont parfois apparues difficiles à effectuer considérant la perméabilité et la coexistence des trois registres normatifs. Par conséquent, l'analyse peut donner l'impression d'un discours artificiellement disjoint. Cette étape s'est toutefois avérée essentielle afin de laisser émerger la structure du discours des répondants. Elle m'a permis de compartimenter le discours afin de mettre en lumière ce qui n'y est pas directement accessible : les logiques normatives du discours et les tensions qui s'y manifestent.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Pour entamer ce chapitre, j'offre une courte description des répondants afin de mieux saisir la composition de l'échantillon et le profil des travailleurs de rue rencontrés. Je poursuivrai avec la présentation des résultats obtenus grâce à l'analyse des données recueillies. Lors de l'analyse, trois thèmes ont été identifiés : le milieu comme champ d'action spécifique, les liens comme expérience relationnelle et la transparence comme fondement des relations égalitaires. Je présenterai d'abord, pour chacun de ces thèmes, les différents éléments qui composent leur articulation théorique, idéologique et subjective. Ensuite, je détaillerai la logique normative qui se retrouve au carrefour de ces trois registres et qui structure le discours des répondants. J'explicitai aussi les tensions que génère chacune des logiques afin de déterminer ce qu'elles donnent à voir, mais également ce qu'elles gardent dans l'ombre.

4.1 Description des répondants

L'échantillon est composé de sept travailleurs de rue. Trois d'entre eux sont des hommes, tandis que quatre sont des femmes. Leur expérience d'intervention en travail de rue varie d'une à dix années d'expérience. Quatre d'entre eux possèdent entre une et trois années d'expérience tandis que les trois autres répondants possèdent plus de six années d'expérience. Sur les sept personnes rencontrées, quatre d'entre elles ont eu une formation scolaire en intervention sociale, dont deux au niveau collégial et deux au niveau universitaire. Deux autres répondants ont mené

des études universitaires en sciences humaines ou en éducation. L'une des sept personnes rencontrées n'a pas mentionné de formation scolaire rattachée à son emploi. Tous les répondants ont déjà eu une autre expérience de travail en intervention avant d'être embauchés comme travailleurs de rue. Pour les quatre personnes ayant étudié en intervention, cette expérience inclut un stage.

Chaque répondant a identifié certains aspects de son parcours ou des raisons personnelles qui l'ont amené à être engagé comme travailleur de rue. Simon explique qu'il a toujours aimé parler aux gens. Il décrit qu'en travaillant avec eux en intervention, il a réalisé qu'il était plus à l'aise d'intervenir dans leur milieu de vie. Laurent explique quant à lui avoir été dans un domaine d'études et un milieu d'intervention où, selon lui, il s'est senti à contre-courant des approches préconisées. Il dit avoir organisé des activités hors de ce cadre qui lui ont permis d'être en contact avec les jeunes dans un contexte différent. Il dit qu'à ce moment il a été fasciné par les adolescents. Louise dit avoir travaillé en intervention dans quelques postes différents et avoir eu l'opportunité de sortir à l'extérieur de l'organisme pour intervenir. Elle explique avoir ressenti une différence dans ses contacts avec les gens lorsqu'elle a travaillé dehors. Pour Étienne, le travail de rue l'a toujours intéressé. Il explique avoir choisi sa formation au Cégep en visant ce type d'emploi parce que les valeurs qui y sont véhiculées correspondent aux siennes. Érika explique quant à elle avoir voulu faire de l'intervention et ne pas s'être imaginée travailler dans un CLSC. Elle dit avoir été en contact avec cette approche dans son parcours scolaire et avoir su à ce moment que c'est exactement le type d'emploi qui lui convient. Caroline explique avoir été employée comme intervenante avec les jeunes, mais s'est sentie limitée par le mandat de l'organisme où elle a travaillé. Elle dit avoir voulu aller plus loin dans ses interventions et s'est informée sur différentes possibilités. Elle a alors été en contact avec un travailleur de rue, une rencontre qui selon elle l'a motivé à rechercher un emploi dans ce domaine. Finalement, Élisabeth, dans le cadre d'un stage en intervention, a été en lien avec des personnes qui consomment, qui font du

travail du sexe ou qui présentent des troubles de santé mentale. Elle dit avoir développé un intérêt à travailler avec ces personnes et avoir été exposée au travail d'un organisme engageant des travailleurs de rue. Elle a par la suite cherché un emploi en travail de rue.

4.2 Un champ d'action spécifique : le milieu

Tous les répondants ont expliqué avoir été embauchés par des organismes qui les assignent à un seul et même quartier, dont les frontières sont déterminées par certaines rues ou certains points saillants. Ils identifient que leur intervention prend place dans différents emplacements de ce quartier, où les gens qu'ils tentent de rencontrer circulent et en plus de l'occuper. Leurs réponses quant aux lieux qui doivent faire l'objet de leur attention varient; les parcs, les stations de métro, les rues, les espaces publics semblent faire consensus. Toutefois, tous n'attachent pas la même importance aux écoles, aux commerces (bars, restaurants, salons de massage, etc.), aux organismes communautaires ou aux appartements (comme demeure ou comme lieu de consommation). Ainsi, bien que les endroits à privilégier diffèrent d'un répondant à l'autre, tous s'entendent pour affirmer que ce qu'ils ciblent dans le cadre de leur travail dépasse une présence dans des lieux physiques, comme l'expliquent Élizabeth et Érika : « Ben ça, c'est parce que la rue. Ça peut être pas juste physique, c'est aussi une idée. » (Érika)

La rue en tant que telle, comme concept... C'est physique, c'est la rue. Mais comme après ça, c'est les dynamiques pis tout, c'est les gens qui gravitent autour de ça, pis les problématiques, les dynamiques. C'est créé aussi par les personnes qui sont là. Si on enlève tous les humains, ben y'a plus de rue. (Élizabeth)

Pour les répondants, ce qui est visé par leur présence dans le quartier, ce sont des endroits où vivent les gens, c'est-à-dire où ils interagissent, travaillent, demeurent ou bien se divertissent. Les interactions entre les différentes personnes qui utilisent ces lieux créent des dynamiques et ce sont précisément à l'intérieur de celles-ci que les répondants disent s'inscrire. Ils utilisent le terme « milieu » pour désigner ces espaces d'interaction et ils soulignent qu'un même quartier peut potentiellement en contenir plusieurs. Selon les répondants, ce sont ces lieux où les gens vivent, ces milieux de vie, que les autres intervenants n'arrivent pas à rejoindre et auxquelles le travail de rue doit accéder. Il s'agit alors d'identifier de quoi sont composées ces dynamiques et d'expliquer pourquoi elles sont inaccessibles, ainsi que les raisons pour lesquelles les travailleurs de rue, eux, y accèdent. Dans la prochaine section, je répondrai à ces interrogations en présentant le thème du milieu. Pour ce faire, j'amorcerai l'analyse du discours des répondants en décrivant la manière dont s'y articule le registre théorique.

4.2.1 Articulation théorique

Le registre théorique du milieu s'exprime dans les réponses des répondants lorsqu'ils tentent de décrire ou d'expliquer le quartier qui leur a été assigné à l'aide de constructions cognitives. Les descriptions qu'ils offrent détaillent les éléments qui orientent leur observation à propos des dynamiques du quartier. Selon les répondants, ce qu'ils doivent d'abord observer, c'est la manière dont les personnes interagissent avec les différents lieux. Ils notent quelles personnes les utilisent, les différents usages qu'elles en font ainsi que la manière dont les dynamiques changent en fonction de ces utilisations différenciées. Les répondants ont ensuite relevé que le partage des espaces entre les différents groupes les utilisant peut se faire dans le compromis, la tension ou l'indifférence. Ils expliquent également s'intéresser à la

manière dont les dynamiques changent en fonction de l'heure du jour ou de la nuit ainsi que, de façon plus cyclique, selon le changement entre l'été et l'hiver.

Finalement, tous les répondants identifient que le mandat que leur confie l'organisme pour lequel ils travaillent affecte leur perception du quartier.²¹ En effet, ils expliquent que leur attention se concentre davantage sur certaines dynamiques, puisqu'ils doivent cibler de manière plus ou moins spécifique certaines personnes à rejoindre. Cette attention particulière dédiée à certains groupes vient alors influencer les espaces qu'ils choisissent d'observer. Ils constatent également que leurs dispositions émotionnelles ainsi que leurs préjugés peuvent avoir un effet sur leur lecture des milieux qu'ils observent.

Ce qui ressort de cette lecture des milieux, c'est l'importance des dynamiques construites par les interactions qui y prennent place et celle des modulations qu'elles subissent en fonction des facteurs qui les déterminent. Le quartier, appelé « territoire » par plusieurs répondants, est alors marqué par l'utilisation qu'en font les gens et les dynamiques qui s'y jouent. Plus encore, les répondants soulignent l'importance de respecter ces usages, puisque les milieux « n'appartiennent pas » aux intervenants, mais bien aux personnes qui sont « chez [elles] » (Élizabeth). Choisir cet angle d'analyse revient alors à ancrer le registre théorique du milieu dans une perspective écologique qui se réfère à ce que Parazelli (2002, p. 113) nomme « l'espace de la rue comme un milieu naturel ».

Cette notion de milieu naturel est centrale à la construction du registre théorique du milieu. À ce titre, les répondants expliquent qu'ils travaillent directement à l'intérieur

²¹ Les répondants établissent une distinction entre leurs différents mandats en fonction de deux catégories. Il y a, d'une part, les mandats jeunesse qu'ils considèrent comme plus généraux, puisque ce sont les populations jeunesse (incluant les jeunes adultes) qui sont ciblées. D'autre part, il y a les mandats de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) qui ciblent les personnes à risque, c'est-à-dire les personnes qui consomment des drogues par injection ou inhalation et les travailleurs et travailleuses du sexe.

de ce milieu, contrairement aux intervenants des milieux institutionnels qui travaillent dans leur bureau ou leur organisme.

Nous, on est dans le milieu de vie des gens, carrément. Donc, ce que les autres intervenants peuvent pas aller. C'est [les gens] qui vont dans le milieu de travail des intervenants. Moi j'trouve ça change tellement la dynamique des personnes. Quelqu'un qui est dans un bureau, quelqu'un qui est dans un parc en train de boire une bière, y va pas réagir du tout de la même façon. Donc, c'est là qu'on peut aller nous autres. (Étienne)

Les travailleurs de rue distinguent donc leur pratique d'autres types d'intervention par l'espace qu'ils investissent et instaurent ainsi une distinction entre leur travail au sein des milieux de vie et celui d'autres acteurs qui ne s'y rendent pas. Cette dichotomie souligne leur spécificité et trouve écho dans d'autres éléments d'opposition qu'ils constatent entre eux et les autres intervenants. Ils spécifient effectivement qu'il y a un petit « plus » dans leurs actions qui n'est pas assimilable à de l'intervention. Ils disent également avoir la possibilité d'aller « ailleurs » dans leur travail.

Ce « plus » et cet « ailleurs », c'est ce qu'ils utilisent afin de se distinguer en tant qu'intervenants. Ainsi, comme pour le milieu naturel qui s'oppose au milieu institutionnel, trois dichotomies ont été utilisées pour marquer cette distinction. La première se trouve dans la ligne que tracent certains répondants entre le « formel » et « l'informel ». Ces deux catégories peuvent être apposées comme des adjectifs afin de qualifier une approche ou un contexte d'intervention ou bien être utilisées comme nom commun, par exemple pour dire être « dans l'informel ». Dans tous les cas, ces catégories ont été employées afin de différencier le contexte d'intervention des répondants en spatialisant deux univers opposés : les contextes « formels » réfèrent à une certaine organisation et planification qui structure davantage l'intervention, alors que « l'informel » révèle quant à lui un contexte spontané qui se déroule à même les événements quotidiens vécus par les destinataires.

La deuxième dichotomie à laquelle les répondants ont eu recours se loge dans l'approche généraliste du travail de rue, qui contraste avec l'approche des spécialistes. Comme l'exprime Louise :

Ce qui fait la différence, c'est la flexibilité. On peut aller partout sans rentrer en profondeur dans une chose seulement, mais en même temps, on a comme toute une marge de manœuvre qui nous permet de changer de direction à tout moment. J pense que quand quelqu'un va voir un spécialiste, le spécialiste, c'est pour les lunettes. Alors, il vient voir pour les lunettes, mais si tu commences à parler de tes chaussures, il pourra pas te conseiller sur les chaussures, parce que sa spécialité c'est les lunettes. En travail de rue, on touche un peu à tout. (Louise)

Le généraliste s'intéresse à tout et se concentre sur ce que la personne lui apporte pour orienter son intervention, tandis que le spécialiste possède un savoir pointu et qu'il cadre les besoins de la personne en fonction de celui-ci.

Une dernière dichotomie a été tracée entre ce qu'il convient de réunir dans la zone des principes, du théorique, de la réflexion et de l'abstrait, ou encore dans celle de l'action, de la pratique, du terrain et du concret. En effet, les répondants identifient qu'il est souhaitable pour les travailleurs de rue de posséder des principes communs et qu'il leur est indispensable de faire appel à des moments de réflexion pour guider leurs actions. Ils expliquent qu'il existe toutefois un écart entre la réflexion qui oriente la prise de décision et son application pratique sur le terrain, où chaque situation est unique et imprévisible. Cet écart agit comme un rappel de la souplesse qu'il leur est essentiel de maintenir afin d'arriver à s'adapter au milieu de vie des personnes qu'ils tentent de rejoindre.

Ce qu'il faut retenir de ces trois dichotomies, c'est qu'elles font appel à des catégories cognitives qui visent à instaurer une différence fondamentale entre les différents types d'approches d'intervention. Les répondants placent d'un côté celles

possédant un cadre contraignant et structurant, où les décisions et les priorités sont définies par des orientations théoriques choisies en fonction des intérêts de la santé publique et se déroulant dans le milieu institutionnel ou communautaire, et de l'autre, ils identifient des approches qui se centrent sur les besoins exprimés spontanément par des destinataires rejoints dans leurs milieux de vie, auxquels l'intervenant s'adapte grâce à la marge de manœuvre que lui procure son approche. En ce sens, le registre théorique qui se dégage des réponses des répondants fait appel à une catégorisation binaire, qui vise à distinguer d'une certaine manière le travail de rue des autres approches d'intervention.

4.2.2 Articulation idéologique

L'articulation idéologique du thème du milieu de vie a été ancrée principalement à l'intérieur d'un idéal humaniste évoqué par les répondants à travers leurs réponses. Cet idéal s'inscrit à l'intérieur de l'humanisme, un courant de pensée que tous les répondants considèrent comme une influence majeure dans le développement et le maintien des valeurs du travail de rue. Ils le décrivent comme l'idée selon laquelle chaque personne est unique et possède un potentiel de développement qui s'actualise dans la manière qu'elle affronte les défis de son quotidien. « [La personne] reste un humain, pis un humain ça peut évoluer, ça peut régresser, c'est pas figé dans le temps. » (Étienne) En ce sens, elle doit être respectée dans son intégralité, c'est-à-dire pour ce qu'elle est déjà et non « pas ce que la société voudrait que cette personne-là soit, fasse, habite ou *whatever*. Elle va faire ses choix. » (Laurent)

Dans les réponses des répondants, les deux notions de singularité et de respect sont intimement liées à l'idée de concevoir la personne selon une approche globale. Selon eux, ce concept doit être compris d'abord en envisageant les gens comme des entités

qui ne doivent pas être fractionnées en une multitude de problématiques, mais plutôt appréhendées dans leur globalité. D'autre part, comme l'expliquent les répondants, ce tout qui forme la personne ne peut être dissocié de son milieu, puisque pour la saisir, il faut aussi tenter de comprendre d'où elle vient. Pour plusieurs d'entre eux, c'est en l'envisageant la personne de cette façon qu'il est possible de laisser tomber ses préjugés et de passer du jugement à la compréhension. Ce processus ne peut s'accomplir que lorsqu'ils arrivent à intégrer le milieu de vie des destinataires, c'est-à-dire lorsqu'ils franchissent la frontière qui les en sépare. Cette intégration, les commentaires recueillis lors des entretiens ne la limitent pas seulement à la seule présence physique dans des lieux ciblés, mais l'étendent aux dynamiques qui façonnent les milieux de vie :

Le monde te parle, mais c'est pas à cause qu'ils te parlent que t'as des liens. Fait que si le monde y t'appelle, ou si tu plogues des rendez-vous ou si y trouve ça important de t'inviter l'hiver à quelque part : « Eille l'été est fini, on se voit pu dans le parc, mais on se tient à tel bar. On joue au pool. » Ça c'est un signe qu'ils veulent te garder dans le cercle. Ça c'est le fun, une belle reconnaissance. Pis ça démontre que t'as des liens.
(Caroline)

C'est à cet égard que les répondants spécifient que leur présence n'est pas imposée et qu'ils préfèrent plutôt être invités à se joindre aux groupes. Ils expliquent que de cette manière, ils s'assurent de respecter la liberté des destinataires de choisir d'entrer ou non en contact avec eux. C'est d'ailleurs grâce à cette position d'invité que les répondants estiment être en mesure d'avoir accès à des informations privilégiées en ce qui concerne des situations vécues par les destinataires.

T'as beau te faire expliquer une dynamique, si t'es pas là, pis t'a vois pas, pis t'a *feel* pas, c'est comme si la compréhension est pas la même, j'ai l'impression. Le jugement est plus *tough* après sur la personne, j'trouve. Parce que la compréhension est globale, tu le vois là. T'es là, là. Pendant que tout se passe, les gens arrêtent pas de vivre quand on est là. Fait que c'est comme de pouvoir *catcher* plus les subtilités des dynamiques [...]

Même des fois, c'est même pas en mots, des regards. Ça se *feel*. C'est bizarre. (Élizabeth)

Ce que soulèvent les répondants, c'est que leur compréhension ne doit pas reposer uniquement sur le récit que fait la personne de son quotidien ou de sa situation difficile, comme cela pourrait être le cas pour un intervenant qui demeure dans son bureau. Ils indiquent se baser également sur l'observation directe du milieu de vie des personnes et des interactions qui s'y déroulent ainsi que sur leur ressenti dans ces situations. Mais encore là, les observations, comme les récits, peuvent être modulés par le contexte dans lequel ils se déroulent. Ce qui compte vraiment, c'est de partager le quotidien pour en faire l'expérience avec les personnes. Cette idée d'expérimenter la relation à travers le quotidien représente un thème majeur qui est développé plus en détail dans la prochaine section. Pour l'instant, il suffit de remarquer que cette expérience partagée doit se dérouler principalement dans le milieu de vie des personnes et que, par le fait même, c'est elle qui rend possible la perception de leur vécu selon une approche globale.

Ainsi, bien que cette vision de l'humanisme et de l'approche globale s'exprime aussi dans un registre théorique, c'est dans son articulation idéologique qu'on doit en saisir les contours. En effet, la perspective invoquée par les réponses des répondants suggère que la rencontre des travailleurs de rue avec les destinataires dans leurs milieux de vie est plus naturelle que celle qui pourrait avoir lieu dans les bureaux des autres intervenants.

[La personne] sent ça comme une visite un petit peu officielle [la TS] vient regarder si je suis correct. Alors que le TR, c'est l'inverse : « Ah tu m'invites chez vous, très cool, j'm'en fout que ton ménage soit pas fait. » J'ai l'impression que le but, c'est que ce soit naturel pis que la personne soit à l'aise. Pis évidemment que les TS peuvent le faire aussi, pis y'en a des très bonnes qui vont faire sentir la personne à l'aise. Mais c'est peut-être par le titre, de par l'approche que ça va être plus difficile [pour elles]. (Étienne)

En ce sens, l'histoire qui émerge de cette rencontre est perçue comme plus « vraie », moins teintée par les jugements du travailleur de rue.

Pis ça humanise la pratique aussi. C'est ça qui est cool avec le travail de rue, j'suis pas dans un bureau. J'parle pas [seulement] de problèmes avec la personne [...] Ça permet d'avoir une vraie relation, d'être à l'aise après de proposer des pistes, de confronter. [Il y a] une aisance qui se crée, une confiance. Pis c'est la vraie vie. C'est pas artificiel comme relation, ça vient des trippes un peu. (Érika)

En somme, selon cette perspective, ce qui se passe dans le milieu de vie est plus véridique, et donne donc un meilleur accès à la réalité de la personne. Ainsi, ce que donne à voir une approche guidée par l'idéal humaniste, ce n'est rien de moins que la « vraie nature » du milieu. On y retrouve alors les fondements de *ce qui devrait être* et les piliers du monde idéalisé à construire. Par conséquent, la pensée humaniste révèle la voie à suivre, les manières de faire permettant d'atteindre la vérité que renferme le milieu.

4.2.3 Articulation subjective

L'intégration des travailleurs de rue au milieu de vie des personnes qu'ils tentent de rejoindre ne représente pas pour les répondants un processus en vase clos. En effet, ils soulignent qu'à travers le respect qu'instaure la compréhension plus approfondie qu'ils acquièrent des dynamiques, ils en viennent aussi à ressentir un sentiment d'appartenance au quartier. Cette appartenance se manifeste pour les répondants par de la fierté et une tendance à valoriser leur territoire tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts. Certains émettent toutefois une mise en garde en ce qui concerne de cet attachement. Il faut parfois s'en méfier, puisqu'il peut aussi mener l'intervenant à s'appropriier des lieux dans lesquels il est, en fait, toujours un peu étranger.

Mais, j'pense qu'on se l'approprie beaucoup, des fois peut-être trop. Mon quartier, ma rue, mon parc. J'pense qu'il y a un processus d'appropriation. Quand tu commences à être intégré dans un milieu, ben tu te considères dans le milieu. Pis par la force des choses, c'est ça qu'on veut. On veut être intégré. Ben des fois, on s'intègre tellement que ça devient un peu notre milieu. Pis ton milieu de travail là. J'va pas *chiller* dans ces espaces-là la fin de semaine. Mais c'est ça. (Caroline)

Ainsi, qu'il y ait appropriation ou non, il n'en demeure pas moins que l'intégration aux différents milieux du quartier représente pour les répondants un investissement important, puisqu'ils y consacrent beaucoup d'énergie. À cet égard, certains d'entre eux spécifient qu'une certaine maîtrise de soi doit être atteinte afin de s'assurer de se présenter dans le milieu selon une disposition mentale particulière. D'autres expliquent plutôt avoir eu à dépasser des difficultés personnelles, comme des insécurités ou la crainte de s'imposer, afin d'arriver à entrer en contact avec les personnes qu'ils cherchaient à rejoindre. Être accepté dans et par le milieu nécessite donc un engagement important de la subjectivité des répondants, qui unissent d'une certaine façon leur identité à leur compréhension du quartier où ils travaillent.

Il n'est donc pas surprenant que les répondants aient identifié les rencontres avec d'autres intervenants qui ne sont pas intégrés au milieu et qui ne possèdent pas le même engagement envers celui-ci, comme pouvant susciter chez eux de vives réactions. En effet, il arrive qu'ils entrent en confrontation avec des intervenants travaillant avec des approches d'intervention et des valeurs qu'ils jugent opposées aux leurs et qualifient ces relations de « difficiles », « heurtantes » et « frustrantes ». Pour un répondant, le partenariat représente même l'aspect le plus complexe de son travail :

Tu veux tu comme travailleur de rue être pairé ou travailler avec un intervenant qui a vraiment des visions différentes du travail de rue, a des visions d'intervention différentes du travail de rue ou y travaille pas dans la réduction des méfaits. Dans le sens où y jugent quelqu'un qui consomme [...] c'est supposé être mon partenaire, mais je veux tu

vraiment être de pair avec. Là, ça commence à être complexe. Toute la job de travailleur de rue. Moi, je trouve ça plus compliqué avec mes partenaires qu'avec n'importe qui d'autre. (Laurent)

Cette coopération avec d'autres partenaires, les répondants la jugent cependant inévitable, puisque l'un des rôles clés de leur approche est de référer les personnes vers les ressources appropriées lorsqu'une intervention spécialisée leur apparaît requise. Le travail de partenariat avec les autres intervenants représente donc un mal nécessaire, qui se révèle être un parcours semé de conflits potentiels et qui requiert d'imaginer des stratégies afin de les surmonter ou de les éviter. Ces arrangements s'avèrent essentiels, puisqu'ils permettent de ménager la part de leur identité qui est engagée par l'investissement subjectif que nécessite leur intégration au milieu de vie des quartiers où ils travaillent.

4.2.4 Au carrefour : le milieu, un champ d'action spécifique au travail de rue

Jusqu'à présent, l'articulation du thème du milieu à travers les trois registres du discours des répondants a démontré son importance à l'intérieur de leur construction discursive vis-à-vis du travail de rue. Qu'il se déploie à travers le registre théorique, idéologique ou subjectif, ce qui caractérise la logique normative de ce thème, c'est qu'il vient situer efficacement le champ d'action du travail de rue, c'est-à-dire qu'il vient délimiter les frontières de la zone où peuvent agir les travailleurs de rue.

En effet, l'exploration des trois registres a d'abord révélé que ce champ d'action se situe dans les milieux de vie des personnes que tentent de rejoindre les travailleurs de rue. Ces espaces se situent à l'intersection de certains lieux physiques et des dynamiques qui les animent. Toutefois, ce que révèlent aussi les entretiens, c'est que le registre théorique qui s'articule autour du milieu est aussi ponctué de catégories

cognitives dichotomiques, qui ont pour effet de distinguer le travail de rue des autres pratiques d'intervention en mettant ces dernières à distance, tels deux univers séparés, quasi étanches. Que ce soit par l'importance accordée à son observation, les moments d'informels qui s'y déroulent, le généraliste qui doit le connaître ou encore à titre d'expérience à vivre, le milieu occupe une place centrale dans le champ d'action que doit investir le travail de rue.

Le registre idéologique a ensuite permis de mettre en lumière que selon l'idéal humaniste, c'est à l'intérieur du milieu et en suivant certaines valeurs que les intervenants peuvent espérer vivre des interactions plus naturelles avec les destinataires. C'est également à travers ce type de relation qu'ils disent avoir accès à la vraie histoire de la personne et que ses besoins réels peuvent être identifiés. L'idéal humaniste vient donc déterminer l'importance fondamentale du milieu en définissant la manière dont doit se dérouler l'intégration des travailleurs de rue, afin qu'ils posent les bons gestes qui leur donneront accès à des informations qu'ils considèrent comme privilégiées. Finalement, c'est grâce à l'exploration du registre subjectif qu'est apparue l'importance de l'investissement subjectif que commande l'attachement des répondants au milieu de vie qu'ils intègrent. Cet engagement vient cimenter encore davantage la distinction qu'ils opèrent entre eux et les intervenants qui ne partagent pas leur vision de l'intervention. En ce sens, leur impression qu'ils sont les seuls à comprendre les personnes qu'ils accompagnent est encore accentuée par la part d'investissement personnel qu'ils y consacrent et la façon dont celui-ci structure leur identité.

C'est à cet égard que l'exploration des trois registres a permis de mettre en lumière la manière dont se déploie la logique normative du milieu de vie comme champ d'action du travail de rue. Elle définit les espaces ciblés par ces travailleurs comme des milieux naturels où seul un mode d'intervention basé sur l'idéal humaniste arrivera à permettre leur acceptation. Elle instaure également une dichotomie entre

les différents types d'intervenants et précise que seuls ceux qui arrivent à comprendre le milieu à travers leur intégration ont accès aux vraies histoires des personnes. Cet accès privilégié se paie à la mesure de l'investissement subjectif que les intervenants sont prêts à consacrer à leur pratique. Dès lors, le milieu ne se limite pas à tracer les frontières du champ d'action que se partageraient le travail de rue et d'autres approches d'intervention. Ce qu'il révèle, c'est que ce champ d'action lui est spécifiquement réservé. Le milieu de vie naturel des destinataires du travail de rue est un espace où seuls les adhérents aux valeurs du travail de rue peuvent pénétrer.

4.2.5 En tension : l'incompréhension des autres intervenants

L'exploration des propos recueillis lors des entretiens a jusqu'ici permis d'identifier comment se juxtaposent les différents registres dans les réponses des répondants, afin de créer une logique normative unique au thème du milieu. Cette dernière représente pour les répondants une manière de structurer leur discours qui leur permet de rendre compte de ce qu'ils expérimentent au quotidien dans leur travail. Plus particulièrement, ce que cette logique vient révéler, c'est qu'à travers le thème du milieu, les répondants déterminent un champ d'action réservé au travail de rue. Cependant, arriver à identifier ce type de structuration dans leur discours ne vient pas effacer le hasardeux et incessant travail dialectique qui s'opère entre la confrontation au réel et la parole. Ainsi, dans ces points de rencontre qu'offrent les situations vécues par les travailleurs de rue et les discours disponibles pour en parler, des difficultés et des tensions surgissent.

La tension qui émerge des réponses des répondants dans le thème du milieu se situe dans les relations qu'ils disent devoir inévitablement entretenir avec d'autres intervenants. Que ce soit à travers leur manière de voir le monde, leurs valeurs ou

leurs manières de faire, la rencontre entre ces univers que les répondants identifient comme distincts représente à leurs yeux une zone de confrontations potentielles. L'exploration du registre subjectif a déjà permis d'identifier les émotions qui y sont liées. Ce qui doit être ajouté, c'est que les répondants expliquent les difficultés vécues dans leurs partenariats par l'incompréhension des autres intervenants envers le travail de rue. Selon eux, ce manque de connaissances a comme impact de miner la reconnaissance de la pratique dans les autres milieux d'intervention et nuit ainsi à la complémentarité entre les approches.

Je trouve que toutes ses forces, le côté informel, pis tout, ben c'est jugé. [...] Non, j'ai rien à te montrer pour t'expliquer [les changements]. Mais, nous on les voit les *steps* que font les personnes, pis on voit le changement qu'on peut faire. Mais c'est pas nécessairement une approche qui est au niveau du résultat. Fais que j'ai comme l'impression que c'est jugé, pis j'pense que ça gagnerait à être *upgradé* un peu comme image. Parce que peut-être que si les gens avaient une meilleure compréhension, la complémentarité se ferait mieux. (Élizabeth)

Ce sentiment d'être jugé et incompris par les autres intervenants revient fréquemment dans les entretiens. Cette lecture s'accorde avec la perspective des répondants sur la confrontation entre deux univers opposés :

Quand y'a une incompréhension, la personne va être comme restée *bockée* sur ses intérêts à elle, ce que elle à voudrait qu'y arrive, mais comprend pas les enjeux, comment toi tu travailles, pis la pratique pis l'approche, pis comment ça peut être complémentaire : « Ah! Le travail de rue ça sert à rien, y font juste jaser avec le monde pis y prennent des cafés! » Le processus est moins regardé. C'est plus les résultats qui sont observés dans le fond. Les résultats sont pas assez rapides ou pas comme on voudrait exactement, mais y voient pas les *steps* que la personne peut avoir faits au travers du chemin. Dans le processus. Parce que c'est comme si [l'intervenant] parce qu' [il est] loin de ça, [il] le vit pas, [il] voudrait faire des choses, mais [il] le vis pas tout ce milieu-là. Quand tu ramènes [des situations] à des gens qui pourraient faire quelque chose, mais eux y voient pas [le milieu], y comprennent pas la vision. (Élizabeth)

Dans cette confrontation, tout est potentiellement sujet aux interprétations erronées : le processus d'observation du quartier, les moments informels, l'approche généraliste, les actions accomplies par les travailleurs de rue, comme celles qu'ils s'abstiennent de poser, les raisons qui les poussent à agir, etc. Dès lors, ce qui ressort de leurs témoignages, c'est que ce que les autres milieux d'intervention n'arrivent pas à comprendre, c'est l'approche du travail de rue dans son ensemble. Pourtant, l'analyse du thème du milieu peut fournir un éclairage différent à cette incompréhension. Ainsi, les répondants ont tous nommé, à leur manière et à différentes occasions, que les autres intervenants n'arrivent pas à comprendre : la complémentarité possible entre les services spécialisés et l'approche généraliste des travailleurs de rue, l'importance des moments informels basés sur l'expérience du quotidien et intégrés à un processus à long terme sans objectif précis et une compréhension des gens qui repose sur l'intégration au milieu et sur l'investissement personnel que celle-ci requiert. Par conséquent, ces observations m'amènent à penser que du point de vue des répondants, l'incompréhension des autres milieux d'intervention n'est pas nécessairement liée au travail de rue dans sa globalité, mais des éléments très spécifiques du thème du milieu. Ce sentiment d'incompréhension m'apparaît donc se loger dans leur impression qu'aucun autre intervenant n'arrive à saisir leur champ d'action spécifique.

Face à cette incompréhension, tous les répondants expriment qu'ils espèrent davantage de reconnaissance pour leur approche.

La place idéale, c'est quand le travail de rue va être mieux connu, mieux reconnu, par les acteurs. Ça va déjà peut-être mieux aller. Mieux accueilli, pis juste : « Ok, lui c'est le travailleur de rue on sait quoi faire, c'est pas une bibitte qu'on sait pas quoi faire avec. » [...] Faut juste se donner plus de moyens, faut donner plus de conditions. Ça prend des travailleurs de rue de carrière [...] Ça prendrait juste un peu plus de financement, de compréhension. (Laurent)

Selon eux, cette confiance pourrait se matérialiser par un financement plus adéquat ainsi que par une meilleure compréhension de la part des intervenants qui n'œuvrent pas directement sur le terrain. Certains répondants ont d'ailleurs expliqué que pour changer la perception qu'ont leur partenaires du travail de rue, ils tentent de passer du temps en présence des autres intervenants afin de les sensibiliser à leur approche, leurs valeurs et leur vision du milieu.

J'ai toutefois remarqué que ce projet est confronté à une difficulté majeure, dont témoigne le commentaire d'Érika :

Tu peux bien parler de travail de rue avec des gens qui l'ont jamais faites, pis ils sont assez intelligent pour comprendre, mais faut vraiment le vivre. C'est pas toujours facile de le mettre en mot. (Érika)

Ainsi, pour la majorité des répondants, mettre leur pratique en mots représente un défi. Si les années d'expériences et l'exposition à des situations variées constituent, à leur avis, une manière d'améliorer l'articulation de leurs explications, le sens de leur pratique reste pour eux difficile à expliciter puisque, comme le mentionne Caroline, elle est « en constante évolution ».

Cette difficulté provient, selon moi, de la logique normative du milieu développée dans le discours des répondants. Elle identifie en effet l'intégration au milieu de vie naturel des destinataires comme une condition essentielle pour en saisir la vraie nature. Par conséquent, l'expérience est centrale lorsqu'il s'agit de comprendre le champ d'action spécifique au travail de rue et, dès lors, surpasse la transmission d'informations qui n'arrive pas à en rendre compte dans sa « globalité ». La situation relève donc de l'impasse, puisque les travailleurs de rue tentent de communiquer une information qu'ils jugent seulement accessible via l'expérience. De surcroît, cette immersion dans le milieu semble improbable puisque, toujours suivant la logique normative élaborée dans les entretiens, les autres milieux d'intervention ne disposent

pas de la marge de manœuvre nécessaire à sa mise en œuvre. On peut ainsi émettre l'hypothèse que cet écueil du discours se situe dans l'espoir qu'entretiennent les travailleurs de rue que s'universalise ce champ d'action qui, en fait, leur est réservé.

Face à cette tension provoquée par ce que les répondants identifient comme de l'incompréhension de la part des autres intervenants, il existe toutefois une porte de sortie qui offre une occasion de recadrer ces relations difficiles.

C'est là qui faut avoir un respect pour toutes les pratiques, parce que c'est ça aussi le travail de rue, c'est du partenariat. Tu ne peux pas faire ta job tout seul. [...] On en crée des liens, mais pas juste avec les gens qui faut qu'on rencontre, mais aussi les partenaires de travail. [...] Parce que c'est important parce que nous on parle de tout, mais on ne fait pas de tout. On est pas des spécialistes. [...] On est spécialistes en rien, mais généralistes.
(Simon)

Certains répondants s'en remettent à l'image du « généraliste » afin d'expliquer les raisons qui les poussent à travailler en partenariat. Cette perspective présente l'avantage de ramener les travailleurs de rue à un aspect de leur travail qui ne présente pas de contradictions immédiates, puisqu'elle vient recentrer leur intervention sur la personne comme point central, fidèle à l'idéal humaniste. Le partenariat représente alors un mal nécessaire, où les spécialistes fournissent des services inadaptés, mais indispensables pour ceux qu'ils accompagnent dans l'identification de leurs vrais besoins. Ils ont l'occasion de prendre parti pour les destinataires et de revendiquer une position qui s'oppose aux milieux institutionnels et communautaires. Cette image vient donc confirmer leur distinction vis-à-vis d'autres formes d'intervention, tout en protégeant également leur impression d'être les seuls en mesure de vraiment comprendre dans leur globalité les gens qu'ils accompagnent. Cette perspective représente une protection de leur champ d'action comme une zone réservée et de la part d'investissement personnel qui y est requis.

4.3 Les liens : des expériences relationnelles

Au cours des entretiens, les répondants ont indiqué qu'une part importante de leur travail consiste à faire la rencontre des personnes qui fréquentent les différents milieux de vie des quartiers qu'ils intègrent. Ils soulignent qu'à travers ces rencontres, des relations se développent avec ces personnes et ils emploient les termes « contact » et « lien » pour désigner ces rapprochements. Ils n'ont toutefois pas tous la même définition de ce que représente un « lien » ou un « contact ». Certains d'entre eux s'entendent pour dire que toute interaction avec un destinataire doit être considérée comme un lien, tandis que d'autres préfèrent parler de « liens » seulement lorsqu'ils dépassent le stade du « contact » ou de l'« utilitaire », qu'ils passent dans le « relationnel » et deviennent « significatifs ». En ce sens, leurs réponses indiquent que toutes les relations ne se valent pas et que des distinctions doivent être appliquées en fonction de certains critères : les intentions des destinataires, la réciprocité dans le partage d'informations, la proximité que ces liens engagent, leur durée, ainsi que le rôle que ceux-ci jouent dans la vie des personnes. Par contre, tous les répondants s'entendent pour dire que l'établissement d'un lien requière que le travailleur de rue ait acquis un minimum de confiance de la part du destinataire.

Un autre consensus est établi lorsqu'il est question de la place qu'occupent les liens à l'intérieur de leur approche d'intervention. Ils soulignent en effet qu'ils y occupent une place centrale :

Si y'a pas de liens, y'a rien [...]. Tu peux avoir juste des contacts pis des partenaires dans le quartier, pis tu peux distribuer des capotes, pis aller sur les tables de concertation, mais tu fais-tu vraiment du travail de rue?
(Érika)

En ce sens, les relations qui sont établies avec les destinataires représentent pour les répondants une composante fondamentale de leur approche d'intervention, « sa pièce maîtresse » (Louise). D'abord, les liens peuvent, selon eux, faciliter leur intervention et représentent, dans ce contexte, un moyen pour atteindre d'autres objectifs comme la prévention, la distribution de matériel de consommation stérile ou encore pour faire cheminer la personne concernant sa situation.

Ben, [les liens] servent dans tes interventions, ça va être ça ton levier. Si t'as pas de lien, tu peux [difficilement] intervenir. À limite, ne serait-ce que pour du matériel, par exemple. J'me souviens au début quand j'ai commencé [...] j'me présentais même pas. J'y donnais son matériel, pis j'men allais quasiment en courant. Fait que j'passais pas de message de prévention, j'me présentais même pas, fait que pas d'accueil. Ça amenait ben des enjeux, pis là un moment donné, un peu plus confiante avec ton matériel, avec tes messages. Eille, moi c'est [Caroline], travailleuse de rue. On se présente : déjà un petit lien. La prochaine fois, le lien te permet de poser plus de questions, de te renseigner plus, d'être moins gênée, d'être plus confiant, de mieux référer, de mieux comprendre. (Caroline)

D'un autre côté, les répondants désignent la création de liens comme le principal objectif à atteindre en travail de rue. Ainsi, qu'ils soient « témoins », « accompagnateurs » ou simplement une « présence », ils jugent essentiel d'entrer en relation avec les personnes qui occupent les milieux qu'ils souhaitent intégrer. Dès lors, les liens ne représentent plus seulement pour eux un moyen afin d'atteindre d'autres objectifs, mais bien la finalité de leur intervention. Par conséquent, dans la deuxième section, j'explorerai la manière dont les répondants envisagent la finalité de leurs relations et j'amorcerai cette analyse en décrivant la manière dont s'articule le registre théorique dans leur discours.

4.3.1 Articulation théorique

Le registre théorique du thème des liens se manifeste dans les réponses des répondants lorsqu'ils décrivent les personnes qu'ils cherchent à rejoindre. Cette description ne s'articule pas en fonction de critères sociodémographiques comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité ou la classe sociale, mais se fonde plutôt sur le rapport qu'entretiennent les personnes ciblées par le travail de rue avec les autres acteurs de la société.

Selon les répondants, les personnes qu'ils rencontrent ou cherchent à rejoindre sont « des personnes marginalisées », « désaffiliées », « en rupture ».

On parle marginalisés, populations marginalisées. J'pense que la rue commence là. Quand tu commences, toi, comme travailleur de rue, à observer pis éventuellement à essayer de t'intégrer à ces milieux-là, où y'a des gens qui vivent des dynamiques marginalisées. (Laurent)

Les répondants incluent donc dans cette catégorie des jeunes, des adultes, des consommateurs de drogues, des travailleurs et des travailleuses du sexe, des gens scolarisés ou non, avec ou sans emploi et menant parfois des activités économiques illicites. Ils rassemblent donc, à l'intérieur d'une même catégorie cognitive, tous ces « gens qui sont en rupture un petit peu avec leur milieu, de toutes les façons possibles ». (Étienne)

Dès lors, ce que soulèvent leurs réponses, c'est qu'ils considèrent que les personnes ciblées font partie de groupes qui sont, d'une certaine manière, séparés du reste de la société.

En même temps, des fois, c'est plus facile d'entrer en lien avec le milieu quand t'es pas dans les heures d'achalandage. Quand le milieu que moi je veux intégrer est très actif [...] Y'a certaines heures où les filles, c'est

moins bon pour leur parler parce qu'elles travaillent. Elles travaillent [et] monsieur madame Tout-le-monde est là pareil en même temps, mais c'est pas nécessairement conjoint. Si je croise une fille [à un autre moment] ben il y a tellement de population à ce moment-là qui est comme citoyenne, ben que c'est plus *tough* pour elle de faire ses affaires sans se faire gossier par tout le monde. Fait qu'à ce moment-là, elle peut pas vraiment travailler librement. Fait que c'est plus facile d'avoir le temps de discuter. (Élizabeth)

Cet exemple d'Élizabeth illustre bien la dichotomie établie par tous les répondants, lorsqu'ils spatialisent d'une autre manière deux univers opposés, composés cette fois-ci, d'un côté des personnes qui animent les milieux qu'ils intègrent et de l'autre, de la population qui habite le quartier sans être incorporée au milieu.

J'ai constaté, à cet égard, que l'utilisation de cette catégorie cognitive, qui distingue les gens qui appartiennent à la marge ou qui rompent avec la société du reste de la population, offre aux répondants l'opportunité d'associer entre elles des personnes qui, autrement, composeraient un groupe hétérogène et difficile à définir (Karsz, 2000). Ils soulignent toutefois l'importance qu'ils doivent accorder au maintien de la singularité de chaque destinataire et donc la nécessité d'éviter des généralisations qui traduirait mal la diversité de leurs conditions d'existences.

Néanmoins, malgré la diversité des personnes pouvant appartenir à ce regroupement et la volonté des répondants de préserver la singularité du vécu des destinataires, il n'en demeure pas moins que leurs réponses renferment des caractéristiques communes et récurrentes. J'insiste ici sur le fait que la description de ces attributs ne cherche pas à donner un aperçu des personnes qui sont effectivement visées par les actions des répondants, mais plutôt à rendre compte de la manière dont ils en parlent.

Tenant compte de cette précision, les répondants décrivent les gens qu'ils rencontrent comme méfiants envers les autres. Selon eux, cette difficulté à faire confiance est

particulièrement saillante dans leur rapport face aux intervenants. Les propos les plus optimistes recueillis soulèvent que les destinataires peuvent simplement ne pas souhaiter développer de relation avec un intervenant qui pourrait les juger. « Y'a simplement du monde qui ont peur des intervenants. Pas peur, mais, qui ne veulent pas être intervenus. Fait que là, toi t'arrives t'es travailleur de rue : "Bon! Y va nous faire la morale!" » (Caroline). Toutefois, pour les commentaires les plus pessimistes, cette méfiance serait plutôt le symptôme des expériences de rejet que les destinataires ont vécues par le passé.

Peut-être que les personnes avec qui on travaille ont eu moins de personnes significatives dans leur vie [...] Parfois, c'est difficile pour le monde d'entendre que tu t'en vas, pour les personnes qui ont toujours été méfiantes ou qui ont vécu beaucoup d'expériences de rejet, et d'avoir trouvé quelqu'un [sur] qui y pouvait compter. (Louise)

Dans tous les cas, selon les répondants, cette méfiance jumelée à l'incapacité, déjà explorée dans le thème précédent, des milieux institutionnels à s'adapter au milieu de vie des destinataires a pour conséquence de priver les personnes en situation de rupture de ressources dont elles pourraient bénéficier. Finalement, leurs propos évoquent que les destinataires n'ont souvent pas confiance en eux-mêmes et qu'ils possèdent une faible estime d'eux-mêmes. Ils considèrent les personnes qu'ils rencontrent comme étant isolées et les qualifient de « pas rejointes » ou de « pas rejoignables ». Cette perspective s'accorde au registre théorique déployé à l'intérieur du discours des répondants jusqu'à présent et accentue encore la catégorisation des personnes en rupture qui en fait des êtres appartenant à un univers distinct et quasi hermétique de celui du reste de la société.

4.3.2 Articulation idéologique

Si le registre théorique du thème des liens s'articule autour de la description des personnes avec qui les répondants cherchent à développer des relations, le registre idéologique se manifeste quant à lui dans la formulation de directives permettant d'entrer en contact avec elles et d'arriver à gagner leur confiance. Ces injonctions s'ancrent une fois de plus dans l'idéal humaniste, qui repose sur les principes de singularité et de potentiel de développement des personnes. Toutefois, à l'intérieur du thème des liens, l'idéal humaniste jette un éclairage nouveau sur certains aspects de ces deux notions.

Dans un premier temps, la singularité est toujours liée par les répondants à l'importance de respecter les personnes dans ce qu'elles sont déjà, bien que l'emphase soit ici placée sur le rythme à adopter pour assurer l'acquisition et le maintien de leur confiance. En ce sens, les répondants mentionnent qu'ils doivent suivre ce rythme afin de respecter les destinataires. Ils expliquent avoir à laisser de côté le réflexe qui les pousse à vouloir aider et trouver des solutions, puisqu'adopter cette posture suggérerait que les destinataires ont un problème qui nécessite une résolution rapide.

Ben, c'est sûr que les premières fois en tant que TR que j'me suis fait inviter mettons : « Vient boire une bière avec nous. » Évidemment, j'ai pas bu de bière dehors dans le parc et tout là, mais j'ai été m'asseoir. Vraiment passer une heure pendant qu'y consommaient, pis qu'ils étaient eux-mêmes en fait. Pis, indirectement dans cette réalité, j'trouve que ça confronte beaucoup de valeurs, pis t'as le réflexe d'intervenant aussi qui est jamais très loin, qui fait comme : « J'veux l'aider! Ça pas d'allure vivre dans rue, ça pas d'allure être saoul vingt-quatre sur vingt-quatre, sept jours sur sept. J'veux faire de quoi. » Pis là, ben, tu fais rien! Parce que la personne à veut pas, pis à t'a rien demandé. Fait que ça confronte aussi : « Pourquoi je suis ici d'abord si je ne l'aide pas? » [...] Pis tu réalises que justement cette personne, tu vas peut-être être en lien quatre ans avec. Pis que c'est peut-être dans la troisième année qu'elle va te

demander quelque chose ou que peut-être jamais, pis elle, c'est juste du social qu'à veut. Pis ça peut être juste ça, pis ça peut rester ça, pis c'est utile aussi. (Étienne)

Selon eux, le rythme de la relation doit plutôt être harmonisé en fonction des personnes et des besoins qu'elles expriment. Ils avancent qu'une place importante doit être accordée à l'incertitude et qu'ils ne doivent pas nécessairement chercher d'objectifs précis à leur présence dans la vie des destinataires, mais plutôt être en mesure de leur fournir une écoute attentive et de croire en eux tout comme en ce qu'ils leur confient.

Les répondants expliquent donc avoir à faire preuve de patience et se fier à l'évolution du lien à travers le temps et aux expériences qu'ils partagent et accumulent avec les destinataires. Par exemple, Simon accumule les cafés en ayant confiance en la valeur des moments ainsi créés : « Parce que moi, si y faut que je prenne deux cents cafés avec toi en deux ans pour que tu me dises à un moment donné : "J'va pas ben." Pis même si tu ne me l'as pas dit, ben ces deux cents cafés-là, valent de quoi. Y'ont une importance. Pis c'est là, la différence du travail de rue. » Étienne, pour sa part, poursuit son récit de ses premières invitations au parc en soulignant la transformation de son « réflexe d'intervenant » :

J'ai pu le malaise de : « J'vais aider. » Fait que j'pense que je profite plus du moment pis je m'intéresse aux personnes, pis j'me joins à la discussion. Pis ça reste là [...] J'trouve que c'est tellement utile justement parce qu'au fil de ces conversations-là, justement, le lien grandit tout le temps. Pis c'est tout le temps, plus significatif de fois en fois. Donc, j'prends le temps quand même de le faire, pis le malaise est passé.

Ces relations, selon les répondants, se bâtissent au fil du temps et donnent l'occasion aux destinataires de se dévoiler graduellement dans le quotidien qu'ils partagent. Cette progression s'avère selon eux nécessaire considérant la méfiance dont font normalement preuve les personnes en rupture vis-à-vis des intervenants. Elle fournit

aussi à ces dernières l'assurance qu'elles peuvent partager leurs confidences et d'agir avec le moins de filtres possible en présence du travailleur de rue, même lorsqu'il s'agit, par exemple, de consommation de drogue. Ce processus, selon les répondants, s'apparente à des tests que doivent passer les travailleurs de rue afin de démontrer qu'ils sont dignes de confiance.

Au départ t'as juste des contacts avec les gens. Pis là après ça, [les personnes] font des tests un peu pour voir qui t'es, pis à quel point que t'es là pour rester, premièrement. Surtout si y'en a qui en ont vu passer beaucoup. (Élizabeth)

Dans un deuxième temps, les liens qui se développent de cette manière donnent l'occasion aux travailleurs de rue de découvrir le potentiel que possèdent les personnes qu'ils rejoignent. Les propos recueillis soulignent d'ailleurs que ce sont des ressources que les destinataires exploitent déjà, puisqu'ils les mobilisent au quotidien afin d'affronter les défis qui se présentent à eux.

Ben c'est de croire que la personne a des savoirs à l'intérieur d'elle, que t'as pas à lui apprendre. La personne n'est pas une boîte vide à remplir. Elle l'a déjà des réponses à l'intérieur d'elle, elle l'a une intelligence. Pis qu'on apprend ensemble aussi [...] On trouve des réponses ensemble. On trouve des pistes, pis de reconnaître le savoir, l'expérience de la personne aussi. (Érika)

Les personnes possèdent donc un potentiel qu'il s'agit de laisser émerger à l'intérieur de relations qui, en temps et lieu, favoriseront, d'une part, le dévoilement des situations qu'elles jugent elles-mêmes difficiles et, d'autre part, la découverte de leurs propres solutions. Les répondants expliquent qu'en adoptant cette posture, ils cherchent à éviter d'imposer une expertise aux destinataires ainsi qu'à renverser le rapport au savoir dans leurs liens, afin de considérer les personnes comme des « experts de [leur] vie ».

Ainsi, ce que les réponses des répondants donnent à voir, c'est que selon l'idéal humaniste, pour que des liens puissent se former entre les travailleurs de rue et les destinataires, il est nécessaire qu'ils acquièrent leur confiance et qu'ensuite ils leur démontrent qu'ils sont dignes de la conserver. Ils doivent, à travers l'accumulation d'expériences partagées, être en mesure de suivre le rythme des personnes, de les écouter sans les juger et de croire en elles ainsi qu'en leurs capacités d'améliorer elles-mêmes leur situation.

Derrière toutes ces indications se loge en fait un seul et même principe, qui vient inscrire le discours des répondants dans le registre idéologique : l'humanité des destinataires. L'un d'entre eux mentionne en effet qu'« à partir du moment que je travaille dans le lien, t'es vraiment dans l'humain. Pis j'pense que c'est ça le plus important » (Laurent). Alors que pour d'autres, « on travaille avec l'être humain » (Simon), parce que « c'est une pratique humaine. On est des humains. Les gens sont des humains » (Élizabeth). Les répondants, dans leurs relations avec les destinataires, s'adressent donc à un être humain qui, bien qu'il fasse preuve de méfiance et soit difficile d'accès pour les autres intervenants, est finalement rendu accessible grâce à l'idéal humaniste.

L'aboutissement de cette vision réside dès lors dans des relations qu'ils qualifient « d'humain à humain », de plus « authentiques » et donc de « plus naturelles ». Encore une fois, il s'agit ici de révéler la « vraie nature » des personnes, une nature qui dévoile son authenticité à travers le fait qu'elle se manifeste d'elle-même et qu'elle arrive à s'autodéterminer. Tout ce qu'elle nécessite, c'est d'être écoutée et crue pour ce qu'elle est « vraiment » : humaine.

4.3.3 Articulation subjective

Le discours des répondants concernant le thème des liens peut également s'inscrire dans un registre subjectif. Ce registre se manifeste particulièrement lorsqu'ils décrivent leurs réactions devant les situations auxquelles sont confrontées les personnes qu'ils rencontrent ainsi que les rôles qu'ils y occupent en tant que travailleur de rue. Pour certains d'entre eux, le fait de développer des liens est d'abord lié à la peur d'être un élément intrusif dans la vie des destinataires. Ils disent plutôt souhaiter se sentir invités et donc les bienvenus.

J'trouve que ça a valu la peine justement d'y aller progressivement pour pas me brûler dans le quartier. Parce que j'avais pas le goût d'avoir l'air du gars qui veut trop, qui est achalant pis qui attend après toi pour que tu viennes y parler. J'voulais vraiment être juste connu tranquillement pas vite. (Étienne)

En fait, les répondants expliquent que lorsque les destinataires expriment indirectement ou explicitement une méfiance envers eux, ils peuvent se sentir déstabilisés et remettre en question leur présence dans ces espaces.

Du monde qui nous laissent rentrer dans des milieux de consommation pis qui paranoïent ben raide sur nous autres, mais y nous laisse rentrer. C'est toujours *weird*, c'est toujours un peu intense quand le vendeur qui te laisse rentrer parce que c'est une coutume, mais y me regarde pis tu vois c'est un combat de coqs [...] Ou est-ce que ça va s'enligner ça, je le sais pas [...] Ça te remet tout en question au niveau de tes espaces investis, pis ta sécurité. Pis c'est pas normal que tu te sentes pas en sécurité. (Simon)

Ainsi, ces situations confrontent les répondants à des personnes méfiantes qui ne désirent pas leur présence et qui suscitent donc chez eux des émotions négatives.

En contrepartie, les répondants identifiaient les premières marques d'intérêt ou de sympathie des destinataires comme des moments qui « font plaisir ». Ils décrivent qu'un salut signifié par un hochement de tête, une main levée ou une invitation à venir s'asseoir avec le groupe représentent des indices que la relation évolue et leur procure le sentiment d'être accepté par les personnes concernées. Ils expliquent également être parfois invités dans des moments charnières de la vie des gens qu'ils rencontrent, comme des baptêmes, des enterrements ou des fêtes importantes. Ces occasions spéciales, tout comme les confidences qu'ils ont mentionné recevoir, constituent à leurs yeux des démonstrations de l'accès que leur accordent les destinataires à des zones intimes de leur quotidien, un degré d'intimité qu'ils jugent privilégié et qu'ils considèrent avec respect. Ainsi, que ce soit vis-à-vis des personnes méfiantes ou de celles qui choisissent de leur accorder leur confiance, les réactions des répondants témoignent de l'importance que revêt pour eux l'impression de se sentir acceptés par les destinataires. En ce sens, certains répondants associent également le fait d'exercer leur rôle de travailleur de rue au besoin que partageraient tous les êtres humains de se sentir appréciés et même aimés :

Une autre affaire que j'trouvais par rapport aux approches d'intervention, c'est y'est où le *love*? Où est l'amour? Ou c'est quoi la place du *love* dans l'intervention? Toi tu veux aider du monde, c'est beau, c'est noble, c'est tout ce que tu veux. Mais dans les faits, c'est quoi tu veux donner, c'est quoi tu veux recevoir. Le travail de rue, y'a une partie que quand t'es reconnu : Ah! C'est l'fun la première poignée de main! T'as travaillé fort sur ton terrain. Mon cœur a battu un petit peu plus fort, c'est du *love*. Y'a ça, faut reconnaître ça aussi. J'pense que j'ai toujours cherché une certaine reconnaissance. (Laurent)

Dès lors, on constate qu'ils considèrent que les activités et les émotions liées à leur travail sollicitent fortement leur subjectivité. Ils expliquent d'ailleurs se sentir parfois contrariés par les situations difficiles que vivent les personnes qu'ils accompagnent au point d'avoir de la difficulté à s'en détacher et à sélectionner ce qui devrait rester dans la sphère du travail, hors de leur sphère privée.

À cet égard, les répondants ne se disent pas tous ébranlés par les mêmes sujets. Certains indiquent avoir de la difficulté à ne pas penser aux conséquences des gestes posés par les destinataires, tandis que d'autres expliquent plutôt se sentir choqués par les conditions de vie parfois difficiles et les injustices qu'affrontent ces derniers. Tous s'entendent toutefois pour dire que la vision de la société qu'ont les personnes qu'ils rencontrent a influencé, d'une certaine manière, la leur.

[Leur vie] change ma vision, un peu, de toute la société. C'est comme si parce que t'avais vu ça, tu peux pu faire abstraction que ça l'existe. Fait que, après ça [les gens vont faire des] commentaires pis tu vas être plus impliquée? C'est comme si tu te sens concerné, c'est comme si c'est toi qu'y insultaient parce que t'es en contact avec ces gens-là tout le temps. Pis tu vois quand même la dynamique, pourquoi les gens sont rendus là. Tous les beaux moments aussi. Le nombre de beaux moments dans ce milieu-là, sinon les gens ne seraient pas là non plus. Si c'était vraiment juste de la marde tout le temps. Oui c'est un milieu *tough*, c't'un milieu tout le temps en mode survie, c'est un milieu aride, mais y'a du fun. Y'a des fous rires, y'a du fun qui se passe pareil. Pis [ça change] aussi dans toute la façon que tu vois la société pis que tu penses la société.
(Élizabeth)

Les répondants en viennent alors à développer un sentiment d'appartenance qui ne se limite pas seulement au quartier, comme il en est question pour le thème du milieu, mais aussi aux personnes et à leurs expériences personnelles. Certains répondants expliquent même avoir pris conscience que ce sentiment d'appartenance s'est développé au point qu'ils se sont appropriés certains éléments spécifiques du discours des personnes qu'ils accompagnent et les ont intégrés à leur propre vision du monde. Dès lors, les liens qu'ils développent avec elles interpellent et affectent l'identité des travailleurs de rue. Par conséquent, il est essentiel de souligner que dans cette pratique, entrer en relation engage les intervenants dans un processus qui nécessite un investissement subjectif important qui les lie, d'une manière ou d'une autre, aux trajectoires des destinataires.

4.3.4 Au carrefour : les liens comme expériences de transfiguration

L'analyse des registres théorique, idéologique et subjectif a jusqu'ici démontré que si les liens représentent pour les répondants « la pièce maîtresse » de leur approche d'intervention, ils constituent également un thème central dans la construction de leur discours sur le travail de rue. L'exploration de cette thématique ne doit toutefois pas s'arrêter à déterminer l'importance qu'elle y occupe, mais doit aussi permettre de définir la logique normative qui la caractérise. Ainsi, ce qui entre en jeu à l'intersection des trois registres, c'est d'une part, la manière de créer des liens avec les personnes que cherchent à rejoindre le travail de rue et, d'autre part, ce que le travail de rue vise à accomplir à travers la création de cette relation.

Le déploiement des trois registres normatifs permet d'abord de mettre en lumière que les répondants tentent d'entrer en contact avec des personnes qui ne font pas facilement confiance et que les autres intervenants n'arrivent pas à rejoindre. L'articulation du registre théorique permet de souligner leur utilisation de la catégorie cognitive des personnes « marginalisées » ou « en rupture », qui a pour effet de spatialiser des groupes hétérogènes à l'intérieur d'un même univers séparé du reste de la société. Ce que le registre idéologique déployé dans le discours des répondants permet ensuite de constater, c'est qu'à travers cette position d'isolement, les destinataires se voient en fait refuser d'être reconnus selon leur « vraie nature », c'est-à-dire comme des « êtres humains ». L'idéal humaniste permet donc aux répondants de dépasser leurs craintes et de franchir les frontières de leur univers à travers l'expérience partagée de leur quotidien. Se développent alors des relations que les répondants considèrent comme privilégiées et qu'ils valorisent. À cet égard, l'articulation du registre subjectif a mis en lumière que la création de liens avec les destinataires influence d'une certaine manière la subjectivité des travailleurs de rue, c'est-à-dire leur identité et leur vision du monde.

Les liens que propose de créer le travail de rue ont donc ceci de particulier qu'ils s'établissent « d'humain à humain » et qu'ils sont « naturels ». Les répondants expliquent que bien que certaines interventions soient menées directement dans un contexte « formel », elles se font le plus souvent de manière implicite et donc, selon eux, « naturellement », au cours de la relation. Ils soulignent qu'une discussion peut soulever des sujets de prévention ou mener à une référence vers des ressources d'aide et qu'un accompagnement peut aussi représenter une occasion pour passer du temps avec une personne et mieux la connaître. Toutefois, à leur sens, la création de liens ne doit pas nécessairement avoir pour objectif la réalisation d'interventions. En effet, le fait de développer des liens avec des personnes marginalisées suscite aussi des effets qu'ils considèrent difficiles à évaluer. Ils soulignent, à cet effet, qu'ils souhaitent d'une part participer au cheminement des personnes quant à leurs réflexions vis-à-vis d'elles-mêmes, leurs situations et leur futur et jugent dès lors que leur rôle est de favoriser cette introspection et non de provoquer un changement en la dirigeant. D'autre part, ils soulignent qu'ils cherchent à « donner une voix aux personnes qu'on entend pas [et] [...] reconnaître qu'il y a des gens qu'on ne voit pas qu'ils existent » (Érika). Ils expliquent aussi agir à titre de « lubrifiant » (Simon) et de « pont » (Caroline) dans les relations entre les destinataires et les ressources d'aide. En ce sens, ils facilitent, selon eux, les rapports souvent tendus entre ces deux univers opposés.

Ainsi, ce que révèle la logique normative du thème des liens, c'est que ceux-ci désignent des relations vécues à travers l'expérience partagée du quotidien de personnes qui appartiennent à un univers distinct du reste de la société et qui se voient nier leur condition « d'être humain ». Selon cette logique, les impacts de ces relations ne se mesurent pas en fonction des changements qui s'opèrent dans la vie des destinataires, puisque les travailleurs de rue ne cherchent pas à y provoquer de transformations. Ce que vise le travail de rue, c'est plutôt de leur reconnaître ce

qu'ils sont déjà et de travailler à ce que le reste de la société puisse également en prendre conscience.

En ce sens, à travers les liens, les travailleurs de rue se voient accorder l'accès à la « vraie nature » des personnes « en rupture » et s'efforcent alors de la partager autant avec les destinataires qu'avec le reste de la société. Par conséquent, ce que donnerait à voir la logique normative des liens, c'est l'hypothèse selon laquelle les travailleurs de rue transfigureraient les destinataires à travers l'expérience partagée de leur quotidien. L'idée de transfigurer les destinataires se base sur la définition qu'en donne le Petit Robert dans sa version en ligne (2016) : « Transformer en revêtant d'un aspect éclatant et glorieux; transformer en donnant une beauté et un éclat inhabituels; embellir²². » Cette hypothèse vise à rendre compte, le plus spécifiquement possible, du rôle que les répondants attribuent aux liens à partir de l'analyse des registres normatifs de leur discours. Cette définition de rôle me permet alors de souligner que le changement que les travailleurs de rue désirent provoquer ne concerne ni les comportements des destinataires ni leur trajectoire, mais plutôt l'éclairage et le regard que la société jette sur eux. La transfiguration met ainsi l'accent sur l'importance de ne pas altérer la nature des destinataires en imposant des changements provenant de l'extérieur, mais plutôt en transformant les perceptions négatives de la société et en montrant ces personnes sous leur meilleur jour, c'est-à-dire en tant qu'être humain.

4.3.5 Tension : une approche réservée à tout le monde

La tension qui s'exerce dans le thème des liens se situe dans la manière dont les répondants ciblent quelles personnes sont à même de profiter des liens que proposent

²² « Rendre beau ou plus beau (une personne, un visage); faire apparaître sous un plus bel aspect » (Le Petit Robert, 2016).

le travail de rue. L'analyse du registre théorique a mis en lumière que leurs réponses font fréquemment référence à la catégorie cognitive de la « rupture » ou de la « marginalité » pour décrire les personnes qu'ils tentent de rejoindre. Ils évoquent néanmoins que « tout le monde » peut à un moment ou à un autre se situer en rupture avec son milieu et qu'il n'y a donc pas de limites aux personnes qui peuvent profiter d'un lien avec un travailleur de rue.

Chacun a ses problématiques pis des fois on voit un travailleur de rue, je sais pas où, Westmount, mettons. Que c'est qui va faire là? Mais, c'est tellement pas vrai, sont peut-être marginal dans leur milieu aussi [...] C'est juste d'aller vers les gens qui sont en rupture un petit peu avec leur milieu, de toutes les façons possibles. Donc, en bout de ligne, ça comprend tout le monde un petit peu. (Étienne)

[Travailleur de rue], techniquement, t'as pas vraiment de mandat. Ça peut aller de l'aîné qui joue au frisbee dans le parc, au monsieur qui boit sa bière, à la jeune qui est enceinte. J'veux dire t'as pas de mandat spécifique, fait que déjà, c'est *at large* avec une population, un quartier. J'pense c'est parce que tu fais partie de la vie de quartier. (Caroline)

Cette perspective s'appuie sur le principe que toute personne peut être appelée à vivre certaines difficultés et à traverser des moments difficiles. Par conséquent, aucun segment de la population ne devrait être préalablement ciblé par les intervenants. Le choix de ce qui constitue un problème devrait, selon les répondants, revenir aux destinataires, qui peuvent alors déterminer eux-mêmes quelles situations méritent d'être priorisées. Leurs réponses mettent en lumière comment, pour eux, le rôle des travailleurs de rue est d'intégrer le quartier et de demeurer disponibles afin d'apporter un soutien à n'importe quelle personne qui leur en ferait la demande et non de cibler des populations affligées par des problématiques sociales à résoudre. Ce principe se fonde sur l'idéal humaniste, puisqu'il se rapporte à l'idée qu'il faut avant tout reconnaître que les destinataires sont des êtres humains et qu'en ce sens, ils n'ont pas à être catégorisés en fonction des problèmes auxquels ils doivent faire face.

Cette position contraste toutefois avec la distinction qu'opèrent les répondants entre l'univers de « la société » et celui des personnes « en rupture ». Essayer d'intégrer des milieux où les personnes vivent des « dynamiques marginalisées », ce n'est pas s'intéresser à « tout le monde ». À ce propos, Érika partage la réflexion suivante :

C'est drôle, parce que je viens d'avoir un *flash* que quand moi j'suis chez nous dans [mon quartier de résidence], je suis dans mon petit appart, pis je suis pas « dans la rue ». Mais [ma collègue qui travaille dans mon quartier de résidence] pourrait peut-être te dire la même chose que moi : « Tout [le quartier], c'est la rue ». J'me rends compte que, si je disais à du monde dans [le quartier où je travaille] : « Tout ça c'est la rue. » Y seraient comme : « Ta gueule, ça pas rapport! » C'est parce qu'en fait, il y a pas d'endroit que j'élimine qui serait pas possible à investir. C'est pour ça que je dis que c'est tout le quartier la rue.

Érika constate alors qu'elle ne se considère pas elle-même comme une cible potentielle du travail de rue, bien qu'elle demeure dans un quartier où l'on en retrouve. Cet exemple souligne dès lors que certaines personnes et certains espaces sont moins susceptibles d'être ciblés par les travailleurs de rue, et ce, malgré le désir de potentiellement être en mesure de s'intéresser à « tout le monde ».

Par conséquent, les répondants se trouvent coincés entre deux exigences. D'une part, ils doivent être en mesure de différencier les personnes qui peuvent être ciblées par leur approche, et ce, pour différentes raisons : mandats à respecter, choix des lieux à intégrer, population plus à même de bénéficier d'un accompagnement, etc. D'autre part, les situations doivent être catégorisées comme problématiques par les personnes qui les vivent, personnes qui doivent avant tout être considérées comme des êtres humains libres et aptes à déterminer ce qu'ils veulent changer par eux-mêmes. Ainsi, ce qui cause cette tension²³, c'est la rencontre entre la catégorie cognitive de la

²³ Certains répondants justifiaient cette tension en invoquant les mandats spécifiques de prévention des ITSS. Ceux-ci, en comparaison avec les mandats jeunesse, ciblent des personnes à risque et s'accordent mieux avec la perspective des univers distincts de la « société » et de la « rupture ». Ce

« rupture » et l'idéal humaniste. Le registre théorique induit une différence entre les destinataires et le reste de la population, alors que le registre idéologique soulève l'importance de les envisager selon leur « vraie nature » et sur un pied d'égalité avec le reste de la population : des êtres humains comme tout le monde. Souscrire à l'injonction du registre idéologique rend toutefois la catégorie cognitive de la « rupture » inopérante : il ne peut y avoir deux univers distincts s'il n'y a que des êtres humains.

Cette option est néanmoins privilégiée par les répondants, qui se soustraient ainsi aux contraintes imposées par l'existence des deux mondes distincts et évitent de créer une brèche dans le principe d'humanité des destinataires. On peut alors qualifier cette situation de repli du discours vers le registre idéologique, alors que les répondants n'ont pas à remettre en question la « vraie nature » des personnes qu'ils accompagnent puisqu'elle leur a été révélée au cours d'expériences partagées dans le quotidien et au prix d'un investissement subjectif considérable. Le caractère explicatif de la catégorie de la « rupture » a peu alors d'importance en comparaison avec ces considérations. Son utilité réside davantage dans sa participation au maintien de la logique normative du thème du lien en réaffirmant que la société nie la « vraie nature » des personnes visées par le travail de rue : leur humanité.

4.4 Développer des liens égalitaires : une question de transparence

Tout au long des entretiens, les répondants soulignent l'importance que revêtent pour eux les moments qu'ils partagent avec les destinataires à travers les liens qu'ils ont

type d'argument pourrait toutefois laisser croire que les exigences organisationnelles dans lesquelles s'insèrent les travailleurs de rue dictent entièrement leur discours sur leur pratique. De plus, il ne prend pas en compte l'ensemble des raisons qui contraignent les répondants à différencier les personnes qu'ils rencontrent ou les charges idéologiques de l'idéal humaniste.

développés. Ils les qualifient « d'échanges », c'est-à-dire que ces moments sont pour eux des interactions où les deux protagonistes s'engagent à apporter quelque chose. Que ce soit dans les conversations, les réflexions ou même une présence silencieuse, la relation nécessite, selon eux, que les deux personnes partagent avec l'autre un bout d'elles-mêmes.

Un lien, c'est quelqu'un avec qui t'a commencé à l'écouter se raconter, pis tu te racontes aussi toi un peu, faut que tu te racontes comme travailleur de rue pareil. Y'a un échange, une reconnaissance. T'es reconnu par la personne, pis elle te reconnaît. (Laurent)

Une conversation représente alors une opportunité pour les deux parties d'en apprendre davantage l'une sur l'autre. Une interaction peut provoquer une réflexion chez le destinataire concernant sa trajectoire, mais aussi chez le travailleur de rue qui réfléchit à sa vision de la société, à son travail et à lui-même. La personne accorde sa confiance et le travailleur de rue, pour sa part, lui offre une présence, parfois silencieuse, et reste à son écoute afin de lui rappeler qu'elle n'est pas seule.

En ce sens, les répondants expliquent que les liens représentent des occasions d'expérimenter des échanges réciproques. Les deux sections précédentes ont d'ailleurs permis de mettre en lumière différentes situations où les répondants expriment une sensibilité au partage du pouvoir dans le développement et le maintien des liens. Par exemple, ils disent intégrer les milieux en observant les règles établies par les personnes qui les occupent ou encore expliquent adopter une posture où ils sont sensibles aux savoirs que détiennent les gens qu'ils accompagnent afin de ne pas agir en « expert » dans les relations. Se dessine alors pour les répondants ce qu'ils décrivent comme des liens égalitaires, une caractéristique centrale de l'humanisme pour certains d'entre eux. « L'humanisme c'est quoi en travail de rue, ben c'est justement du volontaire, égal à égal » (Simon).

Toutefois, s'ils peuvent intégrer des milieux et s'y sentir liés d'une certaine manière, ils conservent l'impression qu'ils entrent dans un univers « en rupture », différent du leur. De plus, s'ils peuvent suspendre leur jugement afin de comprendre les personnes qu'ils accompagnent, ils restent néanmoins extérieurs à cet univers. Ainsi, l'égalité à laquelle se réfère l'idéal humaniste admet, selon eux, la présence d'une certaine distance et ne doit pas être confondue avec des trajectoires qui seraient identiques. Les répondants soulignent à cet égard qu'il est nécessaire d'être en mesure de reconnaître ces différences grâce à un travail d'introspection qui leur permet d'aborder ouvertement le sujet avec les destinataires. Leurs réponses mettent donc en lumière que les travailleurs de rue entretiennent certaines attentes envers eux-mêmes lorsqu'ils développent des liens. Ils peuvent provenir d'univers différents, mais ne doivent pas tenter de le masquer, ce qui leur demande d'être « transparents » vis-à-vis de ce qu'ils sont et de leurs motivations. Dans cette troisième section, j'explorerai donc la perspective selon laquelle, à travers les relations qu'ils développent, les travailleurs de rue souhaitent instaurer une dynamique « d'échange » qui mène à des liens égalitaires, ceux-ci exigeant toutefois qu'ils fassent preuve de « transparence ». J'amorcerai donc l'analyse du discours des répondants concernant le thème des relations égalitaires en décrivant la manière dont s'y articule le registre théorique.

4.4.1 Articulation théorique

Le registre théorique se déploie dans le discours des répondants lorsqu'ils décrivent certains impératifs qui minent l'instauration de liens égalitaires et auxquels ils tentent de trouver des solutions. Ils soulignent que ces contraintes peuvent, d'une part, être inhérentes à toute relation entre deux personnes ou, d'autre part, être spécifiquement causées par leur rôle d'intervenant. Dans un premier temps, les réponses des

répondants indiquent en effet plusieurs situations où des inégalités peuvent surgir entre eux et les destinataires et qui ne se limitent pas aux relations qui se déroulent dans un contexte d'intervention. Ils identifient d'abord l'impossibilité pour deux personnes de profiter d'une relation totalement symétrique, puisqu'elle devrait, selon eux, être fondée sur la quasi-absence de différences.

J'pense qu'on doit tendre vers l'égalité, mais je pense pas que l'égalité complète est possible. Selon moi, juste de par tes connaissances, juste de par ta vie à toi ou de par sa vie à la personne. [Pour avoir] l'égalité complète, ben faudrait que je commence à m'injecter des drogues, pis à vivre dans ces milieux-là. (Élizabeth)

En n'étant pas issus du même milieu et en ne partageant pas les mêmes trajectoires, ils jugent ainsi qu'ils ne peuvent se considérer comme semblables aux personnes qu'ils accompagnent et que ces dissemblances minent l'actualisation de l'égalité. Dans le même ordre d'idée, les répondants expliquent que peu importe la nature de la relation, les rapports de force risquent d'y fluctuer et que le pouvoir n'est pas toujours détenu par la même personne. « Ça fait partie d'être en relation : être en relation égalitaire, ça veut pas dire que ça penche pas d'un bord ou de l'autre en terme de forces une fois de temps en temps. » (Laurent) Ils comparent également leur niveau de scolarité, le fait de détenir un emploi ainsi que leur niveau de revenu et identifient que leur statut socioéconomique est souvent plus élevé que celui des personnes qu'ils cherchent à rejoindre.

C'est sur que le travail de rue y va avoir comme plus d'avantages parce que c'est une personne salariée [...] La plupart du monde sont pas salariés. Soit qu'ils sont sur l'aide sociale ou y'ont pas de revenu parce qu'ils s'arrangent par eux-mêmes. [...] Ce que je vois comme différences [entre les travailleurs de rue et le monde], ce sont les opportunités. Je me sens comme privilégiée d'avoir la vie que j'ai quand je vois certaines personnes et toutes les épreuves qu'ils ont dû vivre et qui sont encore en train de ramer pour s'en sortir. Mais ça, on parle plus d'inégalités sociales, c'est social [...] J'pense qu'il a eu beaucoup de malchance, la

famille. Y'a la discrimination. Y'a eu beaucoup de choses qui sont venues jouer dans la vie de ces personnes. (Louise)

C'est une réalité qui, selon eux, relève d'inégalités sociales que l'intervenant ne peut contrôler et qui n'a pas nécessairement de conséquences sur la relation qu'ils développent avec les destinataires.

Dans un deuxième temps, ils expliquent que certaines situations émergent plutôt du contexte d'intervention en travail de rue et causent alors des débalancements dans les liens. À cet égard, ils mentionnent se voir octroyer des ressources financières par leur organisme pour payer un repas à une personne lorsqu'il l'invite au restaurant pour une rencontre ou lorsqu'ils fournissent une aide alimentaire d'urgence. Ils soulignent alors que ces situations pécuniaires provoquent un déséquilibre en leur faveur puisque ce sont eux qui possèdent les ressources et qui choisissent à qui et de quelle manière les allouer.

Leurs réponses permettent également de mettre en lumière que leur rôle d'intervenant nécessite qu'ils établissent des frontières aux relations qu'ils développent avec les destinataires.

On se le cachera pas, mais je pense pas qu'on va pouvoir dire [que] c'est totalement égalitaire, totalement au même niveau. Mais en même temps, est-ce tu veux le devenir? Parce que si tu deviens exactement égalitaire cent pour cent, mettons là: Est-ce que tu peux encore faire de l'intervention? Parce que, tant qu'à moi, j'veux dire, c'est un petit peu le même principe que quand tu fais de l'intervention parce que t'as un problème dans ta famille pis t'essayes, toi en tant qu'intervenant de gérer ça. Ben t'es tellement la personne la moins bien placée pour le faire. Fait que, la réserve j'pense qu'est importante. (Étienne)

Ce sont à leur avis ces limites qui leur permettent de distinguer leur intervention des autres liens entretenus par les destinataires avec, par exemple, leur famille, leurs amis

ou leurs relations amoureuses. Pour les répondants, ce processus est particulièrement important vu la proximité des relations en travail de rue et les possibilités de confusion qu'elles génèrent. Ils sont toutefois d'avis que l'établissement de limites permet aux destinataires de cerner de quelles manières les travailleurs de rue peuvent leur procurer une certaine forme de soutien.

Le travail de rue, c'est pas évident à comprendre tout de suite. Le gars qui se promène à n'importe quelle heure qui est toujours souriant pis qui t'écoute tout le temps. C'est-tu un ami? [Un bon lien c'est] quelqu'un qui comprend bien ton rôle. Quelqu'un qui non seulement comprend bien ton rôle, mais comment je pourrais ben dire ça? Qui va se servir de toi aussi, mais qui va se servir de ce que tu peux faire en tant que travailleur de rue, en comprenant tes limites. [...] Plus tu mets de cadres, le plus qui comprend ta job, le moins [qu'il y a] d'ambiguïtés. Pis que tu deviens vraiment plus aidant pour cette personne-là. (Simon)

Plusieurs répondants identifient néanmoins dans ces limites et dans la distance qu'elles instaurent une source d'inégalité. Caroline donne l'exemple des rapports de séduction comme d'une situation où le lien égalitaire est mis à mal :

Quand tu rentres dans des rapports de *cruise*, ou des trucs de même, clairement, j'mets les limites ben claires : « On ira pas là-dedans parce que je suis pas là pour ça. » Déjà que tu dises ça, t'es pu en rapport égalitaire. [...] Tu l'expliques d'une certaine façon, en étant ben claire que y'a pas de place pour [une relation amoureuse]. Ben déjà c'est pu égalitaire. Parce que si on serait égalitaire, ben techniquement y'aurait une chance. (Caroline)

Ce que met en lumière cet exemple, c'est que dans ce type de situation où les limites sont explicitées, le travailleur de rue rappelle aussi aux destinataires la nature de leur relation. Elle n'est ni amoureuse, ni amicale, ni même professionnelle. En ce sens, c'est l'intervenant qui en choisit la finalité et l'autre personne n'a aucune incidence sur ce choix, limitant au préalable les potentialités de leur rencontre. Par conséquent, ce sont les travailleurs de rue qui détiennent le contrôle sur les contours de ce que ce peuvent être, et devenir, les liens qu'il cherche à créer.

4.4.2 Articulation idéologique

Le registre idéologique se déploie dans les réponses des répondants lorsqu'ils expliquent comment réduire les effets causés par les inévitables inégalités qu'engendre leur rôle d'intervenant. Selon eux, des relations entièrement égalitaires ne sont pas possibles ni souhaitables, puisqu'une certaine distance s'immisce nécessairement dans leurs rapports avec les destinataires. Ils soulignent toutefois qu'ils doivent tendre vers ce type de liens : « Le rapport égalitaire, c'est une prémisse. C'est un idéal. C'est une ligne, c'est l'éthique d'être égalitaire, tu veux que ce soit égalitaire. » (Laurent) Ils identifient à cet égard un certain nombre de principes à adopter afin de se rapprocher de cet objectif.

Dans un premier temps, les répondants soulignent que les liens qu'ils développent avec les destinataires doivent se bâtir sur une base volontaire. Selon eux, cette volonté doit se traduire par des relations où ils ne cherchent pas à imposer leur présence et où les personnes qu'ils tentent de rejoindre peuvent volontairement choisir d'entrer ou non en contact avec eux. Ils soulèvent que pour respecter cette liberté de choix, ils portent une attention particulière aux signaux, parfois subtils, qui indiquent s'ils doivent engager une conversation.

J'pense que c'est notre responsabilité de faire attention à ça. Par exemple, mettons que quelqu'un manque ton rendez-vous, pis tu vas dans une piaule, cette personne-là est là. Comment tu vas agir avec cette personne? Qu'est-ce que tu vas lui communiquer? Faut que t'écoutes aussi : si la personne te regarde pas dans les yeux, regarde par terre. Peut-être qu'elle voulait pas te croiser cette journée-là finalement. Elle a ses raisons. J'pense que c'est là qu'y faut, nous, être vigilant pour laisser une liberté à la personne dans un sens. Parce que c'est facile de pognier toutes les opportunités pour parler à quelqu'un, mais c'est pas nécessairement ça qui va être payant. Parce qu'y faut que tu laisses la personne venir vers toi un peu. (Élizabeth)

La frontière entre une rencontre choisie et une rencontre contrainte est donc mince. À cet égard, les répondants indiquent que c'est dans leur attitude que réside la clé d'un lien volontaire. Laisser venir les personnes à eux, être à l'écoute des signaux, ne pas être pressé, voilà autant de manières d'agir qui leur assurent qu'ils respecteront la volonté des destinataires.

Dans un deuxième temps, les répondants soulignent que le volontariat se manifeste aussi lorsqu'ils reconnaissent que ce sont ultimement les personnes qui décident elles-mêmes de la direction de leur trajectoire. Ils expliquaient, comme il en a déjà été question lorsqu'a été abordé le thème des liens, qu'ils ne cherchent pas à provoquer de changement précis chez les gens. Leur objectif est plutôt de participer indirectement ou activement aux réflexions qui émergent de la présence du « lien significatif » qu'ils développent avec les destinataires. Ils souhaitent que les personnes demeurent toujours maîtresses de leurs réflexions et, en ce sens, il leur revient de choisir ce qu'elles feront de l'apport des travailleurs de rue.

La personne, en connaissance de cause, elle peut s'impliquer ou non dans cette relation-là. Fait que tu y donnes, tu y remets un peu le pouvoir de cette relation. Pis de lui dire que c'est complètement volontaire, que c'est confidentiel. Moi, je pense que c'est la personne qui décide de ce qu'à veut. Ben ça, ça joue sur l'égalité. (Érika)

Selon les répondants, ce sont donc les destinataires qui détiennent le contrôle sur leurs propres décisions. Ce pouvoir s'exprime également dans « l'expertise » que ceux-ci possèdent sur leur propre vie et leur capacité à trouver eux-mêmes les solutions aux situations qu'ils identifient comme problématiques. Ce potentiel n'arrive toutefois pas toujours à s'actualiser, puisque les répondants expliquent que les stéréotypes véhiculés par la « société » sur les personnes « marginalisées » diminuent leurs possibilités d'action et donc le pouvoir qu'ils exercent sur leur trajectoire.

Y'en ont pas tant que ça de pouvoir. Fait que c'est d'essayer d'utiliser le petit pouvoir peut-être que j'ai de plus qu'eux pour pouvoir les aider à faire ce qu'ils veulent dans un sens. Y peuvent en prendre du pouvoir, mais comme si, même si ils veulent prendre du pouvoir, des fois ils sont très limités de par les stéréotypes C'est ben plate, mais ce serait ben *tough* sans l'aide de personne pour quelqu'un qui a jamais eu de job, qui à tout le temps vendu de la dope, de se trouver un job pis travailler. Parce que dans société qu'on est, c'est comme ça. Ça c'est une inégalité, parce que moi j'pourrais aller me trouver un *job* demain matin, pis ils m'engageraient, mais pas cette personne-là [...] Mon objectif, c'est d'utiliser mes ressources à moi pis mon pouvoir que j'ai de plus pour pouvoir les aider dans le fond à faire le *step* qui veulent faire dans l'évolution de leur situation pis leur prise de pouvoir à eux. (Élizabeth)

Pour les répondants, la position sociale des travailleurs de rue est plus avantageuse que celle des destinataires. Ils jugent donc qu'il est essentiel d'utiliser le pouvoir qu'elle leur confère afin de l'investir au profit des personnes qu'ils accompagnent. Par conséquent, le rôle des intervenants consiste, d'une part, à favoriser l'émergence de pistes d'actions réfléchies par les destinataires et, d'autre part, à leur permettre de les mettre en œuvre. En agissant de la sorte, les répondants soulignent qu'ils adoptent une posture où le pouvoir est remis aux personnes « en rupture » et qu'ils contribuent ainsi à la création de rapports plus égalitaires.

Ce que révèlent jusqu'à maintenant les réponses des répondants, c'est qu'en fait, la liberté de choix, fondement des relations bâties sur une base volontaire, dépend de l'attitude qu'adoptent les travailleurs de rue. Il appartient en effet à ces derniers de s'assurer que les destinataires soient en mesure de prendre le pouvoir qui leur revient. Cette posture nécessite une certaine capacité d'introspection de la part des travailleurs de rue afin qu'ils arrivent à identifier leurs propres désirs par rapport au déroulement des liens et des démarches qui y sont liées. Ils s'assurent alors de laisser toute la place aux personnes qu'ils accompagnent et d'effectuer des interventions qui seront dictées par la volonté des destinataires et non la leur.

Je fais l'hypothèse que leur rôle d'intervenant, qui impose certaines contraintes à leurs actions, se voit alors masqué au profit d'une relation « d'humain à humain » où ils développent un lien plus à même de concorder avec leur idéal humaniste de relations égalitaires. Ils restituent alors aux destinataires ce qui leur revient, leur place en tant « qu'êtres humains ».

4.4.3 Articulation subjective

Le discours des répondants s'inscrit également dans un registre subjectif lorsque les entretiens abordent le thème des liens égalitaires. Leurs réponses s'articulent en effet, une fois de plus, autour du sentiment d'appartenance qu'ils développent envers les milieux et les expériences des personnes qu'ils accompagnent. L'exploration des thèmes du milieu et des liens a permis de mettre en lumière que l'intervention en travail de rue requiert un investissement subjectif important et unit, en quelque sorte, l'identité des travailleurs de rue à celle des quartiers qu'ils intègrent et des personnes qu'ils rencontrent. À cet égard, il suffit de rappeler que les répondants disent se soucier des situations vécues par les destinataires :

Des fois c'est *rushant* parce qu'on parle souvent en travail de rue de sympathie, empathie. Faut pas trop être impliqué, faut quand même être distant, mais en même temps moindrement que tu commences à être en lien avec du monde, c'est sur que tu *cares*. (Caroline)

Ainsi, bien qu'ils identifient la distance comme un élément essentiel de leur rôle d'intervenant, ils jugent aussi qu'il n'est ni possible ni souhaitable d'empêcher entièrement l'apparition d'un sentiment de proximité affective avec les destinataires.

Dans le même sens, tous les répondants soulignent qu'il est également difficile, dans le cadre des relations avec les personnes qu'ils accompagnent, de n'entretenir aucune

opinion, attente ou jugement concernant les situations dont ils sont témoins, particulièrement lorsqu'elles touchent des sujets particulièrement sensibles. « C'est une bonne nouvelle, pis c'est normal que ça t'affecte qu'une fille se fasse violer. Bonne nouvelle : t'es humain. T'as un cœur *man*. » (Simon) Cependant, peu importe la gravité du sujet discuté, les répondants expliquaient devoir faire preuve de retenue et adopter une attitude « accueillante » et « neutre », puisqu'ils disent souhaiter éviter d'imposer leurs propres perceptions aux personnes.

Si la personne veut pas que tu l'aides, pis elle veut rien changer, c'est correct aussi. Faut que tu t'adaptes à ça. J'ai l'impression qu'il faut avoir beaucoup de tolérance pis de non-jugement, pis pas de préjugés parce que des fois on peut rien faire, pis c'est correct. Faut quand même être capable de saisir des opportunités là, mais sans se mettre trop de pression non plus en tant que TR. Faut pas vouloir plus que les gens, pis faut pas espérer plus que les gens. [Même si] c'est un risque. Surtout quand justement t'as un lien après trois ou quatre années, pis tu les vois qui font un mauvais choix ou qui s'en vont sur une *chire*. Effectivement, t'as le goût de le brasser pis tu peux lui dire un petit peu ton opinion, mais des fois tu peux pas, y faut que tu le regardes dévaler la pente. (Étienne)

Cette attitude, les répondants disent parfois avoir de la difficulté à la maintenir, mais ils la jugent néanmoins essentielle, puisqu'elle contribue au respect des principales valeurs de l'idéal humaniste et qu'elle leur procure, en ce sens, l'impression de pouvoir demeurer au service de la volonté des destinataires.

Le sentiment d'appartenance, la proximité affective et la disponibilité qu'ils affichent vis-à-vis des destinataires représentent, dans les propos des répondants, différentes manières de se lier à ceux-ci et de leur démontrer, d'une certaine façon, leur loyauté. Ce sentiment engendre parfois des inquiétudes concernant la place qu'ils occupent dans la vie des personnes qu'ils accompagnent.

Pis ça peut même *scrap it up* là. Tu peux avoir un bon lien, pis faire un mauvais *move* pis ton lien [passe de bon à mauvais]. La confiance, ça peut bouger. Je pense qu'un jugement mal placé, ça peut *scraper* un lien.

Ne serait-ce de dire que tu vas être là, pis finalement t'es pas là. Je pense que souvent on a affaire à des gens qui ont vécu beaucoup d'abandon. Fait que c'est ben *touché* le fait d'être là, pis présent. C'est des trucs qui conservent un bon lien [...] Si je perds ma crédibilité, ça j'pense ça peut faire perdre un peu ton lien. Ils vont faire, ben là, elle dit n'importe quoi, elle *bullshite*. (Caroline)

Les répondants expriment donc une certaine crainte que si leurs actions ne demeurent pas conformes avec l'idéal humaniste, il est possible qu'ils trahissent la confiance que les personnes placent en eux. Cette peur peut également prendre la forme d'un sentiment de culpabilité à propos de l'importance de la place qu'ils occupent dans la vie des destinataires et se traduire, à la limite, par la crainte de ne pas être à la hauteur du rôle qu'ils se voient confier.

[Le milieu d'où je viens] a eu un impact réel. C'est beaucoup dans le ressenti justement. Un sentiment aussi de honte des fois, quasiment. Pas honte, j'sais pas comment le dire. J'dis honte parce que autant que tu peux avoir honte de venir d'un milieu pauvre, que le côté que je l'ai eu facile un peu là. Ça se ressent dans les détails comme la façon que tu parles avec quelqu'un, le vocabulaire : « Oh les grands mots! » ou « Toi t'as fait l'école, toi t'es une petite universitaire! » Des fois y'en a que ça fait réagir [...] Les gens te remettent un grand pouvoir entre les mains. Pis c'est ça qui faut ramener, le pouvoir, à la personne, mais des fois on le prend sans le vouloir. Pis *go*, on y va : la personne veut ça, je me lance. Mais on a un impact plus grand qu'on pense par rapport aux gens, juste dans le fait d'être un intervenant. (Érika)

Selon les répondants, ces charges émotives ne doivent toutefois pas venir miner leur capacité à répondre aux injonctions de l'idéal humaniste. Ils doivent plutôt apprendre à les évacuer en les identifiant afin d'être en mesure d'en discuter ouvertement dans un contexte de supervision clinique²⁴ et, dans certains contextes, directement avec les

²⁴ La supervision clinique fait référence à la relation qu'entretient un intervenant avec une personne-ressource qui possède des connaissances approfondies concernant son travail. À travers cette relation, un espace de discussion, de réflexion et d'apprentissage est créé afin de porter un regard critique sur la pratique de l'intervenant. Pour plus d'informations à propos de la supervision

destinataires. Simon en fournit un exemple lorsqu'il suggère la réponse suivante, suite à l'extrait précédent où il disait être perturbé par la question du viol :

Là : qu'est-ce qu'on peut faire? C'est pourquoi ça vient te chercher? On peut creuser un peu plus. Sans tomber dans la psycho pop non plus. Le superviseur il est pas là pour t'analyser. T'es pas sur le sofa en train de conter ton enfance. Mais, y'en a peut-être qui le font. Mais faut comprendre un peu c'est quoi nos mécanismes de défense versus nos mécanismes de protection. Pis il faut vraiment aller se connaître un moment donné. (Simon)

La connaissance de soi devient alors, selon eux, un moyen afin d'éviter d'agir en fonction des émotions, souvent fortes, que suscitent leurs liens de proximité avec les destinataires. Une sorte de remède aux contraintes que provoque naturellement leur rôle d'intervenant.

4.4.4 Au carrefour : la transparence

L'exploration de l'idée des dynamiques « d'échanges » menant à des relations égalitaires ainsi que l'analyse de ses manifestations dans des registres théorique, idéologique et subjectif, ont mis en lumière certains aspects du discours des répondants. Ceux-ci détaillent en effet, à l'intérieur d'un registre théorique, les différentes inégalités que peut provoquer l'inévitable distance qui se creuse entre eux et les personnes qu'ils tentent de rejoindre, un écart qu'ils jugent naturel puisqu'ils n'appartiennent pas au même univers que les personnes « en rupture », mais qu'ils doivent néanmoins tenter de réduire. Le déploiement de leurs réponses à l'intérieur du registre idéologique a notamment permis de souligner que c'est à travers leur attitude qu'ils cherchent à faire concorder leurs actions avec leur idéal humaniste de

relations égalitaires. C'est une disposition qui, comme l'a révélé l'articulation du registre subjectif, nécessite quant à elle un important travail sur eux-mêmes de la part des travailleurs de rue. Ils expliquent en effet avoir à afficher une certaine retenue dans l'expression de leurs opinions malgré les préoccupations que peut susciter leur attachement aux personnes qu'ils accompagnent. Ce sentiment de loyauté engendre également une peur de trahir la confiance des destinataires. Les répondants disent devoir apprendre à identifier cette crainte afin de la maîtriser et de répondre selon les valeurs promues par l'idéal humaniste plutôt qu'en fonction des réactions émotives qu'elle provoque.

On remarque qu'une première idée se dessine dans l'articulation des trois registres à travers le discours des répondants : l'importance du dévoilement. Il s'agit d'abord, selon eux, de repérer la distance qui existe entre eux et les destinataires afin de reconnaître qu'ils n'appartiennent pas aux mêmes univers. Ensuite, les intervenants doivent être en mesure de communiquer implicitement ou explicitement leur intention de développer des relations volontaires. Ils s'assurent alors que les personnes qu'ils tentent de rejoindre ne soient pas contraintes d'emprunter une voie qu'elles n'ont pas choisie, souhaitant ainsi favoriser leur prise de pouvoir. Selon les répondants, cette posture leur permet de rester entièrement au service de la volonté des destinataires. Finalement, pour être en mesure d'actualiser cette attitude en actions concrètes, ils se doivent d'effectuer un travail d'introspection et d'être « honnêtes » envers eux-mêmes afin de déceler ce qui pourrait nuire à l'établissement de relations volontaires. Ce travail se poursuit lorsqu'ils révèlent ces inquiétudes en supervision clinique et, parfois, au cours de certaines interventions.

La deuxième idée qui est mise en lumière par le discours des répondants, c'est que le dévoilement dont il s'agit n'est pas anodin, en particulier parce qu'il concerne des éléments qui, selon eux, « vont de soi » et qu'ils considèrent comme des états de fait.

Pis c'est vrai que je suis une intervenante quand même, c'est quand même mon travail. C'est quand même dur un peu, je veux pas être complaisante avec la personne. La réalité des fois c'est dur, pis ça fait de la peine, pis y'a pas de miracle. C'est plate. En même temps, d'avoir cette transparence-là pis, même si ça fait mal à dire, de le dire, c'est aussi une forme de respect pour moi. Je vais dire [à la personne] les choses comme elles sont. (Érika)

Il s'agit donc, pour les répondants, d'arriver à se dévoiler en toute « transparence ». En ce sens, ils doivent prendre conscience et discuter de la « vraie » distance qui les sépare des destinataires, accéder à leurs « vraies » motivations et partager avec eux leurs « vraies » intentions. C'est donc dire que dans ce dévoilement pour soi et pour les autres réside l'impression qu'ils doivent montrer une réalité pour ce qu'elle est vraiment, c'est-à-dire sans en transformer la vérité.

La jonction de ces deux idées permet alors de mettre en lumière la logique normative du thème des liens égalitaires. Les propos recueillis lors des entretiens permettent en effet de dégager que la transparence représente une idée centrale du discours des répondants. Cette idée vient structurer leurs réponses en affirmant l'importance pour les travailleurs de rue d'être en mesure de reconnaître pour eux-mêmes la distance qui les sépare des destinataires, leurs craintes, motivations et intentions lorsqu'ils développent des liens dans le cadre desquels ils désirent demeurer au service de la volonté des personnes qu'ils accompagnent. Cette logique leur permet également de faire concorder leurs actions à l'idéal humaniste en les menant à discuter ouvertement des résultats de cette introspection avec les destinataires. Finalement, elle leur certifie que ce qu'ils découvrent et partagent est « authentique », « honnête » et donc véridique.

4.4.5 Tension : l'opportunité des inégalités

Les propos recueillis lors des entretiens concernant les relations égalitaires en travail de rue ont permis d'identifier qu'à l'intersection des registres théorique, idéologique et subjectif se situe une logique normative qui fait affirmer aux répondants qu'à travers la « transparence », ils arrivent à témoigner de la réalité sans en transformer la vérité. Cette manière de structurer leur discours leur permet de rendre compte de la manière dont ils envisagent l'accord entre leur idéal humaniste d'égalité et les inévitables rapports de pouvoir qui se jouent dans les relations d'intervention. Cette logique de la transparence n'est toutefois pas exempte de tensions, particulièrement dans des moments où leur idéal humaniste est malmené par des expériences qui font resurgir des situations d'inégalités.

Les répondants identifient effectivement différents moments pouvant provoquer des « malaises » entre eux et les destinataires. C'est surtout lorsque ceux-ci se voient expliciter le rôle des travailleurs de rue que ces situations sont susceptibles de se produire. Les répondants expliquent, par exemple, que l'instauration de limites peut faire réagir les personnes avec lesquelles un recadrage de la relation leur paraissait nécessaire.

Ça m'est déjà arrivé de devoir dire à quelqu'un : « Non, on est pas des amis. Moi je suis la travailleuse de rue. Toi, tu es un tel et on doit garder la distance. Non, je pourrai jamais être ton amie. » Et ça fait mal. Ça fait mal à l'autre personne et moi aussi ça me fait quelque chose de dire ça parce que j'suis pas faite de bois. Je sais que ça fait mal à l'autre personne. [...] Tu vois le visage qui change, parce qu'il a pas aimé ce qu'il vient d'entendre. En général, oui ça peut être comme choquant, mais il le prend bien. J'pense que si on prend le temps de l'expliquer, tout le monde est capable de comprendre. (Louise)

Toutefois, ces situations ne sont pas perçues négativement par les répondants, qui y voient plutôt une opportunité à saisir. D'abord, ils considèrent ces moments comme

une occasion de créer une expérience à partager avec les destinataires. Laurent donne comme exemple une invitation au restaurant où il constate *a priori* une inégalité pécuniaire, mais qui offre aussi la possibilité de simplement échanger autour d'un repas.

T'as un besoin, mettons dans le repas, t'as faim, je te donne à manger. J'trouve c'est quasiment de la charité chrétienne. Je trouve ça cool à la limite qu'on puisse avoir ça, pis que ce soit un moyen d'avoir une discussion ensemble et de passer un moment ensemble aussi. On pourrait très bien avoir la discussion avec ton ventre vide, mais peut-être que le ventre plein on va avoir une meilleure discussion aussi. C'est une manière de créer un moment. Dans ce sens-là, je suis pu du tout dans le rapport d'inégalité. Je suis dans le rapport que j'ai envie d'avoir un dialogue d'égal à égal. Moi je mange bien toi aussi tu manges bien. (Laurent)

Selon les répondants, ces moments représentent donc une opportunité afin de transformer une situation apparemment inégalitaire en une occasion où les travailleurs de rue peuvent réaffirmer le caractère égalitaire de relations qui se développent « entre deux humains ». Ensuite, ils disent aussi utiliser ces « malaises » comme des moteurs de discussions où ils abordent directement la question des inégalités avec les personnes qu'ils accompagnent.

Je leur parle de mes vacances, ça me dérange pas. C'est pas un jardin secret parce que je me dis, peut-être que ça va leur donner le goût un moment donné de voir autre chose. De parler d'où c'est que tu vas, d'aller en camping. Eux autres y'ont pas ce luxe-là. Ça c'est une inégalité. J'pense que c'est d'être honnête avec ses inégalités, de pas être mal à l'aise avec ça parce que c'est impossible d'être égal-égal. C'est juste de respecter l'autre dans les inégalités, pis que l'autre te respecte aussi là-dedans. J'pense que c'est à toi de l'amener aussi d'une façon que ça peut aider la personne. J'dis pas : « J'suis partie là, c'était ben l'fun, toi t'es pogné dans ta crasse. ». J'ai un objectif quand je leur parle de mes vacances, leur donné le goût de voir autre chose, pis peut-être avoir le goût un moment donné de sortir [du quartier] pendant une semaine. De prendre un *break*, de faire autre chose [...] évoluer un peu. Faire évoluer un peu ta situation dans le sens que toi tu veux la faire évoluer. C'est pour

ça que j'pense que l'inégalité, ça aurait beaucoup plus d'impact si je prenais pas en compte les volontés de la personne. (Élizabeth)

La discussion sert alors de zone tampon où la situation d'inégalité se trouve recadrée à l'intérieur d'une relation qui se veut égalitaire, « d'humain à humain ». En ce sens, le travail de transparence effectué par les répondants l'emporte sur des inégalités « potentielles », mais neutralisées. Les moments partagés ou les discussions, malgré les inégalités ressenties par les répondants et les destinataires, représentent une occasion de se départir du fardeau que porte l'intervenant, celui des rapports de pouvoir que comporte nécessairement sa position sociale.

Ainsi, lorsqu'ils se trouvent confrontés aux inégalités, les travailleurs de rue arrivent à esquiver le « malaise » en lui substituant une opportunité de manifester leur intention de développer des relations basées sur les principes de l'idéal humaniste. Dès lors, leur discours se rabat dans un registre idéologique où ultimement, l'humanité des destinataires demeure le principe fédérateur. Les enjeux qu'engendre la présence d'un intervenant dans la vie des personnes qu'ils accompagnent n'ont d'importance qu'en relation avec ce principe et se dissipent devant des intentions louables. Ils arrivent, par conséquent, à protéger l'investissement subjectif que requiert la création de liens qu'ils considèrent comme égalitaires et effacent en passant les rapports de pouvoir qui émanent nécessairement des interactions sociales entre deux personnes, particulièrement lorsqu'une d'entre elles a un besoin à combler.

CHAPITRE V

DISCUSSION

La démarche entreprise au cours de cette recherche a permis de souligner un certain nombre de repères normatifs qui sous-tendent le discours des travailleurs de rue ainsi que les critiques auxquelles il s'expose. Plus spécifiquement, l'analyse a montré que le discours des répondants est construit autour de trois thèmes comportant chacun leur propre logique normative. Afin d'alimenter le chapitre Discussion, examinons d'abord (section 5.1) comment ces logiques normatives induisent un imaginaire social spécifique au travail de rue en orientant les réflexions des travailleurs qui s'identifient à cette pratique. Ensuite, voyons comment la structuration du discours des travailleurs de rue oriente le développement des connaissances en travail de rue (section 5.2). Et terminons cette discussion (section 5.3) en développant l'hypothèse suivante : la méconnaissance des effets de la structuration du discours sur le travail de rue occulterait le fait que les relations apparemment naturelles que cherchent à développer les travailleurs de rue constituent une vision particulière des rapports sociaux. Je soutiens que ces rapports participeraient à leur manière à la reproduction d'un discours éthico-politique contemporain favorisant les interactions locales.

5.1 Le travail de rue : un parcours héroïque

5.1.1 La circulation sociale des discours

L'analyse des données effectuée jusqu'à présent s'est attardée à comprendre comment les travailleurs de rue parlent de leur pratique. Elle a permis de mettre en lumière que les trois registres proposés par Saül Karsz (2011) se juxtaposent

différemment en fonction des sujets abordés et qu'on retrouve des récurrences dans les agencements du discours des répondants. Ces constantes ont alors permis de faire émerger trois thèmes et de formuler des hypothèses interprétatives issues de l'association de ces trois logiques normatives. On peut penser que ces logiques normatives structurent la manière dont les répondants parlent de leur pratique, tout en générant également certaines tensions lorsque ces derniers sont aux prises avec des situations ambiguës.

Revenons sur ces logiques normatives. D'abord, le milieu constitue un univers distinct, dont l'accès est réservé aux intervenants adhérant aux valeurs du travail de rue. Il trace, en ce sens, les frontières de son champ d'action spécifique. Ensuite, les liens sont des relations qui sont le fruit d'expériences partagées au quotidien avec des gens qui se voient nier leur condition d'être humain. Ces relations visent la transfiguration des destinataires, c'est-à-dire la reconnaissance de leur humanité et donc un changement, non pas de ce qu'ils sont, mais du regard que la société porte sur eux. Finalement, la création de liens égalitaires se base sur le désir des travailleurs de rue de demeurer au service de la volonté des destinataires. À cet égard, les intervenants doivent faire preuve de transparence et reconnaître la distance qui les sépare des univers « marginalisés » d'une part et, de l'autre, leurs craintes, motivations et intentions liées à l'exercice de leur rôle de travailleur de rue.

Par ailleurs, l'analyse des tensions occasionnées par le travail de dialectique entre le réel et la parole a mis en lumière certaines des dynamiques qui animent le discours des répondants. Elle a plus particulièrement permis de constater que lorsque le déploiement du registre théorique ou subjectif est mis à mal par une situation vécue, le registre idéologique se voit confier un rôle de premier plan dans la structuration de leurs réponses. On assiste en effet à un recentrage, un repli ou une substitution de

certain aspects du discours²⁹ vers l'idéal humaniste, qui offre alors une solution de rechange aux incompréhensions, aux définitions peu précises ou aux investissements subjectifs malmenés. En d'autres mots, lorsqu'un contexte particulier provoque une difficulté pour un travailleur de rue, il en explicite les mécanismes en décrivant avant tout les valeurs qui sous-tendent le bien-fondé de son action. Sa réflexion porte alors sur la conformité de ses actions avec l'idéal humaniste; le registre théorique, lorsqu'il n'est pas complètement effacé, est employé pour justifier les préceptes de l'idéal humaniste, plutôt que de participer à l'explicitation de ses charges idéologiques³⁰.

Ce déploiement récurrent de l'idéal humaniste dans le discours des répondants a ainsi pour conséquence de masquer l'emprise qu'exerce le registre idéologique sur la production de la connaissance en travail de rue. Par conséquent, l'influence de ce registre donne l'impression aux travailleurs de rue que s'ils ne cherchent pas des résultats plus « efficaces », ils visent néanmoins à être plus « naturels », « authentiques », « transparents » et, ultimement, « vrais ». Cette perspective donne à la connaissance en travail de rue une apparence d'immédiateté, au sens où elle serait directement accessible (c'est-à-dire sans intermédiaire) et qu'elle pourrait se passer des discours qui l'ont précédée, ceux qu'elle reprend comme ceux auxquels elle répond. En effet, comment le discours des répondants peut-il s'inscrire à l'intérieur d'ensembles discursifs qui n'y sont pas « immédiatement » présents? Il faut, à la suggestion de Gilbert Durand (1996), s'appuyer sur les traces que ces agencements ont laissées à travers le temps. À force de répétitions, ces indices rythment non seulement le discours des répondants, mais aussi celui sur le travail de rue. En ce

²⁹ Recentrer l'intervention sur un aspect non contradictoire : les « vrais » besoins de la personne; repli vers la « vraie » nature des personnes, leur humanité, révélée au cours d'expériences partagées dans le quotidien; substitution d'un malaise provoqué par une situation potentiellement inégalitaire pour une opportunité de rencontre « d'humain à humain ».

³⁰ J'utiliserai la notion de « charges idéologiques » à la suite de Karsz (2011, p. 226), qui caractérise parfois les conceptualisations d'« idéologiquement chargé ». Je souhaite modifier la formulation afin de réunir les référents idéologiques et les investissements subjectifs qui les accompagnent et convainquent les travailleurs de rue d'y adhérer.

sens, la récurrence de certains éléments est frappante : la spatialisation de deux univers séparés; le positionnement « entre-deux » des travailleurs de rue; l'insistance sur l'humanité des destinataires; les changements qui s'opèrent chez les travailleurs de rue au cours de leur intégration au milieu et ensuite à travers les liens. Ces éléments résonnent comme des rappels d'un plus vaste répertoire d'imaginaires duquel se nourrit le discours.

Conséquemment, on constate que les thématiques et la structure du discours des répondants doivent concorder avec un imaginaire où une place importante est accordée à l'existence de deux univers opposés, l'un étant plus « naturel » que l'autre, ne laissant pas entrer et sortir qui veut, et d'où l'on revient changé. À la lumière des résultats présentés au chapitre IV, il est possible d'établir des liens sur le plan sociosymbolique vers le mythe du héros. La section suivante est donc consacrée à sa description, afin d'être ensuite en mesure de montrer comment le discours des travailleurs de rue y fait écho.

5.1.2 Le mythe du héros

La description du mythe du héros utilisée ici est tirée des travaux de Joseph Campbell, plus précisément de son livre *The Hero with a Thousand Faces* (1971). Son approche se réclame de la mythologie comparée et s'inspire des théories psychanalytiques de Sigmund Freud et Carl Jung (Segal, 1992)³¹. Campbell décrit

³¹ Il est essentiel de mentionner ici qu'il faut approcher les travaux de cet auteur avec une certaine précaution. En effet, l'analyse qu'il propose tend à faire du mythe un indicateur de ce que doit être l'individu, une sorte de révélateur universel des mystères, mais surtout des vérités, concernant l'expérience humaine et même de l'existence tout court (Rainey, 1992). C'est une proposition hasardeuse, s'il en est, mais il n'en reste pas moins que son ouvrage propose une description détaillée du mythe du héros qui s'appuie sur une grande quantité d'exemples tirés d'époques et de traditions variées. Pour ces raisons, les travaux de cet auteur nous serviront surtout pour la description de la structure allégorique de la figure du héros.

l'imaginaire entourant le héros comme une « aventure » qui reproduit les principales étapes du rite de passage : la séparation, l'initiation et le retour. Chacune d'elles peut ensuite être décomposée en différentes phases.

Dans un premier temps, on doit considérer la première étape de la quête du héros comme un départ vers l'inconnu et une nouvelle période dans sa biographie. Il reçoit alors un « appel à l'aventure », où il reçoit un ou des signes annonçant qu'un événement est sur le point de se produire. Il se peut que le héros retourne à son quotidien un certain temps à la suite de cette annonce, mais lorsqu'il n'est plus en mesure d'éviter l'appel, la quête débute. Il doit alors passer un premier seuil, une phase critique qui symbolise le passage du monde connu au monde de l'inconnu; deux mondes complètement distincts où la traversée est souvent représentée par une frontière, par exemple la limite entre un village et la forêt. Les forces qui protègent ce seuil apparaissent comme dangereuses et bien que le héros doive faire preuve de courage pour les vaincre, cette qualité n'est pas suffisante. Il doit également se fier à une figure protectrice, personnification du principe de protection qui le guide afin de réaliser sa destinée. Le protagoniste arrive alors à franchir la frontière seulement s'il comprend qu'il doit laisser derrière lui une partie de lui-même, une forme d'abnégation où il réalise qu'il doit renoncer à son *ego* afin d'en renaître libéré dans ce monde mystérieux.

Une fois cette première étape complétée, le héros accède à cet univers étrange où se déroule « l'initiation ». À ce stade, son aventure est définie par deux principes qui, en fait, reflètent les mêmes thèmes qui caractérisent le passage du seuil. D'une part, le protagoniste doit faire face à une série d'épreuves, composées d'obstacles et de tests, et, d'autre part, se délaiser complètement de son *ego* afin de recevoir la révélation qui lui permettra de compléter sa quête.

The hero, whether god or goddess, man or woman, the figure in a myth or the dreamer of a dream, discovers and assimilates his opposite (his own unsuspected self) either by swallowing it or by being swallowed. One by one the resistances are broken. He must put aside his pride, his virtue, beauty, and life, and bow or submit to the absolutely intolerable. Then he finds that he and his opposite are not of differing species, but one flesh. (Campbell, 1971, p.108)

Ces épreuves prennent des formes diverses, mais elles permettent toutes au héros d'en tirer des enseignements. Il prend d'abord conscience que les éléments qui sont normalement considérés comme le « bien » et le « mal » ne sont en fait que deux versants d'une même chose, une connaissance qu'il peut seulement atteindre en réussissant les tests et en prouvant qu'il en est digne. L'expérience est terrifiante et la répétition de ces épreuves annihile son *ego*. Pour les surmonter, il doit à certains moments transférer son attention sur sa figure protectrice, qui représente l'espoir de compléter son initiation. Cet objectif est finalement atteint lorsqu'il accède à la compréhension que les couples d'opposés (bien, mal, temps, éternité) sont en fait des illusions qui cachent une vérité plus grande unifiant « tout » en « un seul ». Le héros comprend alors que les divinités qu'il a rencontrées au fil de son aventure ne sont pas la vérité qu'il cherchait, mais des manifestations de celle-ci, tout comme cette vérité universelle est présente en lui-même.

Il peut alors amorcer son « retour », qui constitue la dernière étape de son aventure. C'est une phase particulièrement difficile de la quête, qui nécessite que le héros traverse le seuil du retour pour passer du monde mystique jusqu'à celui de la vie quotidienne.

Whether rescued from without, driven from within, or gently carried along by the guiding divinities, he has yet to re-enter with his boon the long-forgotten atmosphere where men who are fractions imagine themselves to be complete. He has yet to confront society with his ego-shattering, life-redeeming elixir, and take the return blow of reasonable

queries, hard resentment, and good people at a loss to comprehend.
(Campbell, 1971, p.216)

Il s'agit donc d'un passage entre deux mondes complètement distincts, d'où le héros revient avec un savoir qui échappe toujours un peu aux personnes qui n'ont pas vécu sa quête. Il en ramène en effet la vérité que les opposés ne font qu'un et que, par conséquent, ces deux mondes *a priori* séparés appartiennent à la même totalité. Les gens n'arrivent pas à comprendre comment ces choses qui semblent si différentes puissent en fait appartenir au même monde qu'eux. Le héros s'est quant à lui réconcilié avec cette vérité et en devient un vecteur, simplement par sa présence. Il est en ce sens un guide, non pas parce qu'il peut montrer la voie vers la vérité, mais parce qu'il l'a expérimentée et qu'elle se trouve incorporée à même son existence.

5.1.3 Lecture mythique du discours des travailleurs de rue

Cette description peut paraître très éloignée de la réalité de tous les jours des travailleurs de rue si l'on considère seulement le héros comme un sauveur cherchant à soutirer de l'enfer sa douce esseulée. Toutefois, si on voit ce mythe comme une aventure à l'intérieur d'un monde distinct et mystérieux, séparé par une frontière, où l'objectif ultime est la compréhension du monde tel qu'il est, on constate alors que le mythe et le discours faisant l'objet de cette recherche se superposent. On peut alors saisir comment certains éléments de cet imaginaire s'alignent avec le discours des répondants, afin de mieux comprendre la manière dont ils parlent de leur travail. On parlera donc, à la suite de Gilbert Durand (1996), de l'interprétation du récit comme de la lecture d'une partition musicale. Sans contexte interprétatif pour lire la partition, l'œuvre musicale reste « morte, figée » (Durand, 1996, p.235). La lecture du discours par le mythe du héros constitue donc ce contexte qui permet de découvrir

le travail de rue sous un angle nouveau, voire dans un univers socioculturellement investi.

Selon cette hypothèse, les travailleurs de rue s'inspireraient du mythe du héros, figure sociosymbolique très prégnante dans nos sociétés occidentales, pour poser leur regard sur la société. Leur discours pose bien la présence de deux mondes distincts, séparés. L'un est composé des « institutions » et des « citoyens » qui pensent comprendre le monde qui les entoure. Il envisage l'autre monde, situé à la frontière du premier, en « marge », avec appréhension. Cet autre univers « en rupture » est étrange et inconnu, et ce, même pour les travailleurs de rue avant qu'ils ne commencent leur « aventure ». Il est parfois très visible, situé à même l'espace public, parfois *underground*, invisible, caché derrière des portes closes. Pour y accéder, les travailleurs de rue doivent passer un seuil, faire le passage du formel à l'informel, du spécialiste au généraliste. En suivant certains principes, ils s'adaptent et arrivent à s'intégrer à ce monde, à ce milieu. Ils atteignent alors cet « ailleurs » et à terme, ils disent avoir dû laisser derrière eux des craintes, des difficultés, une part d'eux-mêmes en quelque sorte, pour pouvoir entrer dans cet univers « en rupture ».

Même une fois l'intégration réussie, les travailleurs de rue doivent continuer à affronter une succession d'épreuves qui s'incarnent dans toutes les situations ambiguës auxquelles ils doivent faire face. Ces circonstances les poussent à continuellement devoir se remettre en question, à redéfinir ce qu'ils pensent des gens, de la société et d'eux-mêmes. Ce processus est aussi l'occasion de démontrer aux gardiens³² de ce monde étrange et inconnu, des personnes toujours méfiantes, que les travailleurs de rue sont dignes de leur confiance, cette dernière ayant été acquise au péril des épreuves qu'ils ont su traverser. Ils comptent toutefois sur l'aide de leur figure protectrice : leur équipe, la supervision clinique ou les rencontres de

³² Les destinataires en général, mais plus particulièrement ceux qui possèdent l'influence nécessaire pour introduire les travailleurs de rue dans les groupes ou les espaces plus fermés.

l'ATTRueQ. Elle leur permet de mieux comprendre cette aventure dans laquelle ils se sont engagés et de garder espoir.

Les travailleurs de rue réalisent alors qu'ils n'appartiennent pas à ce monde différent du leur, qu'ils y sont toujours un peu étrangers. Cette distance les pousse toutefois à réévaluer leurs motivations et leurs craintes. Ils laissent tomber leurs résistances une à une. Ils prennent conscience que bien qu'ils n'appartiennent pas à ce monde, fondamentalement, ils n'en sont pas différents. Ils peuvent ainsi se dévouer complètement aux forces qui contrôlent cet univers, suivre les « codes » du milieu et sacrifier leur *ego* au profit d'une connaissance acquise seulement par l'entremise de leur aventure. Ils réalisent enfin que ces mondes opposés et distincts sont en fait unis sous une même vérité : la « condition d'être humain » ou la « nature humaine ».

L'univers en « marge » ou en « rupture » n'est donc pas la vérité, il n'en est qu'une manifestation, tout comme les travailleurs de rue en sont aussi le vecteur. En ce sens, ils ne doivent pas chercher à altérer ce monde riche en enseignements qui est déjà tout ce qu'il devrait être : bon et mauvais à la fois et, avant tout, humain. Toutefois, lorsqu'ils retournent vers l'univers « institutionnalisé », celui des « citoyens », ce savoir demeure incompris pour ceux à qui il n'a pas été révélé par l'aventure héroïque du travail de rue. Les travailleurs de rue tentent de l'expliquer, mais les mots ne semblent pas toujours être en mesure de convaincre. Ils doivent donc se reposer sur le fait que cette vérité s'est, en quelque sorte, incorporée à leur existence. C'est leur disposition, leur manière d'être qui agit à titre de preuve et qui guide vers ce savoir. Les travailleurs de rue n'ont pas à changer le monde, peu importe si celui-ci est en « en marge » ou « institutionnalisé », puisque le monde est à voir dans toute son humanité : à transfigurer et non à transformer.

5.2 Confinement de la connaissance : indétermination et redondances

Comme je l'ai souligné dans la section précédente, bien que le registre théorique ne fasse pas défaut dans le discours des travailleurs de rue, il est souvent relégué à la justification de l'idéal humaniste. Cette situation mène les travailleurs de rue à percevoir la production de connaissance au sein de leur pratique davantage dans son immédiateté qu'en fonction de sa participation à la circulation sociale des discours. La connaissance que génèrent les travailleurs de rue apparaît donc pour ces derniers comme un processus constamment en adaptation et en transformation, une condition essentielle pour qu'ils arrivent à s'harmoniser aux exigences des milieux dans lesquels ils s'intègrent. Comme on l'a vu tout au long de la présentation des résultats³⁴, les travailleurs de rue font du milieu leur champ d'action spécifique, accessible seulement grâce à l'expérience (qu'ils opposent à la théorie) guidée par leurs valeurs. Le discours sur leur pratique est donc utile que s'il s'accorde à l'imprévisibilité des expériences vécues dans le quotidien, la situation contraire risquant d'être catégorisée comme une tentative d'intrusion dans leur champ d'action spécifique³⁵. Dès lors, la connaissance en travail de rue s'affiche, pour reprendre le terme de Fontaine (2011), sous une forme indéterminée; une indétermination qu'il faut, à la suite de cette auteure, reconnaître comme un caractère constitutif du discours des travailleurs de rue.

Cependant, l'analyse effectuée dans ces pages m'amène à formuler l'hypothèse suivante : si l'indétermination est constitutive du discours des travailleurs de rue, ce n'est pas nécessairement parce qu'elle assure son développement, mais plutôt parce qu'elle protège les mécanismes essentiels à sa reproduction. En effet, les résultats ont

³⁴ À cet égard, voir plus spécifiquement les sections 4.3.1 et 4.3.4.

³⁵ À cet égard, l'expérience d'analyse des pratiques de Hurtubise et *al.* (1999) avec des travailleurs de rue présente des exemples instructifs quant aux résistances que peuvent rencontrer les démarches de conceptualisation en travail de rue.

mis en lumière que lorsque les travailleurs de rue font appel à l'idéal humaniste dans des situations ambiguës, ils en masquent aussi les références au registre idéologique. Ainsi, si l'indétermination procure la souplesse nécessaire à la résolution de ces situations, c'est qu'elle dégage également la marge de manœuvre nécessaire à la justification de cet idéal, sans pour autant risquer de l'ébranler. Les travailleurs de rue sont alors persuadés d'agir selon le « gros bon sens »; ils se retrouvent face à une certaine forme de « vérité » dont ils n'ont pas besoin d'interroger l'origine. Toutefois, ce que j'ai mis en lumière grâce à l'analyse du discours des répondants, c'est que la source de cette vérité semble se situer dans un agencement discursif spécifique : le mythe du héros. La vérité des travailleurs de rue est donc celle qui leur a été révélée à travers l'initiation, au cœur de leur aventure. Ultimement, c'est la structure déployée dans ce mythe qui constitue les balises de leur répertoire discursif.

Ces remarques peuvent fournir un éclairage supplémentaire concernant le discours sur le travail de rue. En effet, dans la problématique, j'ai constaté que la systématisation des principes qui guident la pratique au cours des années 1990 et 2000 avait pour objectif de participer à la reconnaissance des assises théoriques qui y sont associées. À cet égard, les différents ouvrages recensés ont pour objectif d'intégrer certains des principes défendus par les travailleurs de rue à des ensembles théoriques à caractère explicatif. À la lumière des résultats obtenus et de l'analyse proposée, on comprend maintenant que cette entreprise de théorisation a cherché à renforcer des outils théoriques incertains, tout en ménageant cette part d'indétermination qui lui procure la souplesse nécessaire à l'exercice de son champ d'action spécifique. Cependant, en n'interrogeant pas les principes que promeut l'idéal humaniste, le travail de théorisation s'est engagé sur le même chemin que celui emprunté par les travailleurs de rue, soit celui de la quête héroïque. Par conséquent, le discours « sur le travail de rue » et le discours « des travailleurs de rue » reproduisent les mêmes dynamiques et on peut penser qu'ils sont en fait deux versants d'un même discours, celui « du travail de rue ».

Poursuivant cette réflexion, j'avance que le discours du travail de rue, en réitérant certains principes de l'idéal humaniste et en n'étant pas en mesure d'identifier ses inspirations sur le plan sociosymbolique, risque fort de figer la production de la connaissance de cette pratique dans l'allégorie structurée par le mythe du héros. Ainsi, peu importe la diversité observée dans ses différentes formes d'expression, cette production de connaissances se retrouve toujours aux prises avec les contraintes qu'impose cet imaginaire. Elle reconferme alors sans cesse la structure de l'aventure héroïque (le départ, l'initiation et le retour); la pratique se voit par conséquent contrainte à autoriser seulement les transformations qui n'excèdent pas les frontières du mythe.

Il ne faudrait cependant pas croire que cette relation du mythe à la pratique est unidirectionnelle. Si la structure de l'aventure héroïque limite les possibilités de développement de la pratique, il n'en demeure pas moins que son efficacité symbolique repose sur sa répétition, non seulement dans ses manifestations discursives, mais aussi dans la pratique. En effet, comme je l'ai souligné en posant le cadre conceptuel, le langage trouve son efficacité dans le rythme que lui donne le rituel, l'usage répété des mots et des gestes à travers l'expérience (Tarot, 1998). Le mythe ne peut alors exister sans être constamment réactualisé par les travailleurs de rue dans leur quotidien. Ainsi, tout comme l'idéal humaniste masque les effets du registre idéologique, la redondance du mythe du héros a un effet persuasif et doit dès lors être considérée comme une condition essentielle pour que les travailleurs de rue soient convaincus de sa véracité (Durand, 1996).

5.2.1 Explorer le doute

Pourtant, le mythe n'est pas le réel. Il n'est qu'une tentative d'effacement de l'écart entre le « monde sensible » et le « monde du symbolique ». Entre les deux subsiste toujours une distance, un doute qui se voit éventuellement masqué par l'indétermination de la connaissance et la répétition du mythe. Cette hésitation a néanmoins été brièvement dévoilée dans les tensions soulevées lors de l'analyse des résultats. Justement parce qu'elles mettent en lumière des inconforts, ces tensions représentent des situations qui nécessitent une certaine contorsion afin de se conformer au mythe. On doit dès lors, les considérer comme un point de départ dans l'élaboration d'un point de vue qui se dégagerait du mythe du héros. Par conséquent, c'est en proposant une lecture différente des enjeux sous-jacents à ces tensions qu'on peut espérer produire des transformations en travail de rue qui ne se limiteraient pas aux frontières de la quête héroïque. Pour ce faire, il faut s'insérer dans la brèche générée par le doute et être en mesure d'y repérer les redondances du mythe du héros, d'une part et de l'autre, de détecter son fondement idéologique et ses investissements subjectifs.

Par exemple, en décortiquant la tension sous-jacente à l'incompréhension des autres intervenants du champ d'action spécifique au travail de rue, il a été possible de déterminer certaines des dynamiques qui agissent à l'intérieur de ce problème fréquemment décrit par les travailleurs de rue. À cet égard, j'ai déjà signalé que les travailleurs de rue considèrent leur approche en opposition avec les autres pratiques d'intervention, desquelles ils cherchent à se distinguer. Cette distinction repose, selon eux, sur les connaissances qu'ils acquièrent grâce à leur intégration aux milieux et elle est incomprise par les autres intervenants. La tension est présentement difficile à résoudre pour les travailleurs de rue, puisqu'elle nécessite la transmission d'informations qui demeurent accessibles seulement par l'expérience. À défaut d'une

meilleure solution, ces derniers préfèrent considérer leurs partenariats comme un mal nécessaire où ils contribuent, de par leur approche généraliste, à l'identification des vrais besoins des destinataires et à leur accompagnement vers des spécialistes qui fournissent des services inadaptés, mais parfois indispensables.

Cette tension a déjà permis de mettre en lumière que l'opposition aux autres pratiques d'intervention constitue un élément important dans la structure du mythe du héros présent dans le discours des travailleurs de rue, puisqu'elle symbolise les connaissances distinctes acquises lors de la quête et difficiles à transmettre au retour. Il s'agit maintenant d'en localiser d'autres répétitions dans le discours du travail de rue. Plus spécifiquement, il peut être instructif de réfléchir à ses premières manifestations et de tenter d'en dégager des conclusions différentes de celles qu'il offre déjà. Ainsi, cette idée d'opposition aux services dits « institutionnels » peut être retracée à partir des années 1980. Les comptes rendus de cette époque, recensés au premier chapitre, cadrent déjà la situation en termes d'opposition aux services dits « institutionnels » et de marginalité des jeunes rencontrés. Le travail de rue y est perçu comme une réponse à « l'incompréhension » des adultes (plus spécifiquement les médecins, psychologues et travailleurs sociaux), aux réalités vécues par les jeunes, particulièrement la consommation de drogues.

On peut aujourd'hui, en cherchant à se dégager du mythe du héros, commencer par proposer une lecture historique du travail de rue qui ne repose pas sur l'idée que les travailleurs de rue agissent à titre d'interprètes en palliant les incompréhensions entre les mondes « en rupture » et « institutionnel ». En ce sens, le discours du travail de rue doit chercher à comprendre comment s'inscrivait alors ce travail dans des ensembles discursifs plus larges concernant l'intervention, par exemple les initiatives de transformation des pratiques en milieux hospitaliers, les débats sur la présence des non professionnels en intervention en toxicomanie ou les pratiques d'intervention en

milieux ouverts³⁶. On pourrait ainsi nuancer sa position antagoniste envers les approches d'intervention de l'époque et cette nouvelle lecture pourrait potentiellement mettre en lumière des points de jonction et des discours partagés entre le travail de rue et d'autres types de pratiques d'intervention.

Ceux qui souhaitent porter un regard différent sur l'histoire du travail de rue doivent cependant se fixer des objectifs qui dépassent la réhabilitation des intervenants qui ne sont pas travailleurs de rue à l'intérieur du mythe du héros. Cette nouvelle posture doit contribuer à départager ce qui apparaît comme une vérité de ce qui en fait une vérité aux yeux de ceux qui y croient. Il s'agit en fait d'être en mesure de détecter les manifestations idéologiques au cœur du discours. En ce sens, les acteurs du travail de rue, dans leurs réflexions à venir, doivent avant tout interroger le caractère « naturel » dont est investi le milieu, ce qui potentiellement permettrait de déconstruire l'existence de deux mondes distincts et de fournir une compréhension différente de l'espace que cherchent à investir les travailleurs de rue. À cet égard, j'ai souligné, au chapitre précédent, que ces intervenants accordent une considération particulière au sentiment d'appartenance des personnes « en rupture » aux lieux que ces derniers s'approprient (voir section 4.2.1). Si cet enjeu est fondamental pour toute analyse qui s'intéresse aux espaces investis par les travailleurs de rue, sa prise en compte ne doit toutefois pas occulter que les destinataires ne sont pas les seuls à investir ces lieux de leur imaginaire (Parazelli, 2013).

Je suggère de mettre de l'avant une analyse qui, au lieu d'accorder la priorité à certains processus d'identification sociosymbolique parce qu'ils sont plus « naturels », pourrait potentiellement parvenir à saisir les dynamiques qui animent et structurent l'usage de ces espaces. En adoptant cette posture, le discours du travail de

³⁶ Le lecteur avide d'amorcer une recherche à ce sujet pourrait consulter Wolf et Panyard (1974) et Barrière et Cormier (1976) comme source d'inspiration. Les centres documentaires des hôpitaux recensant les premiers projets de travail de rue constituerait également une piste de recherche documentaire prometteuse.

rue serait plus à même d'identifier les pratiques, les discours et les imaginaires que les différents groupes d'acteurs investissent dans ces lieux lorsqu'ils y interagissent. Il serait ainsi en mesure de déterminer la manière dont ils s'agencent ou s'opposent localement, en fonction des contextes d'interaction. Le discours des autres pratiques d'intervention pourrait alors y être compris selon sa propre participation plus générale à des ensembles discursifs qui s'ajustent ou interfèrent avec ceux à l'intérieur desquels pigent les destinataires et les travailleurs de rue.

5.2.2 Rapprochement et rencontre des imaginaires

Conséquemment, je propose de donner un aperçu du chantier de recherche qu'ouvre la prise en compte des différents imaginaires dans la structuration des espaces investis par les travailleurs de rue. J'amorce ce point d'analyse en effectuant un rapprochement entre les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche et certaines des analyses formulées par Michel Parazelli dans son ouvrage *La rue attractive : Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue* (2002) et ensuite en partie reprises dans le rapport de recherche *Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions* (2013). L'auteur y décrit effectivement l'existence de différents imaginaires pour parler d'une part de la mythologie associée aux relations symboliques qu'entretiennent les jeunes de la rue aux lieux qu'ils s'approprient et, d'autre part, des représentations que se font différents groupes d'acteurs des personnes en situation de marginalisation (PSM).

On retiendra d'abord, que pour les jeunes de la rue, « [c]e mode de relations symboliques s'articule autour de l'imaginaire de l'autonomie naturelle, qui donne [...] un sens collectif à leur désir de liberté, d'indépendance et d'affirmation de soi.

(Parazelli, 2002, p.278) Ce mythe, d'abord identifié par Jean-Jacques Rassial (1990) et réactualisé par l'analyse de Michel Parazelli (2002), peut être décrit comme une « construction imaginaire d'un lieu "pré-historique" ou "post-historique", utopie d'une société sans autre loi que "naturelle" » (Rassial, 1990, p.64). Il fournit aux jeunes des points de repère afin qu'ils soient en mesure d'identifier les espaces qui correspondent aux valeurs identitaires associées à leur trajectoire (transgression, abandon et rejet) et qui possèdent un potentiel d'attractivité dans leur quête identitaire (Parazelli, 2002). Par ailleurs, le mythe de l'autonomie naturelle permet aussi aux jeunes d'éviter les lieux affichant un potentiel répulsif, puisque ceux-ci symbolisent des valeurs qu'ils rejettent (intégration, conformisme, autorité).

En contrepartie, dans son ouvrage de 2002, Michel Parazelli explique que les différents intervenants³⁷ qu'il a rencontrés « partageaient un même mode de relation spécifique à la présence des jeunes de la rue » (Parazelli, 2002, p.286). Cette perspective sur l'occupation des espaces par les jeunes de la rue s'articule autour de ce qu'il nomme l'imaginaire « écosanitaire » (Parazelli, 2002, p.287), une notion qui a ensuite été reprise dans le rapport de recherche concernant les enjeux du partage public en concurrence avec deux autres imaginaires (démocratique et salubre) (Parazelli, 2013). Ainsi, l'imaginaire écosanitaire y est décrit comme l'une des trois tendances utilisées dans le discours de la presse écrite pour représenter la place des PSM et leur rapport avec d'autres acteurs de la société. Il est composé de quatre pôles dichotomiques (propreté/saleté; sécurité/insécurité; civilité/incivilité; cultivé/sauvage) surtout mobilisés par les citoyens, commerçants et policiers dans les articles recensés par la recherche. L'imaginaire écosanitaire, par les représentations qu'il suscite, induit « une interprétation naturaliste de l'occupation de l'espace public des PSM à l'image d'un environnement naturel dont l'équilibre serait menacé par [leur] présence » (Parazelli, 2013, p.17). C'est une menace qui, à l'image de

³⁷ Gestionnaires politiques et administratifs de la Ville de Montréal, commerçants, représentants de l'UQAM et intervenants sociaux.

« mauvaises herbes » (Parazelli, 2002, p.287), envahit les espaces, les détériore et doit donc être contrôlée. Cet imaginaire fournit aux acteurs qui mobilisent ses représentations les justifications nécessaires à leurs projets de revitalisation des secteurs « déséquilibrés » par la présence des personnes en situation de marginalisation.

Lorsque l'on compare cet imaginaire avec celui de l'autonomie naturelle, on remarque, malgré leurs divergences importantes, qu'ils partagent un fondement commun. En effet, tous deux reposent sur l'idée de milieu naturel. Dans l'un d'eux, les jeunes prônent la déconstruction de l'ordre établi afin de laisser émerger un ordre « naturel », « organique » ou « tribaliste » (Parazelli, 2002, p.334). Dans l'autre, un environnement naturel est déséquilibré par les PSM, des organismes envahissants et nuisibles. Je propose d'ajouter à ces deux imaginaires, le mythe du héros qui, lui aussi, participe à cette même idée de milieu naturel. Or, l'imaginaire des travailleurs de rue s'insère entre ceux de l'autonomie naturelle et de l'écosanitaire de manière à leur offrir un espace de dialogue commun. Ainsi, à partir du mythe du héros, les travailleurs de rue génèrent des référents partagés, non pas entre des institutions et des personnes, comme ils le souhaiteraient, mais plutôt, entre ces deux constructions autrement divergentes. Tout se passe comme si, à travers les référents qu'ils produisent à même ce mythe, ces intervenants espéraient, d'un côté, démontrer qu'il faut empêcher l'altération de cet espace utopique de liberté et d'indépendance et, de l'autre, réhabiliter l'humanité des personnes en « rupture ».

Toutefois, au-delà de la diversité des formes d'expression et des référents qu'ils produisent, ces trois imaginaires partagent aussi un trait commun, c'est-à-dire cette logique de naturalisation de l'espace. À la prochaine section sont mis en évidence les effets de cette logique.

5.3 Naturalisation des liens et logique de responsabilisation individuelle

En repérant cet écart entre le mythe et la vérité qu'il est censé produire, l'analyse proposée a été en mesure de démontrer comment le recours à cet imaginaire limite la transformation des pratiques en travail de rue à l'intérieur des contraintes qu'elles lui imposent. De plus, l'analyse a permis de déterminer que certaines des redondances du mythe du héros et ses charges idéologiques adoptent, étrangement, une logique similaire à d'autres imaginaires. En ce sens, la réflexion doit porter, dans un deuxième temps, sur la manière dont le mythe du héros participe non seulement à sa propre reproduction, mais aussi, en compagnie d'autres discours, à celle de certaines conceptions plus générales sur la société.

Ainsi, le mythe de l'autonomie naturelle permet aux jeunes de la rue de repérer les lieux où ils peuvent mettre en œuvre leur insertion sociale de façon naturelle, alors que l'imaginaire écosanitaire voit dans la ville un environnement naturel à préserver. Le travail de rue, à travers le mythe du héros, accepte également cette conception naturalisée de l'espace. Il vient toutefois y rajouter un élément supplémentaire en proposant que certaines relations permettent de désamorcer les enjeux créés par le déséquilibre potentiel des normes écosanitaires.

Cet idéal relationnel prôné par le travail de rue se rapproche de ce que Quirion et Bellerose (2007) décriraient comme une conception des rapports sociaux basés sur un délaissement des mécanismes de régulation institutionnels ou hétéronomes au profit des interactions locales. La proposition de ces auteurs m'apparaît d'ailleurs comme une avenue intéressante afin de fournir des pistes de réflexion quant aux dynamiques que reproduit le discours du travail de rue. Ces auteurs suggèrent en effet que le rôle attribué à l'État s'est modifié depuis les années 1970, passant d'un

mode de régulation social basé sur les institutions de la sphère publique à un mode de régulation qui privilégie les mécanismes locaux et spontanés.

Le discours éthico-politique contemporain offrirait alors une perspective renouvelée de la quête de l'autonomie des acteurs perdue aux mains des mécanismes de contrôle hétéronomes. Ce type de discours suggère qu' :

[u]ne fois libéré du joug de la régulation institutionnelle, un nouvel ordre social émergerait de façon spontanée, contribuant ainsi à l'expression de la connaissance pratique des agents et de la *sagesse populaire* (Brodeur, 1984). Le maintien de ce nouvel ordre social serait dès lors rendu possible par une régulation des rapports sociaux qui s'exercerait essentiellement dans la rencontre en face à face et la vie quotidienne du monde vécu, par la prise en charge des acteurs et de leurs réseaux de proximité. Les mécanismes locaux de régulation sociale assureraient ainsi, de façon spontanée, une compréhension mutuelle et une meilleure adaptation des acteurs à leur milieu. Dans ce contexte, non seulement la prise en charge institutionnelle est-elle perçue comme une réponse inadéquate, elle devient aussi le principal obstacle à la prise en charge par l'acteur. (Quirion et Bellerose, 2007, p.35)

Ce type de régulation sociale témoigne alors d'une confiance importante envers les mécanismes d'autorégulation individuels développés à même l'environnement immédiat. En d'autres mots, l'État n'est plus vu comme un pourvoyeur qui, grâce à des politiques sociales, fournit les conditions matérielles nécessaires à l'émancipation des personnes. Il est plutôt appréhendé comme une contrainte qui empêche les acteurs de se fier à leur propre capacité de s'autoréguler à travers les règles immédiates de leur milieu. Par conséquent, pour Quirion et Bellerose (2007), la régulation sociale, dans le discours éthico-politique contemporain, accorde une place importante à l'autonomisation des acteurs. Ce délaissement des mécanismes d'hétérocontrôle au profit de l'autonomie des acteurs à déterminer ce qui est le mieux pour eux-mêmes vient aussi avec la responsabilité de l'autodiscipline, qui en fait participe à la responsabilisation individuelle. Selon ces auteurs, en suivant cette

propension à recourir à des mécanismes de régulation locale, l'opportunité de disposer de sa propre liberté vient toujours aussi avec la responsabilité individuelle d'avoir à la prendre en charge.

En rapprochant les observations de Quirion et Bellerose (2007) avec l'idéal relationnel du discours du travail de rue, on remarque que ce dernier participe à la reproduction d'un discours éthico-politique qui favorise un mode de régulation sociale fondée sur la spontanéité et « les capacités *naturelles* des interactions locales » (Quirion et Bellerose, p.35). De plus, le discours du travail de rue prône une perspective où les destinataires sont les mieux placés afin de prendre en main leur trajectoire et où le rôle de l'intervention est de participer à leur transfiguration. Ainsi, bien que cette logique favorise l'autonomie des acteurs, elle suggère aussi la nécessité qu'ils s'impliquent au cœur de ce processus et qu'ils se responsabilisent face à leur futur.

En suivant l'analyse de Quirion et Bellerose (2007), on peut dès lors penser que le discours du travail de rue participerait à reproduire une logique de responsabilisation individuelle, où les problèmes sociaux sont davantage individualisés. Cette perspective offre toutefois peu d'ouverture à la recherche de solutions collectives aux problèmes sociaux. Les travailleurs de rue se trouveraient alors à reproduire, à leur insu, une logique qui contribue potentiellement à créer les conditions d'existence des situations difficiles auxquelles ils souhaitent apporter une réponse.

Là est mon hypothèse conclusive : il n'y a pas de pratique d'intervention sociale qui puisse échapper à la circulation sociale des discours, même lorsqu'elle dit s'adapter à la volonté des destinataires, et aucune relation, aussi idéale qu'elle puisse paraître, n'est en mesure de se situer hors des enjeux idéologiques de la reproduction sociale.

CONCLUSION

Au terme de cette démarche de recherche, rappelons les principaux résultats dégagés par l'analyse effectuée et proposons des pistes de réflexions et de recherches futures concernant le travail de rue.

Le survol historique du discours sur le travail de rue a démontré que s'il y a bel et bien eu certaines transformations dans la manière dont on en parle, on y retrouve également des constantes et des récurrences. L'approfondissement de ces discours et la mise en exergue de leurs référents théoriques a révélé l'importance d'interroger les impacts que pourrait avoir le discours sur le travail de rue et sur la manière dont les travailleurs de rue appréhendent leurs propres actions quotidiennes. C'est ainsi que j'en suis venu à vouloir décrire les réflexions des travailleurs de rue concernant le discours sur leur pratique et déterminer quelles sont les dynamiques qui les animent et les structurent.

Les épistémologies du sens et critiques m'ont fourni les balises nécessaires afin, d'une part, d'accéder au sens qu'accordent les travailleurs de rue à leur expérience et, d'autre part, de considérer leurs interprétations comme des savoirs qui peuvent aussi faire l'objet d'une évaluation. Les concepts que j'ai mobilisés dans le cadre conceptuel m'ont permis d'appréhender les réflexions des travailleurs de rue comme des connaissances générées grâce au langage. Ces savoirs peuvent ainsi être considérés comme produits d'une pratique discursive où se développe un rapport dialogique entre la personne, la société et les autres. Cette posture a été enrichie par l'apport de la clinique transdisciplinaire de Saül Karsz (2011). Un modèle d'analyse des pratiques d'intervention sociale qui m'a donné les éléments théoriques plus

détaillés afin de comprendre comment peut se déployer le discours des travailleurs de rue dans les registres théorique, idéologique et subjectif.

Au niveau méthodologique, j'ai opté pour une stratégie de recherche qualitative basée sur des entretiens semi-dirigés avec sept travailleurs et travailleuses de rue pratiquant dans la région montréalaise. La grille d'entretien a été développée en fonction des repères théoriques et normatifs dont rend compte la problématique. Les entretiens que j'ai menés ainsi que l'analyse que j'en ai effectuée m'ont amené à structurer la présentation des résultats selon les trois principaux thèmes (qualifiant les trois formes de logiques normatives) qui ressortaient des réponses des répondants. À l'intérieur de ces thèmes, les registres théorique, idéologique et subjectif se juxtaposent afin de révéler, pour chacun d'eux, une logique normative qui structure la manière dont les répondants parlent de leur pratique. La première logique normative repérée est que les espaces ciblés par les travailleurs de rue constituent des « milieux naturels » où seuls ceux qui arrivent à le comprendre en suivant les injonctions de l'idéal humaniste peuvent s'intégrer. Le milieu ne représente donc pas seulement un champ d'action où peuvent agir les travailleurs de rue; il représente le champ d'action spécifique des intervenants qui adhèrent aux valeurs du travail de rue.

La deuxième logique normative soulevée par l'analyse est que les relations entre destinataires et travailleurs de rue visent à dépasser les craintes des premiers en partageant « naturellement » des moments dans leur quotidien. Ces expériences partagées permettent de développer un lien « d'humain à humain » avec les destinataires, alors que ceux-ci se voient souvent nier cette humanité par la société. Toutefois, le lien n'est pas seulement un moyen, mais aussi une finalité, puisqu'il ne s'agit pas d'apporter des changements aux trajectoires ou aux comportements des personnes, mais plutôt de les transfigurer, soit de changer l'éclairage que porte la société et la personne elle-même sur son existence.

La dernière logique normative repérée est que les travailleurs de rue, afin d'établir des relations égalitaires fondées sur l'idéal humaniste, doivent faire preuve de transparence envers eux-mêmes, mais aussi à l'égard des destinataires. Ils doivent donc reconnaître « la vraie » distance qui sépare leur univers de celui des destinataires ainsi que les « vraies » craintes, motivations et intentions qui s'immiscent dans leurs liens afin de demeurer aux services des « vrais » besoins des personnes qu'ils accompagnent. La transparence vise donc à trouver et partager une réalité qui n'a pas été transformée, afin de maintenir des relations dépourvues de contraintes.

L'analyse des résultats a aussi mis en lumière que ces logiques normatives ne sont pas exemptes de contradictions, de doutes ou d'hésitations. En effet, devant des situations ambiguës, le déploiement de ces logiques engendre des tensions dans le discours des répondants alors qu'ils tentent de résoudre ces inconforts. Ainsi, au-delà des tensions identifiées, c'est le recours à l'idéal humaniste qui retient l'attention. Cet idéal agit à titre de solution de rechange pour les travailleurs de rue et ceux-ci, en l'utilisant de manière répétitive, viennent masquer l'influence du registre idéologique sur leur discours. La production de connaissances en travail de rue leur apparaît dès lors dans son immédiateté, sans laisser présager qu'elle s'inscrit quand même dans la circulation sociale des discours, plus précisément dans le mythe du héros.

Conséquemment, les travailleurs de rue s'inspiraient du mythe du héros pour structurer leur discours sur leur pratique. Si plusieurs éléments de cet imaginaire peuvent y être retracés, c'est néanmoins le déroulement de la quête (départ-initiation-retour), qui y est le plus clairement ancré : d'abord l'existence de deux mondes distincts marqués par le passage du seuil lors du départ de l'aventure, ensuite l'affrontement des épreuves afin de délaissier une part de soi dans l'initiation vers une vérité transcendante et, finalement, le retour à la vie quotidienne composé de

difficultés de traduction d'une révélation provenant d'ailleurs, mais aussi de cette possibilité de transfigurer la réalité. Le mythe du héros constituerait donc cet imaginaire qui forme les points de repère nécessaires afin que les travailleurs de rue saisissent et sachent comment répondre aux situations, souvent complexes, auxquelles ils sont confrontés.

Ainsi, la configuration du mythe du héros viendrait structurer le discours du travail de rue, non pas comme une force contraignante imposée de l'extérieur, mais bien comme un imaginaire intériorisé déjà présent à même la pratique. Cet imaginaire, bien qu'il fournisse des repères essentiels aux travailleurs de rue, en vient néanmoins à confiner le discours de leur pratique à l'intérieur des frontières de son répertoire. Ainsi, loin d'adresser un blâme aux travailleurs de rue, puisque personne ne peut prétendre se soustraire à la création d'imaginaires, je suggère plutôt que la production de connaissance, afin d'assurer ses mécanismes de reproduction, leur apparaît sous une forme immédiate et indéterminée. C'est cette situation qui, telle que je l'ai proposé lors de la discussion, provoque une méconnaissance des fondements du discours du travail de rue dans l'allégorie structurée par le mythe du héros et autorise seulement les transformations de la pratique qui n'en excèdent pas les frontières. Ces effets viendraient masquer une logique de responsabilisation individuelle nourrie par le discours d'un travail de rue favorisant l'autonomie des destinataires. Cette posture offrirait donc peu de possibilités quant à l'élaboration de solutions collectives aux problèmes sociaux.

Cette situation n'est toutefois pas indépassable, car il existe une brèche à l'intérieur de laquelle se trouvent des réflexions qui peuvent potentiellement dégager le discours du travail de rue de ses contraintes. S'il ne faut pas nier l'existence d'une incompréhension entre les travailleurs de rue et les autres acteurs de la société, mon analyse me porte à croire que de nouvelles formulations ne suffiront pas à créer les ponts tant souhaités.

Je réaffirme donc la proposition suivante : les solutions possibles reposent, d'une part, sur des projets de recherche qui assument pleinement cet ancrage du travail de rue dans le mythe du héros et, d'autre part, sur des réflexions entre travailleurs de rue qui cherchent à reconnaître les positions qui reposent sur cet imaginaire. On pourrait ainsi développer des recherches où l'histoire du travail de rue n'est pas seulement un récit à répéter, mais bien à retravailler afin de réévaluer les éléments qui, à l'origine, ont été retenus ou délaissés en fonction du mythe du héros. Ensuite, les projets qui s'attarderaient aux liens qui nouent le mythe du héros aux imaginaires d'autres acteurs pourraient préciser et nuancer la manière avec laquelle ils interagissent dans des situations concrètes et, à partir de ces analyses, proposer aux travailleurs de rue des solutions politiques plutôt qu'individuelles.

Finalement, la communauté de pratique pourrait gagner à investiguer davantage les moments où les discussions entre travailleurs de rue suscitent des tensions. Je pense ici à des expériences personnelles vécues dans le cadre des espaces de concertation des travailleurs de rue, où la discussion laissait émerger deux groupes aux idées opposées et apparemment irréconciliables. Leur présence, loin de signaler une dissension dans le discours, peut à la lumière de l'analyse que j'ai proposée dans ces pages être comprise davantage comme la présence de deux pôles ou de deux versants d'une seule et même logique ancrée dans le mythe du héros. Le défi du dialogue entre ces deux groupes pourrait alors résider dans l'identification des manifestations de cette logique dans leur déploiement respectif et dans la suggestion d'arguments qui leur permettent, de part et d'autre, de l'interroger et ultimement, de la dépasser.

ANNEXE A

GRILLE D'ENTRETIEN

Introduction et consignes à donner au répondant

Bonjour, je m'appelle Philippe Masson et je suis étudiant à la maîtrise en travail social de l'UQAM. Je m'intéresse aux réflexions des travailleuses et travailleurs de rue vis-à-vis des différentes valeurs qui orientent leur pratique. Je cherche plus spécifiquement à comprendre le point de vue des intervenants sur ces valeurs, les éléments qui font consensus ainsi que ceux plus critiqués. J'espère qu'avec ton aide, et celle des autres participants, il sera possible d'identifier et d'analyser les dynamiques qui contribuent à ces réflexions et continuer à développer l'esprit critique des travailleurs et travailleuses de rue sur leurs propres pratiques.

Durant l'entretien, nous allons aborder différents thèmes : de manière plus générale, nous allons parler de ton parcours en travail de rue et du sens que l'on peut y donner. Ensuite, nous allons nous arrêter sur deux thèmes : le lien qui se développe entre toi et les personnes que tu rencontres et la place qu'occupe le travail de rue parmi les différentes pratiques d'intervention. Finalement, je vais te demander ton aide pour qu'on puisse aller plus loin dans la compréhension et l'analyse de trois enjeux qui peuvent mener à la critique du travail de rue. L'ensemble de l'entretien ne devrait pas dépasser 2 heures.

C'est important qu'on aborde ces réflexions, pas comme une explication ou une réponse à donner au public ou à des partenaires, mais plus comme si c'était une discussion entre travailleurs de rue, à l'interne.

Avant de débiter, j'aimerais te dire que, si certaines questions peuvent te sembler difficiles à répondre, tu peux prendre le temps d'y penser, et aussi me demander d'y revenir plus tard. À tout moment, n'hésite pas à m'interrompre si tu veux revenir en arrière et donner un élément de réponse supplémentaire.

Si au contraire, certaines questions peuvent te paraître naïves, c'est dans l'objectif de bien comprendre tout tes propos et ta manière de voir les choses.

Tu peux, au cours de l'entrevue, refuser de répondre à une ou des questions et tu es libre d'y mettre fin à tout moment. Je préfère aussi t'aviser que je pourrais t'interrompre pour te demander que l'on passe à une autre question. Si c'est le cas, c'est simplement parce que je crois que j'ai suffisamment d'information et que c'est très important pour moi que l'on couvre tous les thèmes de l'entretien.

Première partie : présentation et parcours en travail de rue

1. Pour commencer, j'aimerais ça que tu me parles de ton parcours en travail de rue et du contexte dans lequel tu travailles.
 - 1.1. Quand as-tu commencé à faire du travail de rue?
 - 1.2. Pour quel organisme travailles-tu maintenant?
 - 1.3. Quel est le mandat de l'organisme pour lequel tu travailles?
 - 1.4. Comment t'insères-tu comme travailleur de rue dans ce mandat?
 - 1.5. Dans quel(s) quartier(s) travailles-tu présentement?
 - 1.6. Quelles sont les personnes que tu tentes de rejoindre dans le cadre de ton travail?
2. Peux-tu me donner une courte définition de ce qu'est le travail de rue selon toi?
3. Qu'est-ce qui t'a amené à faire ce travail?
 - 3.1. Si le répondant a besoin de précisions : *Comment en es-tu venu à faire ce travail-là?*
4. Selon toi, à quoi ça sert le travail de rue dans la société?

Deuxième partie : Repères normatifs

J'aimerais maintenant qu'on poursuive en parlant plus particulièrement de deux sujets. Nous allons commencer par parler de la relation avec les personnes que tu rencontres et nous allons ensuite continuer avec la place du travail de rue à l'intérieur des pratiques d'intervention sociale.

Premier sujet : La relation avec les destinataires

5. Peut-être est-ce que ça va te paraître naïf, mais pour débiter j'aimerais savoir de quoi on parle en travail de rue quand on parle des relations ou des liens qui se créent avec les personnes qui sont rejointes?
 - 5.1. Si le répondant a besoin de précisions : *Qu'est-ce que ça signifie pour toi, être en « lien » avec quelqu'un?*
6. Quelle place occupent les liens dans ta pratique?
 - 6.1. Si le répondant a besoin de précisions : *Quel(s) rôle(s) jouent les liens dans ta pratique? Et quelle importance ont-ils?*

- 6.2. Peux-tu me donner un exemple tiré de ton travail?
- 7. Comment définirais-tu un « bon » lien?
- 8. Comment définirais-tu l'opposé d'un « bon » lien?
- 9. Comment expliques-tu l'importance des liens en travail de rue?
- 10. Quels sont les effets de ce(s) lien(s) sur les personnes que tu rencontres?
 - 10.1. Si le répondant a besoin de précisions : *C'est quoi les impacts pour les personnes que tu rencontres d'être en lien avec toi?*
 - 10.2. Peux-tu me donner un exemple tiré de ton travail?
- 11. Quels sont les effets de ces liens sur toi?
 - 11.1. Si le répondant à besoin de précisions : *C'est quoi les impacts sur toi d'être en lien avec les personnes que tu rejoins?*
 - 11.2. Peux-tu me donner un exemple tiré de ton travail?

Deuxième sujet : Le travail de rue dans l'échiquier professionnel

- 12. Peux-tu m'expliquer d'où vient le travail de rue au Québec? Son histoire?
- 13. Selon toi, quels sont les courants de pensée et les grandes idées qui ont inspiré le travail de rue?
 - 13.1. Précision à apporter au répondant : Je ne suis pas nécessairement intéressé à ce qu'on discute d'auteurs ou de penseurs spécifiques, mais plutôt d'idées qui ont pu avoir une influence sur le travail de rue.
 - 13.2. Si le répondant a besoin de précisions : *Quelles idées, courants de pensée, ou approches d'intervention influencent le travail de rue?*
 - 13.3. Peux-tu me donner des exemples de ces influences?
- 14. Comment décrirais-tu la position du travail de rue par rapport aux autres pratiques d'intervention sociale?
 - 14.1. Est-ce que tu te considères comme un intervenant ?
 - 14.2. Comment définis-tu « intervenant » ?
 - 14.3. Comment définis-tu une « intervention » ?
 - 14.4. Selon toi, quelles caractéristiques distinguent le travail de rue des autres pratiques d'intervention sociale?
 - 14.5. Selon toi, quelles caractéristiques partage le travail de rue avec les autres pratiques d'intervention sociale?
- 15. Comment décrirais-tu la place idéale que pourrait occuper le travail de rue parmi l'ensemble des pratiques d'intervention sociale?

En sachant qu'il y a différentes manières d'organiser le travail de rue au Québec. Par exemple, certains organismes ont une mission uniquement vouée au travail de rue, tandis que d'autres incluent du travail de rue dans un mandat plus large. Ou que certains organismes sont autonomes au niveau de leur financement tandis que d'autres sont principalement financés par le gouvernement.

16. J'aimerais savoir, selon toi, quelle place devrait occuper le gouvernement et les services sociaux gouvernementaux dans l'organisation et la planification du travail de rue au Québec.

Troisième sujet : Les nœuds

Nous en sommes maintenant à la dernière partie de l'entretien. Lorsque j'ai développé mon projet de recherche, je suis tombé sur trois nœuds que j'aimerais qu'on regarde ensemble, trois aspects du travail de rue qui ne sont pas très clairs pour moi. Ces nœuds représentent des critiques qu'on pourrait formuler à l'endroit du travail de rue et que je n'arrive pas à résoudre. J'aimerais qu'on en discute pour que tu m'aides à aller plus loin dans les réflexions sur le travail de rue, particulièrement en ce qui a trait aux réponses que les travailleurs et travailleuses de rue peuvent apporter à la critique.

Premier nœud : La conception de la rue

Le premier nœud que j'ai rencontré, c'est le manque de définitions claires et développées concernant « la rue » ou « le milieu ».

17. Quelle définition en donnerais-tu?
18. Comment devrait-on définir les personnes que tentent de rejoindre les travailleurs de rue?
19. Comment devrait-on définir le champ d'action qu'occupe le travail de rue?
20. Comment expliques-tu cette difficulté à nommer ce qu'est la rue?

Deuxième nœud : Conception des inégalités

Le deuxième nœud qui peut poser problème, c'est la difficulté à décrire le type de relation qui se développe avec les personnes que les travailleuses et travailleurs de rue rencontrent et les dynamiques qui traversent ces relations. Par exemple, certains disent qu'elles ne sont pas égalitaires, parce que les travailleurs de rue sont payés pour être dans la vie des gens.

21. Quelle place occupent les inégalités dans la relation avec les personnes visées par le travail de rue?
22. Que veulent dire pour toi avoir des relations libres, volontaires et sans obligations dans un contexte où plusieurs contraintes peuvent exister (codes de la rue, règles des institutions, principes du travail de rue)?

Troisième nœud : Conception des normes

Le troisième nœud vient de la manière que l'on nomme et l'on conçoit les différentes valeurs et les différents principes qui traversent le travail de rue. On parle souvent du code d'éthique et des principes qui en ressortent. Par contre, on dit aussi que le travail de rue s'adapte à chaque contexte de travail et chaque travailleur de rue.

23. Est-ce qu'il existe des règles ou des principes directeurs (implicite ou explicite) en travail de rue?
24. Que représentent-elles pour toi dans ta pratique?
25. Selon toi, ce dont on parle, ces valeurs, ces règles ou principes qui régissent le travail de rue, est-ce que ça correspond à des normes?
 - 25.1. Si le répondant demande des précisions concernant les normes : *D'abord, je serais intéressé à connaître ta définition d'une norme?*
 - 25.2. Une fois sa définition donnée demandée au répondant : *En fonction de cette définition, est-ce que tu crois que les valeurs ou principes qui traversent le travail de rue sont des normes?*
26. Si, pour le répondant, les règles sont des normes : Comment l'expliques-tu
27. Si, pour le répondant, les règles ne sont pas des normes : Comment expliques-tu la différence?

Certaines personnes suggèrent qu'une norme c'est une règle que certaines ou plusieurs personnes adoptent, directement ou indirectement (comme le fait d'adopter une idée, une valeur ou un principe dans ses paroles, mais des fois sans s'en rendre compte dans ses actions), et qui n'est pas nécessairement associée à d'autres normes qui elles seraient plus dominantes.

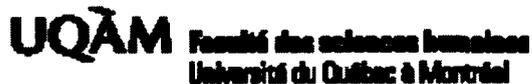
Par contre, ils font la différence entre avoir des normes (ce qu'ils appellent la normativité) et le fait de se conformer à des normes qui sont standardisées (ce qu'ils appellent la normalisation).

28. Que penses-tu de cette idée?
29. Comment les normes (ou valeurs, ou règles, ou principes choisis termes en fonction du vocabulaire du répondant) sont-elles définies en travail de rue ?
30. Par qui?

Conclusion et commentaires du répondant concernant les questions et le déroulement de l'entretien.

ANNEXE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



LES REPÈRES NORMATIFS DANS LE DISCOURS SUR LE TRAVAIL DE RUE : QUELLE PLACE POUR LA CRITIQUE ?

Personne responsable du projet

Chercheur, chercheur responsable du projet : Philippe Masson

Programme d'études : Maîtrise en travail social

Adresse courriel : masson.philippe.3@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Direction de recherche : M. Michel Parazelli

Département ou École : École de travail social

Faculté : Faculté des sciences humaines

Courriel : parazelli.michel@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-4822

But général du projet

Vous êtes invitée, invité à prendre part à un projet qui vise à décrire, comprendre et analyser les réflexions des travailleuses et travailleurs de rue vis-à-vis des différentes valeurs qui dirigent leur pratique. Plus précisément, le projet cherche à comprendre les opinions que possèdent les praticiennes et praticiens de ces valeurs ainsi que l'analyse qu'ils en font. L'étude tentera particulièrement d'identifier les points qui font consensus ainsi que ceux qui sont davantage critiqués et comment s'opèrent les dynamiques derrière la formation de ces réflexions.

Cette recherche bénéficie du soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines ainsi que du Fond de recherche québécois sur la société et la culture.

Tâches qui vous seront demandées

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre parcours comme travailleuse ou travailleur de rue, ce que représente pour vous le travail de rue, la relation avec les personnes que vous rencontrez ainsi que la place du travail de rue parmi les pratiques d'intervention sociale. Il vous sera également demandé de discuter de certaines critiques dont le travail de rue peut faire l'objet. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 2 heures de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise et dans des ateliers présentés dans le cadre des activités de l'Association des travailleuses et travailleurs de rue du Québec (ATTRueQ) et d'organismes en travail de rue intéressés.

Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension des dynamiques qui organisent et structurent les principales valeurs sous-jacentes au travail de rue et donnera l'occasion de développer de nouvelles pistes de réflexions et de discussion en lien avec le travail de rue. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que le projet pourrait émettre des analyses qui invite à reconsidérer certains principes qui structurent les valeurs en travail de rue. Les questions qui vous seront soumises pourraient ainsi confronter votre opinion et susciter des émotions désagréables. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Vous devez cependant être conscient que la participation au groupe de discussion lèvera votre anonymat aux yeux des autres participants à cette rencontre. Toutefois, nous rappelons à l'ensemble des participants que les propos tenus dans le cadre de ces discussions doivent demeurer confidentiels. De plus, comme pour les entrevues individuelles, aucune information provenant des rencontres de groupe et permettant de vous identifier ne sera incluse dans la diffusion des résultats. La participation aux groupes de discussion n'est pas obligatoire et vous ne subirez aucun préjudice advenant que vous préféreriez ne pas y assister.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Toutefois, advenant votre participation aux groupes de discussion, il sera impossible de détruire toutes les données vous concernant sur les bandes audios et que les dialogues vous incluant seront conservés afin de préserver la cohérence de la discussion. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche

(incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Compensation financière

Voire participation à ce projet est offerte gratuitement.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : bergeron.anick@uqam.ca.

Remerciements

Voire collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Signatures

Participant.e, participant

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée, informé des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :

oui non

Je souhaite participer au groupe de discussion

oui non

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

Signature de la participante, du participant

Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la personne responsable

Date

BIBLIOGRAPHIE

Achard, Pierre. 1993. *La sociologie du langage*. Paris, Presses universitaires de France.

Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ. 2010. *Code d'éthique*. Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec. Récupéré de :
http://www.pactderue.org/_upload/hv9jeh_Coded%C3%A9thiqueATTRueQ.pdf

Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec. 1997. *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit*. Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante. Rédigé par A. Fontaine et J. M. Richard. Drummondville : Refuge La Piaule du Centre du Québec.

Balslev, Kristine et Madelon Saada-Robert. 2006. Les microgenèses situées. Unités et procédés d'analyse inductive – déductive. *Recherches qualitatives*, vol. 26, no. 2, p. 85-109.

Barel, Yves. 1982. *La marginalité sociale*. Paris : Presses universitaires de France.

Barker, Maurice. 1975. L'approche des usagers de drogues par un service multidisciplinaire pour adolescent : stratégie d'un hôpital universitaire. *Toxicomanies*, vol. 8, septembre 1975, p.249-253.

Barrière, Marcel et Dollard Cormier. 1976. Valeur de la rééducation communautaire dans la toxicomanie. *Toxicomanies*, vol. 9, mars 1976, p.25-36.

Bernier, Marc. 1994. *Analyse descriptive de l'action professionnelle du travailleur de rue*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal.

Blais, Michel. 1986. Le travail de milieu. *Sûreté*, février 1986, p. 2-5.

Blais, Mireille et Stéphane Martineau. 2006. L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, vol. 26, no. 2, p.1-18.

- Bombardier, Guylaine. 1993. Le travail de rue « Une relation d'être », *Revue Courant d'ère*, vol. 1, no. 4, p. 6-12.
- Bordeleau, Léo-Paul. 2005. Quelle phénoménologie pour quels phénomènes? *Recherches qualitatives*, vol. 25, no. 1, p. 103-127.
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). 1983. *Titre : Si vous avez une idée, dites-nous-le !!!*, Fonds d'archives du BCJ [Document non-publié]. Montréal : Bureau de consultation jeunesse.
- Cambridge Advanced Learner's Dictionary & Thesaurus. 2016. *Underground*. Récupéré de : <http://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/underground>
- Campbell, Joseph. 1971. *The Hero with a Thousand Faces* (2^e éd.). Princeton : Princeton University Press.
- Châtel, Vivianne et Marc-Henry Soulet. 2001. L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée. *Sociologie et société*, vol. 33, no 2. p. 175-202.
- Champagne Saint-Arnaud, Valériane. 2014. Notes de recherche : Les concepts mobilisés par les chercheurs en communication publique : quel héritage critique? *Composite*, vol. 17, no. 2, p. 106-122.
- Cheval, Chantal. 1998. *Le travail de rue : Une pratique d'accompagnement*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal.
- Colombo, Annamaria, Noémie Pulzer et Michel Parazelli. 2016. Représentations sociales des sans-abri. La mobilisation des enfants de Don Quichotte à Paris. *Déviance et Société*, vol. 40, no. 1, p. 51-77.
- Connelly, Judy-Ann et Patrice Leblanc. 2012. *Évaluation du programme Travailleur de rue en Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda : Chaire Desjardins en développement des petites collectivités et UQAT.
- Côté, Jean-François. 1998. Le projet de la sociologie dialectique face à la culture contemporaine. *Société*, no. 18-19, p. 63-86.
- Couturier, Yves et François Huot. 2003. Discours sur la pratique et rapports au théorique en intervention sociale : explorations conceptuelles et épistémologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no. 2, p.106-124.

- Davoine-Tousignant, Matthieu et Philippe Masson. 2015. Connaître et comprendre le travail de rue. *Bulletin d'information en prévention*, no 4, p. 3-4.
- De Boevé, Edwin et Maïta Giraldi (dir.). 2008. *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*. Bruxelles : Dynamo International.
- De Gaulejac, Vincent et Isabel Taboada Leonetti. 1994. *La lutte des places insertion et désinsertion*. Paris : Desclée de Brouwer.
- De Munck, Jean. 2011. Les trois dimensions de la sociologie critique, *SociologieS*, La recherche en actes, Régimes d'explications en sociologie. Récupéré de : <http://sociologies.revues.org/3576>
- Dionne, Alice. 1982. *Manuscrit*. Fonds d'archives du P.I.a.M.P. [Document non-publié]. Montréal : P.I.a.M.P.
- Doucet, Johanne et Nathalie Duhamel. 1980. *La prostitution des jeunes, connais pas...* Montréal : Groupe de travail sur la prostitution des mineurs et Comité de la protection de la jeunesse.
- Durand, Gilbert. 1996. *Champs de l'imaginaire*. Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble.
- Duval, Michelle et Annie Fontaine. 2000. Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations entre les travailleurs de rue et les autres intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, no 1, p. 49-67.
- Fahmi, Kamal. 1982. *Juvenile Prostitution : Working Document and Proposal*. Fonds d'archives du P.I.a.M.P. [Document non-publié]. Montréal : Ville Marie Social Service Centre.
- Fitoussi, Jean-Paul et Pierre Rosanvallon. 1996. *Le nouvel âge des inégalités*. Paris : Édition du Seuil.
- Fontaine, Annie. 2015. Le travail de rue : une pratique de proximité continuellement négociée. *Bulletin d'information en prévention*, no 4, p. 5-7.
- Fontaine, Annie. 2013. Le travail de rue : accompagner les jeunes au fil de leurs aléas existentiels et quotidiens. *Lien social et Politiques*, no 70, p. 189-203. <http://dx.doi.org/10.7202/1021163ar>

- Fontaine, Annie. 2011. *La culture du travail de rue : Une construction quotidienne*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Fontaine, Annie (dir.). 2006. *L'accompagnement professionnel : une pratique essentielle. Guide de supervision en travail de rue et de proximité*. Montréal : Médecins du Monde Canada. Récupéré de : <http://www.medecinsdumonde.ca/site/publications/Guidedesupervisionintervenants.pdf>
- Fontaine, Annie. 2004. *Balises et enjeux de définition du travail de rue*. Montréal : ATTRueQ.
- Fontaine, Annie. 2001. *Le travail de rue face aux pressions technocratiques : Les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- Fontaine, Annie et Michelle Duval. 2003. *Le travail de rue dans un entre-deux. Trousse à l'intention des travailleurs de rue sur les rapports avec les autres intervenants*. Montréal : Service aux collectivités de l'UQAM et ATTRueQ.
- Goustille, Marie-Odile. 1970. Drogue-Secours : un organisme dirigé par des jeunes pour aider les jeunes. *Journal La Patrie*, dimanche 16 août 1970, p.22. Récupéré de : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1500039>
- Granger, Gilles G. 2014. Rationalisme. *Encyclopaedia Universalis*. Récupéré de : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/rationalisme/>
- Huberman Michael A. et Matthew B. Miles. 1991. *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- Huot, François. 2013. Interactions et pratiques du théorique en travail social. Dans Elizabeth Harper et Henri Dorvil (dirs.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques* (p. 115-126). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Huot, François. 2006. Compte-rendu du livre de Saül Karsz *Pourquoi le travail social*. Paris : Dunod, 2004. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, no. 2, p. 234-237.
- Huot, François et Yves Couturier. 2003. L'examen des usages de la théorie en intervention sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no. 2, p. 19-29

- Hurtubise, Roch, Michèle Vatz-Laaroussi, Stéphane Dubuc et Yves Couturier. 1999. Une formation-milieu par l'analyse des pratiques professionnelles : Le cas du travail de rue ». Dans Georges A. Legault (dir.), *L'intervention : Analyses et enjeux méthodologiques* (p. 73-113). Sherbrooke : Édition G.G.C.
- Karsz, Saül. 2012. La clinique, un défi idéologique contemporain. *VST – Vie sociale et traitements*, no. 113, p. 34-41.
- Karsz, Saül. 2011. *Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique* (2^e éd.). Paris : Dunod.
- Karsz, Saül (dir.). 2000. *L'exclusion : définir pour en finir*. Paris : Dunod.
- Lamarre, Anne-Marie. 2004. Étude de l'expérience de la première année d'enseignement au primaire dans une perspective phénoménologico-herméneutique. *Recherches qualitatives*, vol. 24, p. 19-56.
- Lamoureux, Gilles. 1994. Histoire du travail de rue au Québec. Dans P.I.a.M.P. (dir.), *Actes du colloque « Une génération sans nom (ni oui) »* (p. 250-255). Montréal : P.I.a.M.P.
- Leimdorfer, François. 2010. *Les sociologues et le langage*. Paris : Éditions Maison des sciences de l'homme.
- Martel, Geneviève. 2008. *Le travail de rue : Une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang?*, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité. Québec : Ministère de la Sécurité publique du Québec. Récupéré de : http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/colloque/2008/atelier19_travail_rue_pratique_preventive_synthese_evaluation.pdf
- Mayer, Robert, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques et Daniel Turcotte. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- Paillé, Pierre. 2012. Repères pour un débat sur l'intervention précoce : un survol de la diversité épistémologique en sciences humaines et sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, Hors série, no. 1, p.84-89.
- Paillé, Pierre. 2007. La recherche qualitative : une méthodologie de la proximité. Dans Henri Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux. Tome III. Théories et*

- méthodologies de la recherche* (p.409-443). Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Parazelli, Michel. 2013. *Rapport de recherche. Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions*. Fonds de recherche du Québec Société et culture. Montréal : Université du Québec à Montréal. Récupéré de : http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/PC_PazarelliM_rapport+2013_espaces+publics+vs+itinérance/f390841f-66aa-4609-a7f9-dd331ea48ab8
- Parazelli, Michel. 2009. À quelle globalité se réfère l'approche de l'action communautaire? Dans Regroupement des organismes communautaire-03, *L'approche globale. Contexte et enjeux* (p. 37-58). Québec : ROC-03.
- Parazelli, Michel. 2002. *La rue attractive : Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Parazelli, Michel et Jacques Pector. 1983. *Historique du BCJ*. Fonds d'archives du P.I.a.M.P. [Document non-publié]. Montréal : Bureau de consultation jeunesse.
- Parazelli, Michel, Maria Nengeh Mensa et Annamaria Colombo. 2010. Exercer le droit au logement. Le cas d'un épisode de squattage à Montréal en 2001. *Lien social et Politiques*, no 63, p. 155-168.
- Parazelli, Michel et Maria Nengeh Mensah, Annamaria Colombo, Étienne Legault. 2007. *Les modes de médiation sociale et les pratiques de squattage. Le cas de Montréal. Synthèse du rapport de recherche*. Fonds de recherche du Québec Société et culture. Montréal : Université du Québec à Montréal. Récupéré de : <http://www.rapsim.org/docs/Synth%C3%A8se%20de%20recherche.PDF>
- Paquin, Pierre et Andrée Perreault. 2001. *Cadre de référence pour le travail de proximité en Montérégie*, Longueuil : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Récupéré de : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs63635>
- Paris, Robert (dir.). 2012. *Cadre de gestion du ROCQTR*. Récupéré de : <http://attrueq.org/wp-content/uploads/2015/10/ROCQTRM-CQ-Cadredegestiondeconsolidationetded%C3%A9velopdutravailderue-October2012.pdf>

- Pector, Jacques. 1981. *Rapport d'étape sur le travail de milieu concernant la prostitution des garçons mineurs*. Fonds d'archives du P.I.a.M.P. [Document non-publié]. Montréal : P.I.a.M.P.
- Perspective « Z » (Jacqueline). s.d. *Perspective « Z »*. Fonds d'archives du P.I.a.M.P. [Document non-publié]. Montréal (Centre-Sud) : P.I.a.M.P.
- Le Petit Robert. 2016. *Transfigurer*. [Document en ligne].
- Pharand, Sylvie. 1995. *Le travail de rue au Québec : revue documentaire*. Rimouski (Québec) : Unité de santé publique du Centre hospitalier de Rimouski.
- P.I.a.M.P. [1983]. *Réflexion sur le travail de milieu*. Fonds d'archives du P.I.a.M.P. [Document non-publié]. Montréal : Bureau de consultation jeunesse.
- Poliquin, Monic. 2007. *Vers une formation « signifiante » pour le travail de rue*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval.
- Pratiques sociales. 2012, 14 février. *Entretien avec Michel Parazelli*. [Document en ligne]. Recupéré de : <http://www.pratiques-sociales.org/entretien-avec-michel-parazelli/>.
- Quirion, Bastien et Charles Bellerose. 2007. Discours néolibéral d'émancipation dans le champ de l'usage des drogues : réduction des méfaits et *empowerment*. *Sociologie et société*, vol. 39, no. 1, p. 29-50.
<http://dx.doi.org/10.7202/016931ar>
- Rassial, Jean-Jacques. 1990. *L'adolescent et le psychanalyste*. Paris : Éditions Rivages.
- Rainey, Kenneth T. 1992. The Rhetoric of Mythology and Science in Campbell's Works. Dans K. L. Golden (dir.), *Uses of Comparative Mythology : Essays on the Work of Joseph Campbell* (p. 153-176). New York : Garland Publishing.
- Roy, Shirley. 1995. L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et Politiques*, no 34, p. 73-80.
- Segal, Robert A. 1992. Myth Versus Religion for Campbell. Dans K. L. Golden (dir.), *Uses of Comparative Mythology : Essays on the Work of Joseph Campbell* (p. 39-52). New York : Garland Publishing.

- Sériot, Patrick. 2007. Généraliser l'unique : Genres, types et sphères chez Bakhtine. *Texto!*, vol XII, no. 3, p. 1-22. Récupéré de : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=605>
- Tarot, Camille. 1998. Marcel Mauss et l'invention du symbolique. *Plus réel que le réel, le symbolisme*, Coll. Revue du M.A.U.S.S. semestrielle, no 12, p. 25-40.
- Tremblay, Hugo. 2015. *Le don et ses impacts dans la création et le maintien des liens sociaux en travail de proximité à Saguenay*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.
- Trudel, Louis, Claudine Simard et Nicolas Vonarx. 2007. La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire? *Recherches qualitatives*, Hors série, no. 5, p. 38-45. Récupéré de : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/hors_serie/hors.../trudel.pdf
- Valéau, Patrick et Jérôme Gardody. 2016. La communication du journal de bord : un complément d'information pour prouver la vraisemblance et la fiabilité des recherches qualitatives. *Recherches qualitatives*, vol. 35, no. 1, p.76-100.
- Van Campenhoudt, Luc et Raymond Quivy. 2011. *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Paris : Dunod.
- Visser, Nick. 2014. Eat the Enemy : How You Can Help The Planet, And Your Appetite, By Dining On Invasive Species. *The Huffington Post* (États-Unis), décembre 2014. Récupéré de : http://www.huffingtonpost.com/2014/12/15/eat-the-enemy_n_6315562.html
- Wilkins, Jean et Maurice Barker. 1976. Application d'une approche médicale aux cas d'intoxications lors d'un festival en plein air. *L'union médicale du Canada*, Tome 105, no 1, p. 103-105.
- Wolf, Kenneth et Christine Panyard. 1974. La contribution de thérapeutes non professionnels au traitement de la toxicomanie au sein de la communauté. *Toxicomanies*, vol. 7, septembre 1974, p.225-232.